VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2024 - TERRES DE BOURGOGNE - N° 1800
Abonnement annuel : 123 € - le numéro : 2,40 € - ISSN 1969-8232
www.agribourgogne.fr
contact@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne



Une préoccupation sanitaire croissante



FCO-3, FCO-8 et MHE : ce trio infernal préoccupe les milieux de l'élevage ovin et bovin. En Bourgogne Franche-Comté on se prépare comme on peut aux conséquences d'une double vague, arrivant du nord-ouest et du sud-ouest. La réponse vaccinale de l'État n'apparaît pas toujours à la hauteur de l'enjeu, notamment face à la MHE. C'est dans ce climat que se sont néanmoins tenus des événements importants et attendus, tels que la vente de veaux charolais du Marault, dans la Nièvre.

PAGES 08, 10 ET 11

Encart : Catalogue Delta Force SV Pro (sur certains cantons).



Ministère

P.03

ACTUALITÉS

Gouvernement // Michel Barnier, attendu sur les sujets agricoles



P.13

PRODUCTIONS

Cultures // Le maïs pour se refaire ?



John Deere

P.16

DOSSIER

Équipements // Le marché des SSV se développe face au quad





// SOMMAIRE

ACTUALITÉ // DÉPARTEMENTS

.04 VOLAILLES : COMBIEN D'ŒUFS CE MATIN ?

.05 PORTRAIT : À L'AUBE DE LA RETRAITE

.06 TERRES DE JANIE : UNE FINALE PLEINE DE SENS

.07 ENSEIGNEMENT AGRICOLE : BIENVENUE MESDAMES

ACTUALITÉ // RÉGION

.08 FCO-3 : LA COURSE AU TEMPS

.09 COOPÉRATION INTERNATIONALE : SIX TCHADIENS EN ÉTUDES LONGUES À FONTAINES

PRODUCTIONS // ÉLEVAGE

.10 JOURNÉE AGNELAGE : UNE BELLE ÉDITION ICAUNAISE

.11 NATIONAL DES VEAUX CHAROLAIS : UN SUPERBE CONCOURS EN DÉPIT DES MENACES

PRODUCTIONS // CULTURES

.12 ANALYSE : SAVOIR PASSER D'UN MARCHÉ À L'AUTRE

.13 RÉCOLTES : LE MAÏS POUR SE REFAIRE?

PRODUCTIONS // VIGNE

.14 TERRA VITIS : UNE CERTIFICATION DE PLUS EN PLUS DANS L'AIR DU TEMPS

DOSSIER // MACHINISME

.16 SPÉCIAL QUADS ET SSV

RURALITÉ // TERRITOIRES

.20 ARCHITECTURE ET PAYSAGE : UNE SEMAINE DE RÉFLEXION COLLECTIVE EXPÉRIMENTALE

SERVICES

.21 TABLEAU DE BORD *(LES FORMATIONS, L'AGENDA PRO'…)*

.22 COURS & MARCHÉS *(COTATIONS BOVINS, OVINS-CAPRINS…)*

.24 PETITES ANNONCES

.26 ANNONCES LÉGALES

.29 ÉQUIPEMENTS

MAGAZINE // PORTRAIT // LOISIRS // OXYGÈNE

.30 JEUNES AGRICULTEURS : À FOND LA GOMME

.31 WEBSÉRIE : DES JEUNES QUI FONT LE CHOIX DE L'AGRICULTURE

.32 PORTRAIT : LE SENS DE L'IMPROVISATION ALIMENTAIRE



// LE DESSIN

// EN BREF

FCO/MHE Doublement des foyers en une semaine

Au 5 septembre, la France comptait 712 foyers connus de fièvre catarrhale ovine de sérotype 3 (FCO-3), soit un doublement en une semaine (342 cas au 29 août), selon le bilan hebdomadaire du ministère de l'Agriculture. La maladie a gagné sept nouveaux départements, proches des zones déjà touchées, dans l'Ouest (Sarthe), le Nord-Est (Aube, Seine-et-Marne) et la Bourgogne (Doubs, Nièvre, Haute-Saône et Yonne). Sur la base des retours de terrain, la France compterait davantage de foyers « cliniques » de FCO-3, selon GDS France, car tous les foyers ne sont pas forcément déclarés. *« Il est très important que les éleveurs et les vétérinaires réalisent cette déclaration »*, rappelle Emmanuel Garin, vétérinaire épidémiologiste à GDS France, d'autant que l'État finance les tests. *« Plusieurs experts pensent qu'il y aurait deux à trois fois plus de foyers sur le terrain »* (animaux infectés sans signes cliniques), avance-t-il. *« Le pire est à venir*, prévient M. Garin, *car la circulation du virus est maximale entre mi-août et fin octobre »*. Concernant la FCO-8, les groupements de défense sanitaire estiment, de façon macroscopique, le nombre de foyers entre 3000 et 4000. Quant à la maladie hémorragique épizootique (MHE), elle progresse en nombre de cas (518 foyers entre le 1er juin et le 5 septembre, contre 344 une semaine plus tôt), mais sans atteindre pour l'instant de nouveau département.

Vin La production rabaissée à 39,3 Mhl, en recul de 18 % sur un an

La production viticole 2024 est estimée à 39,3 Mhl (contre 40 à 43 Mhl précédemment), en net recul sur un an (-18 %) et par rapport à la moyenne quinquennale (-11 %), a indiqué le 6 septembre le service statistique du ministère de l'Agriculture (Agreste). Affectée notamment par le mildiou, elle baisse *« dans presque tous les bassins »* et surtout dans le Jura, les Charentes, le Val de Loire et le Beaujolais-Bourgogne. L'une des plus fortes diminutions concerne les Charentes où, malgré une hausse des surfaces, la production devrait diminuer de 35 % par rapport au record de 2023, à cause d'*« un faible nombre de grappes et d'une floraison déficiente »*. Dans le Val de Loire, elle baisserait de 30 % sur un an, en lien avec *« le mildiou et la coulure, consécutive à une floraison dans des conditions froides et humides »*. La production en Bourgogne-Beaujolais, amputée par le mildiou et la grêle, serait inférieure de 25 % à celle, élevée, de 2023. Cette faible vendange intervient en pleine crise, surtout dans le sud de la France. Dans le Bordelais notamment, une réduction des surfaces s'ajoute aux pertes liées à la coulure, au millerandage, au mildiou et à la grêle, d'où une production estimée en recul de 10 %, après celle déjà réduite l'an dernier.

LOA Les sept pistes du député Dive pour la loi agricole LR, Égalim réintégré

Après s'être *« penché »* la semaine dernière sur les propositions de la FNSEA, le député Les Républicains Julien Dive indique à Agra presse, qu'il travaille désormais sur les sept pistes suivantes pour la proposition de loi agricole annoncée fin juillet par son parti dans le cadre du *« pacte législatif »* : *« assumer la souveraineté alimentaire et la place de l'agriculture. Décliner les plans de filière »*; *« lutter efficacement face à la multiplication des impacts climatiques : épargne de précaution, livret d'épargne »*; *« donner de la perspective de compétitivité : abrogation des surtranspositions, simplification administrative et adaptation de l'entretien aux réalités départementales »*; *« investir sur la recherche et rééquilibrer la prise de décision sur l'usage d'outils phytosanitaires »*; *« installer les nouvelles générations : fonds national de soutien à l'investissement »*; *« transition : gestion de l'eau, stratégie carbone, activités auxiliaires »*; *« négociations commerciales »*. Ce dernier point, celui de la réforme des relations commerciales, n'était pas à l'ordre du jour lorsque Julien Dive et son homologue sénateur, Laurent Duplomb ont commencé à plancher sur ce texte, souhaitant tous deux traiter le dossier Égalim séparément et ultérieurement.

// HOMMAGE

Décès de la figure du Charolais Daniel Rizet

Daniel Rizet, figure emblématique de la race bovine charolaise, est décédé le 7 septembre 2024 à 79 ans. Éleveur bovin — mais aussi avicole et caprin — en Saône-et-Loire, il avait consacré sa carrière à la valorisation de la filière charolaise, occupant des fonctions de premier plan au sein des différentes instances qui assurent la défense et la promotion de cette race. Ancien du CNJA et secrétaire général de la Chambre départementale d'Agriculture, il fut l'un des membres fondateurs des AOP Bœuf de Charolles et Fromage Charolais. Ancien président du syndicat de défense du fromage charolais AOP, il était le président de *« l'Ambassade du Charolais »* créée en 1983 et membre de l'Académie de la Viande.

DR

Terres de Bourgogne

1, rue des Coulots
CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne). SARL au capital de 139231 € *(Création 1989, pour une durée de 99 années).* RCS B. 351475504
Associés principaux : FDSEA Côte-d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne
Commission paritaire des journaux et publication 0526 T 88045
ISSN : 1969-8232 Dépôt légal : à parution
Tirage moyen par numéro : 6200 ex.
Abonnement annuel : 123 € - **Prix au numéro :** 2,40 €
Imprimeries : Roto Champagne, rue des Frères Garnier, ZI de la Dame Huguenote, 52000 Chaumont.
Origine du papier : France / Belgique
Taux de fibres recyclées : 91 % - **Certification :** PEFC/FSC
« Eutrophisation » (ou impact sur l'eau) : Ptot 0,01 kg/tonne

• **Gérante et directrice de publication :** Mauricette Besançon
Rédaction : redaction@terres-de-bourgogne.net
• **Rédacteur en chef :** Berty Robert b.robert@terres-de-bourgogne.net
• **Secrétaire de rédaction :** Frédéric Duclos fduclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité : pub@terres-de-bourgogne.net
• **Régionale :** Jean-Yves Blondat : 03 80 78 90 35
• **Nationale :** SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14 Tél. 01 49 84 03 30

Syndicat national de la presse agricole et rurale

LE TRI + FACILE BAC DE TRI

// NOUVEAU PREMIER MINISTRE

Michel Barnier, attendu sur les sujets agricoles

La nomination du nouveau Premier ministre, le 5 septembre, retient toute l'attention des milieux agricoles. Certes, Michel Barnier a lui-même été ministre de l'Agriculture par le passé, mais c'est surtout sur sa capacité à gérer les dossiers qui ont motivé les manifestations du début d'année qu'il est attendu.



Ministère

Michel Barnier a été ministre de l'Agriculture entre 2007 et 2009. Il est très attendu sur ces dossiers aujourd'hui.

Michel Barnier est donc le nouveau Premier ministre nommé par Emmanuel Macron au terme d'une longue période (plus de cinquante jours) ponctuée de consultations diverses, de fausses pistes, de rumeurs, de personnalités sorties d'un chapeau avant d'y retourner très vite…

À 73 ans, le nouveau locataire de Matignon fait partie depuis longtemps du paysage politique français. Sa nomination n'est pas passée inaperçue dans les milieux agricoles et pour cause : Michel Barnier fut ministre de l'Agriculture du Président Nicolas Sarkozy, entre 2007 et 2009. Auparavant, il aura été l'un des plus jeunes députés de France, élu en 1978, à 27 ans, en Savoie, et réélu sans discontinuer jusqu'en 1993. Il a décroché son premier poste de ministre, de l'Environnement, lors de la seconde cohabitation (1993-1995) avec François Mitterrand. Ministre délégué aux Affaires étrangères (1995-1997) sous la présidence de Jacques Chirac, il est un temps sénateur avant de devenir Commissaire européen à la Politique régionale (1999-2004).

Un intérêt particulier

Nommé ministre des Affaires étrangères entre 2004 et 2005, il devient ministre de l'Agriculture en 2007. Une période marquée, en 2008, par une augmentation de la valeur de la production agricole (+3,8 %) mais aussi par une chute du revenu net des entreprises agricoles (RNEA : -20 %). L'année 2009 sera identique à la précédente (-34 % pour le RNEA) avec en prime un décrochage du commerce extérieur agricole après trois années de hausse consécutives. Avec un tel « pedigree » sa nomination a forcément suscité l'intérêt particulier d'un milieu agricole français à peine sortie d'une des plus graves crises de son histoire, en début d'année, et inquiet de voir mises sur « pause » par la dissolution de l'Assemblée nationale un certain nombre de réformes jugées favorables (moins de contraintes environnementales, meilleure prise en compte des coûts de production dans la rémunération des agriculteurs, simplifications administratives…)

Dès sa nomination, le 5 septembre, les réactions de la profession agricole n'ont pas tardé. Jeunes Agriculteurs et la FNSEA ont appelé Michel Barnier à placer l'agriculture dans les priorités immédiates de son Gouvernement, *« pour lever au plus vite les incertitudes qui pèsent sur l'activité agricole »*, ont réagi les deux organisations syndicales agricoles. La FNSEA et JA suggèrent au nouveau chef du gouvernement de *« corriger les dérives structurelles qui grèvent le goût d'entreprendre en agriculture pour redonner toute sa capacité de production à notre pays. »* Lui rappelant les fortes attentes nées des mobilisations historiques du début de l'année 2024, les deux syndicats l'invitent à se saisir au plus vite de leur loi « Entreprendre en agriculture » qu'ils ont présentée le 30 août. Ils lui demandent enfin de nommer *« dans les plus brefs délais un ministre de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire de plein exercice »*.

Dialogue et négociation

De son côté, le 6 septembre la Coopération agricole (LCA) a émis le souhait de *« co-construire »* avec lui et les membres du gouvernement et les acteurs de la filière, *« une stratégie alimentaire conquérante pour notre pays »*, a-t-elle indiqué dans un communiqué. *« La bataille de la compétitivité en termes de coûts et de prix doit être une priorité »*, ajoute LCA qui compte *« sur les capacités de dialogue et de négociation de Michel Barnier pour relancer les travaux législatifs et réinscrire la Loi agricole à l'agenda »*. La fédération des coopératives se dit également *« attentive au cap qui sera donné à l'agriculture et l'agroalimentaire dans le discours de politique générale »* qui pourrait intervenir début octobre, selon Michel Barnier lui-même. Mais le nouveau Premier ministre devra aussi faire avec les tenants d'une accélération sur la protection de l'environnement.

Ainsi, selon plusieurs ONG du secteur : sa nomination devra être l'occasion de replacer *« l'écologie au cœur de l'action gouvernementale »* et de rouvrir des « dossiers urgents » comme le plan d'adaptation au changement climatique ou la stratégie bas carbone. Autant dire que le nouveau Premier ministre devra faire preuve d'une capacité certaine en matière de grand écart, tout en manœuvrant habilement face à une Assemblée nationale sans majorité absolue et qui, à sa gauche comme à sa droite, surveillera la moindre de ses décisions.

La question est : qui pour le poste de ministre de l'Agriculture dans le Gouvernement en cours de constitution ? Le départ du Gouvernement actuel d'Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire paraît acté. Quant au, ou à la, remplaçant(e) de Marc Fesneau, il ou elle aura sur les épaules une responsabilité particulière, avec des attentes très fortes, encore aggravées par les mauvais résultats des moissons 2024, la crise sanitaire croissante liée à la FCO et à la MHE, et une récolte viticole qui s'annonce en recul de 18 % par rapport à 2023.

Berty Robert, avec Actuagri

Quel souvenir laissé comme ministre de l'Agriculture ?

Plutôt apprécié de la plupart des acteurs professionnels de l'agriculture, selon un bilan de nos confrères d'Agra Presse réalisé en avril 2009, Michel Barnier a marqué les esprits en imposant un redéploiement des aides de la Pac vers la filière ovine contre l'avis des producteurs de grandes cultures, ce qui lui vaudra une ovation au congrès des producteurs d'ovins en avril 2009. C'est aussi durant ses fonctions au ministère de l'Agriculture, que Michel Barnier lance l'objectif de réduire de 50 % la quantité de pesticides. Après le Grenelle de l'environnement, lancé par Nicolas Sarkozy, Michel Barnier a aussi annoncé un plan de relance du bio, le programme de certification à Haute valeur environnementale (HVE) ou encore le plan de performance énergétique des exploitations. Il lui fut reproché son manque de combativité en tant que ministre de l'Agriculture sur plusieurs sujets agricoles à Bruxelles. Jean-Michel Lemétayer, alors président de la FNSEA, lui reprochera ainsi de ne pas avoir assez défendu les quotas laitiers face à la commissaire agricole Mariann Fischer Boel. Les professionnels de l'agriculture estiment aussi pour certains qu'il n'a pas réussi à imposer les bases d'une Pac forte pour l'après 2013 jetées durant la présidence française de l'Union européenne. Il aura en revanche réussi à imposer à Bruxelles l'idée d'une boîte à outils permettant aux États membres d'adapter la PAC à leur contexte.



// VOLAILLES

21 Combien d'œufs ce matin ?

Thibaut Aubry collecte plus de 10 000 œufs chaque jour de l'année dans son élevage de poules pondeuses bio à Jours-lès-Baigneux.



L'éleveur avicole, à gauche, accompagné d'Aloïs Ehret, son apprenti.



Les œufs sales, fêlés, trop gros ou trop petits sont mis de côté.

Pour les éleveurs laitiers, l'astreinte, c'est la traite. Pour lui, c'est la collecte d'œufs. *« C'est comme ça chaque matin, samedi et dimanche compris, depuis mon installation il y a cinq ans »*, présente le côte-d'orien Thibaut Aubry, qui ne s'attendait pas à notre petite visite « surprise » du 28 août, en plein pic de ponte. *« En ce moment, près de 95 % des 12 000 poules donnent un œuf chaque jour, nous sommes à une moyenne quotidienne d'environ 11 500 œufs. Généralement, deux heures de travail suffisent pour les collecter via notre système automatisé, de 8 heures à 10 heures. Nous les mettons dans des alvéoles puis dans une chambre froide pour éviter tout écart de température. L'entreprise Cocorette vient les récupérer deux fois par semaine pour les amener ensuite à Amiens. Oui, Amiens, ça fait quand même un peu loin ! Avant, leur centre était à Nancy mais celui-ci a fermé »*, poursuit Thibaut Aubry.

On trie

Les œufs sales, fêlés, trop gros ou trop petits sont mis de côté : *« ils seront déclassés mais tout de même repris par le centre de conditionnement qui les valorisera en casserie »*. Le gérant de l'exploitation est épaulé depuis plus de deux ans par Aloïs Ehret, apprenti en BTSA Acse à la MFR de Quetigny : *« son aide est la bienvenue car il faut avoir les yeux un peu partout et être assez minutieux, sachant que 4 millions d'œufs sont produits tous les 14 mois, durée correspondant à chaque lot de poules. Quand tout se passe bien, la collecte quotidienne ne prend effectivement que deux heures mais nous ne sommes pas à l'abri d'un problème électrique, d'une casse mécanique ou même d'un souci avec des poules qui peut nous prendre davantage de temps, parfois la journée »*. La collecte pourrait se faire un peu plus tôt ou beaucoup plus tard dans la journée : *« dans le premier cas, je dois reconnaître que je ne suis pas très matinal, alors ce créneau horaire me convient parfaitement ! Il nous est déjà arrivé de collecter l'après-midi, exceptionnellement, mais il y a forcément beaucoup plus d'œufs, au contraire du lendemain. Cela crée un décalage »*.

Des projets

Une fois ce travail réalisé, *« nous n'allons pas jouer à la pétanque pour autant »*, plaisante Thibaut Aubry, qui est en train de monter sa propre fabrique d'aliments : *« l'idée est de gagner en indépendance… J'exploite aujourd'hui 100 ha de grandes cultures en bio : l'orge, le blé et la luzerne nourriront à terme mes propres poules. Pour être pleinement autonome, il me faudrait 600 tonnes et environ 300 ha de champs : j'en serai loin, mais ce sera déjà ça »*. L'éleveur installe des cellules de stockage avant l'arrivée d'un broyeur à disque et d'automates pour faire tourner cette future fabrique. Thibaut Aubry, qui était passé dans nos colonnes en début d'année suite à une action syndicale FDSEA-JA menée dans un supermarché à Dijon, se félicite d'une évolution du prix de l'œuf : *« il est passé progressivement de 15 à 17 centimes. Cette hausse est notamment due à l'augmentation des poulettes qui approchent désormais les 9 euros. Mais tout n'est pas rose pour autant car tout reste très cher. Notre fabricant nous vend l'aliment à 650 euros la tonne, alors que le blé bio nous est acheté à moins de 200 euros ! »*.

AG

// TRAITS AUXOIS

21 De très beaux champions

Le National Trait Auxois a sacré de magnifiques animaux le week-end dernier à Semur.

Après sept concours qualificatifs cet été, les éleveurs de Traits Auxois avaient rendez-vous les 7 et 8 septembre à Semur pour leur grande finale nationale. Comme l'an passé, nous mettrons l'accent sur les deux grandes championnes de cet événement. Le titre jeune, pour commencer, a été remporté par Libellule de Marcilly, une pouliche de trois ans appartenant à Maëlys Diot, de Savigny-en-Terre-Plaine (89). La jeune commerciale en ovins avait qualifié sa pouliche lors du concours de Vitteaux *: « Libellule avait terminé première de sa section, elle a remis ça ce matin à Semur, ce qui lui a donné le droit de prendre part à l'ultime finale cet après-midi ! »*. Habituée aux deuxièmes et troisièmes places, Libellule de Marcilly a cette fois-ci remporté la mise et participera probablement au prochain concours général à Paris. Si cela est le cas, Maëlys Diot prendra part à son deuxième salon consécutif après avoir terminé à la cinquième place de l'édition 2024, avec la demi-sœur de Libellule. À noter que les deux pouliches de la jeune éleveuse avaient été achetées à Frédéric Berrier (Provency) lors d'un concours de poulains organisé à Saulieu (la prochaine édition aura lieu, par ailleurs, le 19 octobre).



Libellule de Marcilly (Maëlys Diot), championne jeune.



La championne adulte, née en Côte-d'Or, répond au nom de Kalia d'Huilly et appartient à Éric Seuve (Gironde).

Bravo Kalia

Kalia d'Huilly, en provenance de la Gironde chez Éric Seuve, a ensuite triomphé chez les adultes. Cette jument de 4 ans née chez Florian Bizouard à Huilly, hameau d'Allerey en Côte-d'Or, s'était qualifiée le 28 juillet à Briffons (63) et n'est pas inconnue au bataillon puisqu'elle s'était déjà imposée à Semur, dans le championnat jeune de 2022. L'animal acheté par l'éleveur girondin il y a trois ans et demi s'était ensuite hissé à la seconde place du concours général à Paris en 2023, juste derrière Doly d'Huilly, ancienne jument d'Édouard Beurton de Censerey. *« C'est d'ailleurs Édouard qui a mené Kalia aujourd'hui car personnellement, je ne pouvais pas me prêter à l'exercice. Merci à lui ! »*, confie Éric Seuve qui, lui aussi, sera très probablement de la partie lors du prochain concours à Paris. Pour l'anecdote, Léane Bizouard, la fille du naisseur, avait réalisé son tout premier poulinage seule, avec l'arrivée de Kalia d'Huilly.

AG



Le Gaec Granges de Vesvres a réalisé une superbe finale en remportant le championnat mâle adulte avec Duc de Chalas, ici en photo. L'élevage de Vesvres est également reparti avec le prix de famille, la veille, avec une descendance d'Étoile des Granges.



Le prix d'ensemble, pour la SCEA Gaugey Père et Fils.

// PORTRAIT

89

À l'aube de la retraite

D'ici quelques semaines, au 1er décembre prochain précisément, Francis Letellier, éleveur à Saint-Privé, quittera le monde professionnel pour une nouvelle vie, celle de la retraite. S'il est bien connu en Puisaye, il l'est également en dehors de ses terres grâce à ses dix années à la présidence de la FDSEA de l'Yonne. Retour sur une carrière bien remplie professionnellement et syndicalement parlant.



Francis Letellier prendra sa retraite le 1er décembre prochain.

Après une vie professionnelle bien remplie, Francis Letellier, éleveur à Saint-Privé et ancien président de la FDSEA de l'Yonne de 2007 à 2017, s'apprête à raccrocher. Le 1er décembre prochain marquera l'entrée dans sa nouvelle vie, celle de retraité.

Sa vie active, elle, a commencé le 1er janvier 1980, à seulement 19 ans, en reprenant quelques ha de son papa. Puis, quelques années plus tard, en 1987, Francis et son frère Bruno, qui s'installe l'année suivante, achètent une ferme riveraine.

Chez les Letellier, il y a toujours eu des vaches à lait. Mais en 1984, années des « quotas laitiers », le développement de l'activité est freiné. « *On ne pouvait pas avoir du lait comme on le voulait. Alors, pour diversifier la production, on a monté deux poulaillers : un petit de 200 m² où on faisait des cailles de chair, un autre de 400 m² où on faisait des poulets de chair* ». Mais en 1999, lors de la tempête, le grand tunnel s'est envolé une première fois, puis une seconde l'année suivante, ce qui était trop pour les frères Letellier, qui prennent la décision d'arrêter la production de volailles. De toute façon, les poulets, ce n'était pas leur truc. « *En 2000, on réussit à avoir une référence laitière supplémentaire. À ce moment-là, on décide donc de moderniser l'exploitation : la salle de traite a été agrandie, la stabulation refaite, etc.* ».

Un nouveau cap est ensuite passé avec l'installation de l'irrigation, en 2007 (aujourd'hui 80 % de la surface est irrigable), et celle d'un robot de traite, en 2011. « *Pourquoi l'irrigation ? À travers cela, l'objectif est de sécuriser les stocks de maïs ensilage pour en avoir suffisamment pour l'alimentation des vaches, car nos terres sont séchantes. Cela nous permet d'être autosuffisants en aliment grossier. Quant à l'arrivée du robot, il faut avouer que cela a bien amélioré les choses au niveau de la pénibilité du travail. En temps de travail, on ne gagne pas énormément mais en termes de pénibilité la différence est grande* ».

Les années passent, la ferme a bien grandi, la production aussi. Aujourd'hui, 700 000 litres de lait sont produits par an (vendus à Sodiaal), ainsi que 100 ha de céréales, hors maïs (vendues à 110 Bourgogne). « *Au robot, il y a toujours entre 60 et 62 vaches. Au total, il y a 100 bêtes en comptant le renouvellement* ».

C'est donc une ferme qui tourne que Francis Letellier s'apprête à laisser. Mais pas à n'importe qui. « *Mon neveu reprend mes parts et travaillera donc avec son père. La passation sera officielle courant 2025* », confie-t-il.

Un caractère bien trempé

Francis Letellier est bien connu pour son côté travailleur, mais aussi pour son caractère bien trempé. La raison pour laquelle il décide de devenir agriculteur en est le plus bel exemple. « *Mon père me disait toujours : « Toi, tu ne seras jamais paysan. Fais autre chose, soit fonctionnaire ». Je pense que c'est par esprit de contradiction que j'ai voulu devenir paysan* », rit-il. « *Et puis je voulais que la ferme familiale reste dans la famille. J'aurais trouvé ça dommage que cette ferme que mes parents ont achetée en 1953 finisse dans les mains de quelqu'un d'autre. C'était d'ailleurs important pour moi que la ferme reste dans la famille à mon départ à la retraite, ce qui sera le cas avec la reprise de mes parts par mon neveu* ».

Mais sous cette étiquette de personne à fort caractère, ce qui lui importe, ce sont les autres et l'importance du collectif. Ce n'est pas pour rien que dès son plus jeune âge, alors qu'il n'est même pas encore installé, il fait ses premiers pas dans le syndicalisme, à la FDSEA. « *J'avais 17 ans* », se souvient-il. « *J'ai d'abord été sympathisant, avant de m'installer, puis j'ai adhéré. Quelques années plus tard, je suis devenu président cantonal, du canton de Bléneau-Saint-Fargeau. Puis, un beau jour, Gilles Abry, alors président de la FDSEA de l'Yonne, candidate à la présidence de la Chambre d'agriculture, où il est élu en 2007. Il fallait alors élire un nouveau président pour le syndicat. Je me suis proposé et j'ai été élu (le 23 avril 2007, ndlr). J'ai donc fini le mandat de Gilles Abry et j'en ai fait trois autres derrière (jusqu'à ce que Damien Brayotel lui succède le 20 juin 2017, ndlr)* ».

Durant son mandat de président local, il devient aussi administrateur pour la Région à la FNSEA, durant six années. « *C'est un très bon souvenir. Cela m'a permis d'avoir une autre vision, une ouverture d'esprit, de dépasser celle uniquement du local, d'avoir une prise de conscience des problématiques des autres départements, de l'importance et de la difficulté de trouver des accords globaux pour la « ferme France ». C'est sportif, mais très intéressant. Et puis, j'ai eu l'occasion de faire des voyages découvertes à travers l'Europe (en Italie, en Bulgarie et au Danemark) grâce à ce poste, ce qui m'a permis de découvrir d'autres agricultures* ».

Des souvenirs comme président de la FDSEA, il en a. Mais l'un des plus marquants, selon lui, c'est l'accueil du congrès de la FNSEA en 2010. « *C'est un souvenir qui restera gravé dans la mémoire de toutes les personnes présentes à ce moment-là. J'avais la chance d'avoir une équipe de professionnels et d'administratifs qui ont beaucoup travaillé pour que cet événement soit beau. On a réussi le challenge, on était d'ailleurs tous très ému de cette réussite. Tout le monde a joué le jeu, même les anciens administrateurs et élus. C'était un très bel événement* », raconte-t-il.

La passation de pouvoirs

Et puis un jour, il est temps de passer la main. « *Là, tout s'arrête. Et il faut être prêt. J'avais été conseillé par André Thomas, un autre ancien président de la FDSEA de l'Yonne, qui m'avait dit « Francis, il faut que tu prennes conscience qu'un jour, tout cela va s'arrêter. Et quand cela s'arrête, c'est brutal. Du jour au lendemain, ton téléphone ne sonnera plus ». Je m'étais donc préparé à tout cela, j'avais déjà repris l'activité sur la ferme un peu plus intensément. Quand on n'est plus président, on revient à son vrai métier, celui d'agriculteur, même si on ne le quitte pas pendant la fonction. Mais quand on est absent trois jours dans la semaine pour des réunions, des rendez-vous syndicaux, il y a plein de choses qu'on ne fait pas sur la ferme. C'est avec le travail qu'on arrive à passer le cap du tumulte syndical* ». Il poursuit. « *Cela a été un peu compliqué de décrocher au début, ça a été dur six mois, car j'étais dedans 7 jours/7. Aussi, je voulais vraiment réussir à me mettre en retrait et ne pas dire à Damien ce qu'il avait à faire. Mais quand on est président d'un syndicat comme celui-ci, il faut savoir se retirer au bon moment, ne pas faire le mandat de trop. Car déjà, c'est usant pour soi, et puis surtout, il ne faut pas lasser les gens qui te font confiance. J'ai toujours été quelqu'un qui a une « grande gueule », on savait qui j'étais. Je me suis fâché avec pas mal de monde, mais j'allais « au front » pour défendre les intérêts des agriculteurs et de la FDSEA, jamais mes intérêts personnels* », assure-t-il.

Aider les autres, Francis Letellier a toujours eu ça dans le sang. « *J'aurais eu du mal à passer ma vie à ne m'occuper que de mon nombril. J'apprécie de pouvoir aider les autres, d'apporter à un collectif pour le faire progresser. Quand j'étais président, je n'ai jamais fait une action pour moi. Mon leitmotiv était : que peut-on faire pour tout le monde ? Je l'avoue, parfois j'ai dû défendre des choses qui pouvaient me chagriner, mais je l'ai fait, pour l'intérêt commun. C'est ça être président d'un syndicat agricole* ».

Optimiste pour l'avenir agricole

Régulièrement présent sur des événements syndicaux en tant qu'adhérent, ou sur des rendez-vous agricoles en tant qu'agriculteur, Francis Letellier dit se « permettre » aujourd'hui de donner davantage son avis depuis qu'il n'a plus autant de responsabilités. « *Mais quand je parle, c'est en tant que Francis Letellier, par en tant qu'ancien président de la FDSEA. Le président, c'est Damien, je me dois de m'effacer. Je représenterai toujours la parole de la FDSEA si on me le demande, mais il ne faut pas qu'il y ait d'ambiguïté, je ne suis plus le président. Je n'ai pas à parler à la place de Damien, cela ne serait pas correct et serait même certainement désagréable pour lui* ».

Mais le syndicalisme aura forcément toujours une part importante dans sa vie, avec des valeurs qui lui parlent. « *La FDSEA est un syndicat qui construit, défend et regarde vers l'avenir, il ne se replie pas sur lui-même et ne dit pas que c'était mieux avant. Ce n'était pas mieux avant, c'était différent. Moi, je suis optimiste pour l'avenir du syndicalisme. Il rebondira toujours. On a connu des phases critiques, aujourd'hui on est sur un syndicalisme solide, bien qu'il soit attaqué de toutes parts, des médias nationaux comme de nos opposants. Cela ne m'a jamais fait peur. Tant que l'on reste sur nos bases solides, on n'a pas de souci à se faire* ».

Cet optimisme, il l'a aussi vis-à-vis de l'agriculture. « *Je suis confiant, oui. C'est quelque chose dont on a besoin au moins trois fois par jour et qui façonne l'environnement. Je pense que demain, au même titre que l'eau, l'agriculture sera un enjeu stratégique au niveau planétaire. Il faut croire en l'agriculture. Je suis persuadé que demain, on fera encore mieux que ce que l'on fait aujourd'hui, qu'on arrivera à se passer des traitements grâce à la recherche. Mais il faudra aussi intégrer les enjeux d'aujourd'hui et de demain, liés aux aléas climatiques, pour réussir à être résilient* ».

S'il est encore président du groupement d'employeurs AVE 89 (depuis décembre 2017, ndlr) et adjoint au maire dans sa commune, Francis Letellier est bien décidé à accorder bien plus de temps à ses proches une fois à la retraite, même si on devait le retrouver à la section des anciens de la FDSEA, où il souhaite adhérer. « *Mais sans fonction car je compte bien prendre du temps pour moi, prendre du recul et surtout passer du temps avec ma femme, mes enfants et mes petits enfants. Ma femme ne m'a pas vu pendant dix ans avec mes responsabilités, je pense que je lui dois quelques voyages de retard* », sourit-il pour conclure.

Christopher Levé



Syndicalisme → Le conseil d'administration de la FDSEA a procédé à des élections partielles de membres de son bureau dans l'attente de la prochaine campagne d'élections de l'hiver prochain.

Francis Letellier préside la FDSEA

Lundi 23 avril le conseil d'administration a élu Francis Letellier à la présidence de la FDSEA. Il remplace Gilles Abry démissionnaire à la suite de son élection à la présidence de la Chambre d'agriculture. Les syndicalistes ont également complété le bureau après les départs de quelques membres : ils ont élus deux secrétaires généraux adjoints, Jean-Luc Gennerat et Frédéric Bonnet. L'équipe du bureau est donc la suivante : président Francis Letellier, première vice-présidente Nadine Darlot, vice-présidents Etienne Henriot et Jacques Tribut, secrétaire général François Cormerois, secrétaires généraux adjoints Jean-Luc Gennerat, Frédéric Bonnet, trésorier Pierre Allard et trésorier adjoint Philippe Ricbourg. Le bureau comprend de fait les présidents régionaux de la FDSEA, le président des Jeunes agriculteurs et un certain nombre de membres associés.

En se présentant à ses collègues, Francis Letellier, 45 ans, marié, deux filles, en GAEC à Saint-Privé avec son frère sur une exploitation de 160 ha et 410 000 litres de quota laitier avec un salarié en groupement d'employeurs, a insisté sur son attachement local. «*Je suis un fervent défenseur de l'action locale, ainsi que du renouvellement des générations*». Pendant 25 ans, il a été trésorier de la CUMA de Saint-Privé dont il est l'un des trois fondateurs. Impliqué dans la vie syndicale «*grâce à un voisin, qui m'a amené à une réunion syndicale*», il a été président cantonal des JA de Bléneau, puis du syndicat local de la FDSEA avant d'en devenir président cantonal et régional. Il préside l'Adasea depuis 2000. Il a dit son intention de travailler en collaboration avec les autres élus.

Jean-Luc Gennerat de Piffonds à 47 ans est président cantonal de la FDSEA de Villeneuve-sur-Yonne, président de la section végétale de la FDSEA et depuis deux mandats administrateur de l'AGPB. Ce céréalier, (blé, orge, colza, pois, et culture de semences) s'est diversifié dans la production de jus de pomme.

Frédéric Bonnet de Soucy, 30 ans, marié, est installé depuis 2000 dans le GAEC d'Heuré à Saint-Clément avec Etienne Henriot. Ce «*scopeur*» est président cantonal de Sens depuis les dernières élections. Il n'est pas «*passé par la case JA*».

Outre ces nouveaux membres, le conseil d'administration a élu et désigné d'autres représentants de la FDSEA dans des organisations agricoles, notamment en raison du décès de Bernard Perrier.

Francis Letellier est le nouveau président de la FDSEA. Cet éleveur laitier poyaudin est un ardent défenseur de l'action locale.

JEAN PIERRE ARLIX

L'annonce de la prise de poste comme président de la FDSEA de l'Yonne par Francis Letellier, dans nos colonnes du 27 avril 2007.



// TERRES DE JANIE

58

Une finale pleine de sens

Le 31 août, entre Pouques-Lormes et Bazoches se déroulait la finale départementale de concours de labour des JA de la Nièvre. Un événement chargé de symboles.

Dans une parcelle d'environ 10 ha, mise à disposition par Stéphane Sauterelle, les JA de la Nièvre orchestraient leur finale départementale de concours de labour, le 31 août entre Pouques-Lormes et Bazoches. Afin d'être au diapason de la finale régionale et nationale, l'événement avait été renommé Terres de Janie et a regroupé près de 40 participants.

Pour Simon Gauche, président des JA de la Nièvre, ce rendez-vous est synonyme de convivialité et de partage: *« Déjà entre professionnels, car nous pouvons aborder des sujets dont nous ne parlons pas forcément dans un autre cadre. Ensuite, il y a les échanges avec les représentants de la profession, qui se font dans une ambiance décontractée. Enfin, ce sont les discussions avec le grand public qui s'ajoute à tout cela »*. D'ailleurs, afin d'attirer les visiteurs, les JA de la Nièvre avaient prévu des activités en parallèle de leur concours de labour: course de C15 et traîne-cul, structure gonflable pour les enfants, baptêmes de conduite d'engins agricoles, déchiquetage, etc.

Persévérance indispensable

Si le but était de passer *« un bon moment »*, Simon Gauche pointe également que cette finale est l'occasion de montrer à tous que: *« les jeunes s'engagent et arrivent à réaliser des projets d'envergure ; il faut être fier de ce que nous arrivons à accomplir. Malgré nos avis parfois différents, nous savons nous regrouper dans une visée commune pour parvenir à nos fins. Je suis confiant pour l'avenir, car des cantons se sont relancés ces deux dernières années au niveau des JA. Nous sommes de plus en plus nombreux et c'est tant mieux! C'est pour cette raison que je pense que l'agriculture à encore de beaux jours devant elle dans notre département. Certes, il y a encore pas mal de boulot pour assurer un revenu à tous, mais il y a du travail pour tous : que ce soit pour ceux qui souhaitent s'installer ou pour ceux qui veulent devenir salarié. Il ne faut simplement pas baisser les bras devant l'adversité, et preuve de ce courage nécessaire pour réussir : le succès de la finale d'aujourd'hui »*.

Chloé Monget

Une vidéo accompagne cet article sur www.agribourgogne.fr



Près de 40 concurrents participaient à la finale de concours de labour des JA de la Nièvre.

Un peu amer

La finale départementale fut aussi l'occasion pour les JA d'exprimer leur mécontentement notamment pour les retards de paiements des MAEC ou encore sur la gestion de la prédation. En parallèle, ils regrettent aussi l'absence de représentants du Conseil départemental de la Nièvre. Les JA de Lormes précisent: *« Cela reflète son désengagement pour l'agriculture… c'est bien dommage »*.



La banderole exprimant le mécontentement des JA face à certaines situations trônait à proximité du podium.

Palmarès complet

Labour à plat: 1. Lorré Romain (Corbigny), 2. Haghebeart Jean-Denis (Brinon), 3. Dubuis Damien (Corbigny), 4. Menier Thomas (Tannay), 5. Madelenat Lucie (Saint-Benin), 6. Maillault Benjamin (Decize), 7. Lauferon Louis (Château-Chinon), 8. Collot Sylvain (Saint Saulge), 9. Buchli Benoît (Chateau-Chinon), 10. Genet Damien (Tannay), 11. Martin Gaëtan (Luzy), 12.. Thomas Guillaume (Decize), 13. Loiseau Brice (Châtillon), 14. Montaron Jérémy (Châtillon), 15. Remond Damien (Moulin-Engilbert), 16. Montcharmont Mathieu (Luzy), 17. Bourgeot Clément (Lormes), 18. Lucier Benjamin (Saint-Benin).

Labour en planche: 1. Perdriat Clément (Tannay), 2. Clément de Givry Louis (Brinon), 3. Cayre Quentin (Decize), 4. Tramçon Jérôme (Corbigny), 5. Rousset Baptiste (Tannay) et Deboux Célestin (Châtillon), 6. Lachot Nathan (Brinon), 7. Lordey Bertrand (Luzy), 8. Cayre Lucas (Decize), 9. Perdriat Thomas (Lormes), 10 Martin Grégory (Saint Saulge), 11. Jarreau Thomas (Clamecy-Varzy), 12. Boulenger Simon (Château-Chinon), 13. Hénault Diego (Saint Saulge), 14. Camuzat Loïs (Corbigny), 15. Tardivat Audrey (Saint Benin), 16. Courault Alexis (Château-Chinon), 17. Aulard Mathis (Châtillon), 18. VeauJallois Nicolas (Montsauche).

// CONCOURS DE LABOUR DES JA DE SAINT-BENIN-D'AZY

58

Un bel avenir

Le 24 août, les JA de Saint-Benin-d'Azy tenaient leur concours de labour. Le lendemain, ils furent également au rendez-vous pour le défilé des chars du Comice du canton.

C'est dans une parcelle mise à disposition par Christophe Coichot que les JA de Saint-Benin-d'Azy ont tenu leur concours de labour le 24 août. Avec près de 40 concurrents au départ, Guillaume Thomas, président des JA du canton salue l'engagement de tous.

Pour lui, cet événement ne s'arrête pas à l'ouverture de sillons: *« Un concours de labour c'est avant tout un grand rassemblement. D'une part, c'est un ralliement des concurrents car ils viennent de tout le département pour participer et d'autre part c'est une réunion incontournable pour l'équipe des JA du canton. En parallèle, je pense que les forces de ces manifestations sont bien évidemment la compétition, mais surtout la convivialité qui y règne. En effet, ces rendez-vous permettent de se retrouver dans une ambiance détendue, autour d'une bonne bière »*.

Un bel avenir

Cette atmosphère si particulière a d'ailleurs très probablement une influence sur la vision de Guillaume Thomas pour l'avenir des JA du canton: *« Aujourd'hui, je vois le futur un peu mieux pour notre groupe. Le concours de labour, et notre participation au défilé de char du comice, ont montré que nous pouvons travailler main dans la main pour arriver à un beau résultat. Je suis persuadé que le bureau va perdurer avec cette cohésion et donnera envie aux jeunes de poursuivre ces actions qui font la vie de nos campagnes »*; preuve d'un succès certain, le repas du soir a attiré plus de 1 000 personnes.

Chloé Monget

Une vidéo accompagne cet article sur www.agribourgogne.fr



JA de Saint-Benin-d'Azy

Près de 40 concurrents étaient au départ du concours de labour des JA de Saint-Benin-d'Azy.

Palmarès complet

Brabant: Loisy Frédéric, Loiseau Brice, Prudon Quentin, Lucier Quentin, Lasne Maxime, Gaume Louis, Tardivon Victor, Lucier Benjamin, Loustaunau Noah, Clair Antoine, Dubuit Damien, Madelena Lucie, Prudon Éric. 3. Lorré Romain, 2. Benjamin Maillaut, 1. Roumier Adrien.

Planche: Amelaine Romain, Dylan Gonzales, Maurice Gauche, Descreau Bruno, Moysan Théo, Cayre Lucas, Martin Grégory,Timéo Bligant, Engueran Batho, Garnier Maxime, Loret Gilbert, Tardivat Gilbert, Tardivat Audrey, Hénault Diego, Gauche Simon. 3. Gauche Frédéric, 2. Perdriat Thomas, 1. Clément de Givry Louis.



// ENSEIGNEMENT AGRICOLE

21

Bienvenue mesdames

L'équipe de direction de la Barotte connait plusieurs changements en cette rentrée 2024.



Nathalie Blondeau (nouvelle directrice adjointe), Agathe Mennessier (nouvelle directrice), Florence Lemaire (ancienne directrice, partie dans la Drôme), Lou Dupuy (nouvelle CPE) et Sylvie Bruey (passée de la comptabilité au secrétariat général).

À chaque rentrée son lot de nouveautés ! En plus des élèves, l'équipe de direction de la Barotte a bien changé depuis la dernière année scolaire. En premier lieu, Agathe Mennessier est la nouvelle directrice de l'établissement : l'ancienne responsable du site forestier de Crogny, dans l'Aube, succède à Florence Lemaire, qui était en poste depuis septembre 2020 à Châtillon-sur-Seine. L'ancienne directrice occupe désormais un poste similaire à l'EPL Terre d'horizon, à Romans-sur-Isère. Florence Lemaire ne gardera que de bons souvenirs de son travail en Côte-d'Or avec une nouvelle dynamique impulsée dans le recrutement des élèves et dans les relations avec les professionnels, sans oublier les deux participations au TIEA (trophée international de l'enseignement agricole) et l'entrée de l'exploitation agricole du lycée dans la filière AOP Époisses. Seules ombres au tableau : son arrivée en plein covid et les problèmes rencontrés dans la nouvelle restauration de l'EPL : *« sur ce deuxième point, des travaux mal réalisés nous empêchent depuis deux ans de bénéficier de notre nouvelle cantine, à cause d'une dalle mal conçue, des carreaux mal posés et des problèmes d'étanchéité. Heureusement, le Conseil régional a pris les devants avant même la fin des procédures. Tout sera très rapidement remis dans l'ordre, ce n'est plus qu'une question de jours »*.

Dans la continuité

Agathe Mennessier arrive avec le plein d'enthousiasme, dans un environnement décrit comme *« très familial, avec beaucoup de personnes investies »*. Cerise sur le gâteau : l'exploitation du lycée est orientée en production laitière : un système qu'affectionne tout particulièrement la nouvelle directrice, ancienne fille d'éleveurs laitiers. En poste depuis 2017 aux Loges-Margueron, près de Bar-sur-Seine, Agathe Mennessier préparait depuis l'an passé sa mutation, imposée tous les huit ans pour ces postes de direction. La nouvelle responsable aura à cœur de poursuivre le travail engagé au sein de l'établissement, tout en maintenant la dynamique actuelle. Trois nouveautés sont à signaler dès ce mois de septembre : *« Deux nouvelles formations viennent de voir le jour pour nos apprentis avec le CAP métiers de l'agriculture et un brevet professionnel pour la conduite de machines agricoles. Pour nos BTS Acse, nous allons avancer les travaux sur la semestrialisation, l'idée étant de passer au contrôle continu total afin de mieux faire reconnaître la formation »*. La Barotte vient également d'accueillir Nathalie Blondeau, ancienne professeure d'EPS à Vierzon (département du Cher), au poste de directrice adjointe et Lou Dupuy, nouvelle CPE, qui était jusqu'à présent assistante d'éducation dans la région d'Albi. Dernière nouveauté notable de cette rentrée : Sylvie Bruey, au service comptabilité de la Barotte depuis mars 1993, est désormais en charge du secrétariat général.

AG

// BAIGNEUX-LES-JUIFS

21

Top, c'est parti

Les 125 jeunes de la MFR de Baigneux-les-Juifs ont fait leur rentrée ces derniers jours.



Sabine Detrain, directrice de l'établissement ici à gauche, en compagnie de plusieurs apprenants et d'Antoine Faradji (moniteur responsable des 4e).

Allez hop, au boulot ! Des Quatrièmes, Capa et Terminales Bac pro ont été les premiers à faire leur rentrée à la *« MF »* de Baigneux le 26 août. *« Ils ont été imités par leurs homologues des autres classes les jours qui ont suivi. À la date du 10 septembre, tout le monde avait officiellement repris »*, indique Sabine Detrain, directrice de la MFR, qui profite de cette rencontre pour présenter l'établissement : *« nous accueillons environ 125 jeunes de 14 à 20 ans, qui viennent principalement du Châtillonnais et du Montbardois, mais aussi de Dijon, du sud de l'Yonne jusqu'a Tonnerre et même du sud de l'Aube. Environ 99 %, pour ne pas dire 100 %, sont internes et logés dans nos locaux. Une vingtaine de salariés travaillent chez nous, si nous comptons tous les corps de métier »*.

Un nouveau Capa

Sabine Detrain enchaîne avec les différentes formations : *« les jeunes de 4e et 3e sont en alternance. Pour notre Capa Sapver (Services aux personnes et vente en espace rural), les apprenants ont le choix entre le statut scolaire et l'apprentissage, idem pour notre Bac pro Sapat (Services aux personnes et animation dans les territoires). Notre établissement propose un BPJEPS « Animateur social » ainsi qu'un Capa « Jardinier/paysagiste » qui a ouvert l'an passé. Nous dispensons aussi la formation SST (Sauveteur secouriste du travail) »*. La MFR de Baigneux *« planche »* également sur un dispositif d'accompagnement des demandeurs d'emploi par le biais d'un partenariat avec le Conseil départemental, France Travail et plusieurs associations spécialisées dans l'insertion.

En perpétuelle évolution

Originaire du Pas-de-Calais et ancienne monitrice à la MFR de Gron, dans l'Yonne, Sabine Detrain partage ici la *« politique »* de l'établissement : *« notre MFR essaye de répondre au mieux aux besoins du territoire, en proposant des formations ciblées, dans l'idée de conserver les jeunes sur les territoires concernés. Depuis 2016, nous réalisons du portage de repas dans des communes parfois très isolées, en direction de personnes âgées. Les repas sont préparés dans notre propre cuisine, ce service est étroitement liée à notre formation Capa Sapver. Nous ouvrons notre site à d'autres organismes, d'autres personnes que nos apprenants : cet été, nous avons accueilli des personnes en situation de handicap. Nous ouvrons également nos locaux pour des séminaires ou des réunions professionnelles, le syndicat de l'Époisses ou encore la Chambre d'agriculture sont déjà venus chez nous. Une MFR comme la nôtre se doit de se réinventer constamment. C'est notamment la raison pour laquelle nous avons lancé notre Capa « Jardinier/Paysagiste » l'an passé, suite à plusieurs demandes »*.

AG

Contact : 03 80 96 50 89, mfrbaigneux.com

// DIJON CÉRÉALES

21

Le nouveau directeur du pôle agricole nommé en interne

Benjamin Boyet a été nommé début septembre directeur du pôle agricole de Dijon Céréales, en remplacement de Christian Loyal, qui fera valoir ses droits à la retraite en fin d'année. Benjamin Boyet occupait au sein de la coopérative le poste de directeur des approvisionnements depuis 2021. Il avait auparavant occupé plusieurs positions au sein de l'union d'approvisionnement Area et de Maïsadour semences. Les approvisionnements s'appuient désormais sur trois responsables marchés : Paco Galloppe pour les engrais, Dominique Gelot pour les productions animales et Ludovic Bourgeois pour les produits phytosanitaires, les semences et les biosolutions.



ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BÂTIMENTS AGRICOLES
DEVIS GRATUIT
Route de Gray - Mantoche
BP 17 - GRAY cedex
03 84 65 25 98

// FCO-3

La course au temps

Gilles Rabu, technicien au GDS21, informe qu'un dispositif exceptionnel est mis en place pour faciliter les exportations de broutards.

Il était intervenu une première fois dans nos colonnes le 23 août. Gilles Rabu, technicien au GDS de Côte-d'Or, retrace la *« situation »* depuis cette édition de Terres de Bourgogne. *« Les éleveurs ovins ont été très réactifs pour commander leurs vaccins, c'est à saluer. En revanche, c'est beaucoup moins le cas chez leurs homologues bovins. Pourtant, il faut le savoir : dans les zones infectées en Belgique et aux Pays-Bas, la mortalité des bovins a augmenté de 30 à 50 % par rapport à la même période l'an passé… »*.



Réussir

Concernant la commercialisation des broutards, une stratégie a été mise en place pour répondre aux exigences sanitaires dans les délais.

On s'active

La seconde information transmise par Gilles Rabu concerne les broutards : *« une réunion s'est tenue vendredi dernier entre tous les acteurs sanitaires intervenant à un moment ou un autre dans leur commerce. Une stratégie a été mise en place pour répondre à toutes les exigences sanitaires dans les délais réglementaires »*. Six grandes étapes doivent effectivement *« tenir »* dans un laps de temps de 14 jours : *« il y a l'achat des animaux, les prises de sang, les analyses, l'émission des résultats, la collecte des broutards puis leur expédition »*, liste Gilles Rabu. Des représentants du GDS, de la DDPP, du laboratoire départemental, des vétérinaires, de la Chambre d'agriculture, du monde des coopératives et des négociants ont exposé leurs contraintes respectives avant de prendre chacun des initiatives pour gagner *« des heures, des demi-journées »* dans les différentes démarches.

95 000 étiquettes codes-barres

Le GDS a, pour sa part, préparé des outils de traçabilité utilisables rapidement, dans le but de diminuer la contrainte d'enregistrement des dossiers par le laboratoire. Comme l'explique Gilles Rabu, *« nous faisons imprimer des étiquettes à codes-barres portant le numéro des animaux afin que l'enregistrement puisse se faire rapidement avec des douchettes. Éditer en amont, sans savoir ce qui sera finalement commercialisé, va nous faire gagner du temps sur les demandes de documents et leur envoi. Il y aura du gaspillage, nous le savons, mais c'est le prix à payer pour être dans les clous. Environ 95 000 étiquettes seront ainsi imprimées, elles concerneront tous les bovins mâles et femelles de 0 à 24 mois »*. Les vétérinaires se sont engagés à réaliser les prises de sang dans les meilleurs délais après la demande des éleveurs. Le laboratoire départemental de la Côte-d'Or communiquera les résultats le plus rapidement possible. De plus, dans le cadre strict du protocole mis en place avec le GDS (étiquettes code-barre), le Conseil départemental de la Côte-d'Or, à travers son laboratoire, consentira à une remise de 33 % sur les tarifs de l'analyse.

AG

« Le GDS répond à vos questions »

Un de mes animaux vient d'être détecté positif en PCR FCO-BTV3 (ou BTV4, ou BTV8), qu'en faire ?

La positivité de la PCR indique que votre bovin est porteur du virus FCO. C'est pour cela qu'il n'est plus exportable ou vendable en élevage. La positivité peut perdurer jusqu'à 150 jours. Votre animal peut être commercialisé vers un atelier d'engraissement dérogataire. Si cet animal n'a pas été détecté au sein de votre cheptel, nous vous déconseillons, pour des raisons sanitaires, de réintégrer cet animal dans votre cheptel. Si cela s'avère impossible, nous vous conseillons de réaliser au minimum une sérologie IBR et une virémie BVD sur une prise de sang réalisée plus de 15 jours après le retour des animaux, et de mettre ce bovin en quarantaine le temps d'avoir connaissance des résultats.
Contact GDS : Gilles Rabu au 03 80 68 67 37

// FCO ET MHE

Un front qui s'élargit

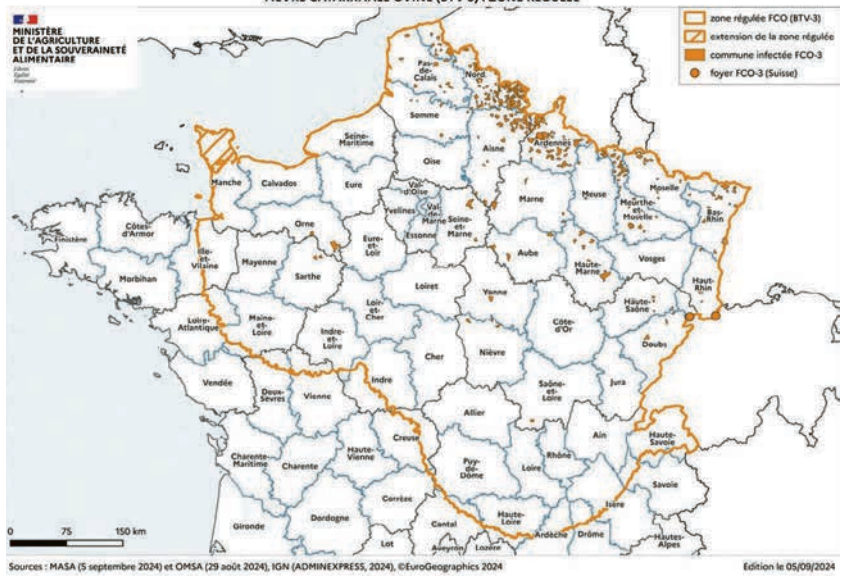
Nous faisons un nouveau point sur la progression de ces deux pathologies. Pour Patrick Bénézit, président de la Fédération nationale bovine, si l'État veut faire des économies sur les vaccins contre la MHE, c'est un mauvais calcul qui, au bout du compte, pourrait coûter bien plus cher.

Selon des chiffres du ministère de l'Agriculture, au 6 septembre, on dénombrait plus de 700 foyers de Fièvre catarrhale ovine sérotype 3 (FCO-3) en France. Sur notre région, les départements suivants sont concernés : Doubs, Nièvre, Haute-Saône, Saône-et-Loire et Yonne.

Ces chiffres ne tenaient pas compte, à cette date, des foyers touchés mais pas encore déclarés, ni de la période d'incubation de cette épizootie qui peut aller jusqu'à 18 jours.

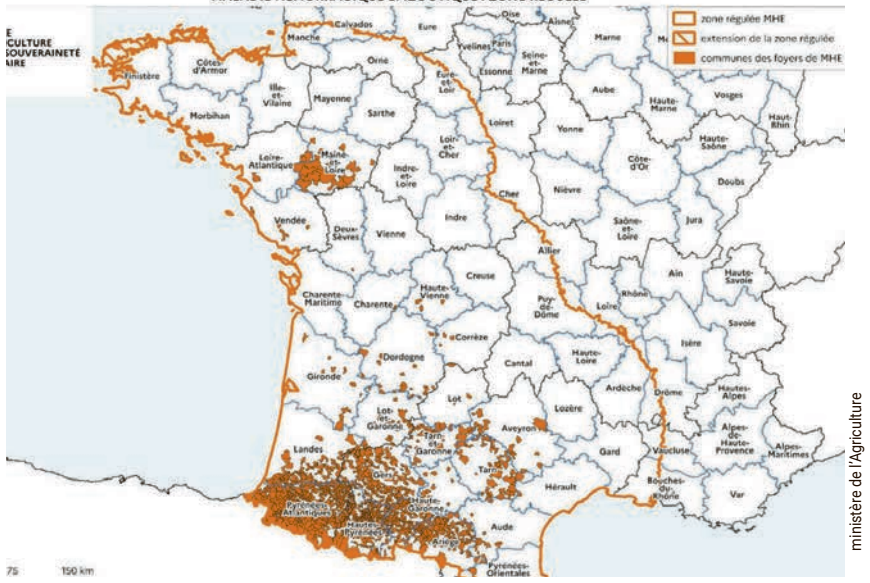
Pour mémoire, à la fin du mois d'août, la Saône-et-Loire a été le premier département français à compter à la fois des cas de FCO-3 (le nouveau variant venu des Pays Bas) et de FCO-8. Rappelons que la fourniture du vaccin est gratuite en Bourgogne-Franche-Comté (BFC). Dans l'Yonne, outre un foyer confirmé au 6 septembre, 41 cas de suspicion sont en cours d'analyse.

De son côté, la Maladie hémorragique épizootique (MHE) n'est pas encore présente en BFC mais elle remonte, graduellement, du sud-ouest. Selon les données les plus récentes dont nous disposons, à la date du 6 septembre, la maladie avait été détectée dans le Limousin, en Corrèze et en Haute-Vienne, ce qui signifie qu'à cette date, la zone réglementée concernant la MHE arrive quasiment aux portes de la Nièvre.



ministère de l'Agriculture

Zone régulée FCO en date du 5 septembre.



ministère de l'Agriculture

Zone régulée MHE en date du 5 septembre.

Économie en trompe-l'œil sur les vaccins

« Nous ne comprenons pas que tous les vaccins ne soient pas commandés, même si nous sommes conscients qu'il existe des délais de fabrication et de distribution », s'est inquiété Patrick Bénézit, président de la Fédération nationale bovine (FNB) qui réclame la mise en place d'une véritable stratégie cohérente sur les maladies vectorielles que sont la FCO-3, la FCO-8 et la MHE. Concernant la MHE, il s'interroge sur les intentions de l'État qui, par le biais de la Direction générale de l'alimentation (DGAL) dépendant du ministère de l'Agriculture a commandé deux millions de doses. Or selon le patron des éleveurs, il en faudrait dix fois plus. *« nous avons un cheptel bovin d'environ 10 millions de bêtes. Il faut deux vaccins pour chaque animal : une première prise puis un rappel pour que le vaccin soit efficace »*, a-t-il expliqué.

L'an dernier, près de 3 700 élevages avaient été touchés par la MHE ce qui représentait 5 % du cheptel. La facture avait avoisiné les 100 millions d'euros : 50 millions donnés par le ministère, 30 millions de pertes directes et un peu plus de 15 millions financés par le Fonds national agricole de mutualisation sanitaire et environnemental (FMSE). Pour les dirigeants de la FNB, acheter les vaccins et donc anticiper permettrait à l'État d'éviter une plus grosse facture en bout de chaîne.

Berty Robert, avec Actuagri

// COOPÉRATION INTERNATIONALE

71

Six Tchadiens en études longues à Fontaines

Six étudiants tchadiens ont fait leur rentrée au lycée agricole de Fontaines, en Saône-et-Loire. Ils portent une partie de l'avenir des filières agricoles de leur pays. Encadrés par la Chambre d'agriculture, ils effectueront des stages dans des exploitations du Clunisois. Une première en France qui a aussi beaucoup à apprendre d'eux.

Les six élèves venus du Tchad n'ont que 20 ans mais savent déjà qu'ils veulent développer l'agriculture de leur pays et *« créer des emplois »* puisque tous ont la fibre entrepreneuriale. Devant une trentaine d'agriculteurs, d'élus et techniciens venus à Fontaines fin août pour faire la visite du lycée, de l'internat, de l'exploitation, chacun d'eux a livré un petit bout du rêve qui les anime. *« Il n'y a pas de mot pour dire la chance d'être en France. Merci infiniment ! »*, remerciait Alain Doumram, comme ses cinq camarades. Il entre en formation production animale. Au Tchad, il travaille dans une animalerie mais *« la pratique reste toujours fragile alors que la France est mûre dans ce domaine »*. Il se voit déjà, améliorer les races locales. Le Tchad est sur *« un autre concept d'élevage avec 100 millions de têtes de ruminants, mais qui ne nourrissent pas les hommes »*. Car comme le disait le jeune fils d'agriculteurs Abel Allarassem Kosmadje, *« nous n'avons pas les moyens ou les compétences »*. Pourtant, il ne baisse pas les bras et veut devenir chef de production agricole ou conseiller agricole. Pour cela, il intègre un BTS Acse.

L'agriculture, mal connue

En toute franchise, Ngueodjingaye Rimasta, qui lui, fera aussi une formation production animale, trouve que dans son pays, bien trop de jeunes connaissent mal l'agriculture et veulent rentrer dans la fonction publique. À l'image de nos jeunes en filières agricoles, ces jeunes Tchadiens ont déjà un regard sur le monde particulièrement vif. Justine Boido Zara va intégrer le Certificat de spécialisation Production,Transformation et Commercialisation des produits fermiers, en apprentissage d'un an. *« L'élevage est la deuxième source de revenu tchadienne, mais elle est négligée. En élevage pourtant, tu peux être autonome, être ton propre entrepreneur et même embaucher d'autres jeunes et ainsi réduire le taux de chômage »*. Thierry Nang Adoumandji, issu d'une famille d'agriculteurs, a déjà une licence agroalimentaire et a travaillé dans un abattoir, dans un élevage de chèvres et de volailles ou en maraîchage. Il se décrit comme *« un jardinier dans l'élevage »* et intègre le BTS Acse pour s'installer et réaliser son projet au Tchad. Ancien président du Parlement des enfants du Tchad, Josué Mbainaissem Rimbar sort d'une business school et voit déjà *« le potentiel énorme »* pour développer l'export dans les autres pays sahéliens. Il intègre un BTS Acse pour se perfectionner. La délégation tchadienne a profité du tour de l'exploitation du lycée agricole pour poser de nombreuses questions sur les savoir-faire, les matériels, la commercialisation…

Découverte d'un écosystème

Le directeur de l'exploitation, Thomas Bonnefoy, leur a expliqué le modèle technico-économique, bien inséré dans le collectif local, avec l'adhésion à des Cuma, la commercialisation via une coopérative ou le magasin. Après la visite de Fontaines, les six jeunes sont partis à la découverte d'Elva Novia, de la filière génétique charolaise chez le président de Charolais France, Hughes Pichard, à l'EDE pour voir comment la traçabilité peut apporter de la confiance et donc de la valeur ajoutée. La présidente de Fontaines Sud Bourgogne, Anne Gonthier, les a reçus sur l'exploitation de ses fils pour monter un élevage laitier typique du département avec production de céréales. L'occasion pour elle de montrer un exemple de transmission, mais aussi comment les *« femmes, agricultrices, ont toutes leurs places dans les exploitations et sont reconnues dans les organisations professionnelles »*. Au Tchad, les agriculteurs ont beaucoup de connaissances empiriques, basées sur leurs expériences et transmission ancestrale, mais pour passer un nouveau cap, ils veulent y ajouter *« ce qui marche ici, sans forcément réinventer la roue »*. Cette *« transition »*, comme l'appelle de ses vœux Amir Adoudou Artine, entrepreneur tchadien et ancien ministre de l'Élevage, qui accompagnait cette délégation, se fera à partir des étudiants qui *« feront tache d'huile »* dans son pays. Un cercle vertueux que tout le monde souhaite, sans sous estimer l'ampleur du défi à relever. *« Ce seront deux années de sacrifice. Sans pouvoir vous perdre dans les lumières de la France. Mais, vous n'en serez que plus heureux»*, concluait-il en guise d'objectif final.

Cédric Michelin

Désherbage céréales à base de prosulfocarbe, les conditions d'emploi obligatoires à respecter

Liste des cultures non-cibles(1)

- **Cultures fruitières :** pommes, poires
- **Cultures légumières :** mâche, épinard, cresson des fontaines, roquette, jeunes pousses
- **Cultures médicinales :** artichaut, bardane, cardon, chicorée, piloselle, radis noir, bourgeon de cassis, échinacée, pissenlit, cataire, vigne rouge (feuilles)
- **Autres cultures :** sarrasin, quinoa, chia, millet, moha, sorgho

Pour les conditions d'emploi spécifiques à chaque herbicide à base de prosulfocarbe, référez-vous à votre conseiller ou sur www.syngenta.fr/prosulfocarbe

RESPECTER UNE ZONE NON-TRAITÉE
(personnes présentes et zones d'habitation et d'activité)
- 10m avec un dispositif homologué réduction de dérive à 90%.
- ou à défaut, 20m avec tout autre dispositif homologué réduction de dérive.

UTILISER DES BUSES ANTI-DÉRIVE
Dans toutes les situations, utiliser obligatoirement des buses à injection d'air homologuées « réduction des zones non traitées (ZNT) », de préférence à 90%.

RESPECTEZ LA DOSE
- 2400 g max /ha/an pour les formulations prosulfocarbe seul.
- 1280 g max /ha/an pour les formulations prêtes à l'emploi de prosulfocarbe et clodinafop-propargyl.

RESPECTEZ LA PÉRIODE D'APPLICATION
Jusqu'à 3 feuilles de la culture.

PRENDRE EN COMPTE LES CULTURES NON-CIBLES*
Ne pas appliquer de prosulfocarbe dans un rayon de 1km autour des cultures non-cibles avant leur récolte.

©Syngenta 2024

syngenta®

Syngenta France S.A. - 1228, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France. S.A. au capital de 103 516 413 Euros RCS – RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-com. : FR 11 443 716 832. Agrément MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques. Prosulfocarbe : Sensibilisation cutanée, catégorie 1, Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4, Dangers pour le milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 2. **Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.** Clodinafop-propargyl : Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4. Sensibilisation cutanée, catégorie 1. Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée, catégorie 2. Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, catégorie 1. Toxicité chronique pour le milieu aquatique, catégorie 1. **Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.** (1) Liste définie dans la limite de nos connaissances, susceptible d'être modifiée par l'ANSES dans le cadre de la Phytopharmacovigilance. *Les informations figurant sur cette annonce se limitent uniquement aux restrictions potentielles relatives aux cultures non-cibles pour l'emploi de produits à base de prosulfocarbe, à l'exclusion de toutes autres réglementations.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez https://agriculture.gouv.fr/ecophyto. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

ÉLEVAGE

// OVINS

Journée agnelage : une belle édition icaunaise

L'agnelage est une étape clé pour les éleveurs ovins. Les journées consacrées à cette thématique proposées par le programme interprofessionnel Inn'ovin et les Chambres d'agricultures aident les jeunes installés et les porteurs de projet à y voir plus clair.



Dix-huit éleveurs ont participé à cette journée organisée près d'Avallon.

Chaque année, les conseillers ovins de Bourgogne proposent aux éleveurs et futurs éleveurs une journée pour se former à l'agnelage. Cofinancée par le programme Inn'ovin et le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté (BFC), cette journée permet aux participants de se préparer au mieux pour bien réussir les agnelages : gestes techniques, gestion sanitaire, astuces d'éleveurs, alimentation… Tout est passé en revue pour réviser ou découvrir les agnelages. Cette année, la journée consacrée à cette thématique s'est tenue dans l'Yonne à Domecy-sur-le-Vault, près d'Avallon, le 5 septembre et 18 éleveurs ont pu profiter des apports des équipes de conseillers ovins.

De la théorie et de la pratique

Décomposée en deux parties, cette journée démarrait en salle avec l'intervention d'Edwige Bornot, vétérinaire. Cette première partie théorique a permis de balayer l'ensemble des sujets à connaître : l'état corporel et sanitaire des brebis avant les mises bas, jusqu'à l'après avec des astuces pour aider les agneaux à prendre un bon départ. L'alimentation, la minéralisation, le parasitisme, les aspects réglementaires liés aux avortements ou à l'identification des animaux ont également été traités. Les éleveurs présents ont pu poser de nombreuses questions et voir des gestes techniques en vidéo mais aussi manipuler du matériel avec des astuces simples et importantes à connaître : bien dimensionner une sonde, comment conserver et utiliser du colostrum, vérifier sa qualité, adapter une aiguille à de jeunes agneaux. Les apports théoriques ont été enrichis par le GDS 89 et la conseillère ovine d'Alysé, Marie Mauchossé, les techniciens de la coopérative Terres d'Ovins, mais aussi par Agathe Chevalier, en charge du dossier Ovin pour la Chambre d'agriculture régionale et Marianne Ranque, conseillère en production animale à la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

Mise en situation

L'après-midi, après un temps de convivialité, les stagiaires se sont rendus sur l'exploitation de Karine Lassalle et Nicolas Dubois, au Gaec des Champeaux. Ils ont observé la conduite des agnelages dans une exploitation spécialisée en ovins : réaliser un lot, allaiter des agneaux sur numéraires, identifier des agneaux. Les échanges ont été nombreux et riches entre éleveurs confirmés et porteurs de projets. Pour sa première édition icaunaise, la journée agnelage a permis de mobiliser les acteurs de la filière dans la transmission des savoirs essentiels aux producteurs de demain. Dans la dynamique actuelle de progression des effectifs ovins dans l'Yonne, l'accompagnement des éleveurs est une priorité des organisations professionnelles. Les programmes d'aide autour de la relance ovine, (le programme interprofessionnel Inn'Ovin financé par la Confédération nationale de l'élevage (CNE) et Interbev, et Renov'Ovin financé par la Région) permettent d'organiser des journées techniques dont les éleveurs bénéficient pleinement et sont très satisfaits.

Marianne Ranque



Ces journées agnelage sont essentielles pour permettre aux porteurs de projets d'élevage de mieux appréhender cette phase délicate de leur activité.

// SECTION BOVINE FDSEA 89

FCO, engraissement et temps de travail au programme

Le 6 septembre, à Auxerre, a eu lieu l'assemblée générale de la Section bovine de la FDSEA de l'Yonne. Une quinzaine d'éleveurs du département étaient présents pour aborder, ensemble, plusieurs sujets qui se trouvent être au cœur de leur quotidien.

Le dossier sanitaire fut riche en échanges. La propagation de la Fièvre catarrhale ovine de sérotype 3 (FCO BVT-3) continue en France et dans vingt départements dont l'Aube, le Doubs, la Nièvre, la Haute-Saône, la Saône-et-Loire, la Seine-et-Marne et l'Yonne. Il a été rappelé durant la réunion que la fourniture du vaccin est gratuite en Bourgogne-Franche-Comté (BFC). Cela reste la meilleure option pour les éleveurs afin de se prémunir des pertes économiques liées à la maladie. Dans l'Yonne, au 6 septembre, un seul foyer était confirmé au sud d'Auxerre, cependant 41 cas de suspicion étaient toujours en cours d'analyse. Pour faire face à cette épidémie 47 643 doses de vaccins ont été commandées par les éleveurs icaunais, par le biais de leur vétérinaire sanitaire. Pour autant, l'acte de vaccination pose un certain nombre de questions, car ce type d'intervention peut entraîner des conséquences sur les animaux en période de gestation.

Aide à l'engraissement

La région BFC a ouvert une aide à l'engraissement concernant la création et le maintien d'ateliers en filière bovine. L'aide est annuelle et peut être attribuée dans la limite maximum de 3 années consécutives. La subvention est attribuée sous la forme d'un forfait pouvant aller jusqu'à 4 000 euros. L'attribution de l'aide peut être bonifiée de 100 % jusqu'à 4 000 euros pour les jeunes agriculteurs (bénéficiaires de la DJA). L'aide est conditionnée à une contractualisation (contrat de production qui détaille les modalités d'engraissement, respectant les recommandations Égalim) et engage l'éleveur dans un suivi technique avec un organisme certifié par la région.

Optimisation du temps de travail

Pierre-Jean Deschamps, responsable commercial chez Aptimiz (voir encadré), est intervenu en deuxième partie de matinée afin de présenter la solution proposée par la start-up française. Le sujet de l'optimisation du temps et de l'allégement de la charge de travail chez les éleveurs bovins se trouve au cœur des réflexions de la profession, qui s'interroge sur la transmission de ses exploitations et sur l'attractivité de son métier auprès des nouvelles générations. Aujourd'hui, le métier d'éleveur doit faire face à des remises en question majeures liées aux contraintes qu'il engendre dans la vie des personnes qui l'ont choisi. Les horaires, la charge de travail, le manque de temps libre et de reconnaissance ainsi que le poids des normes qui ne cesse d'augmenter sont autant de raisons qui n'incitent pas les jeunes à s'installer. Pour gagner en rentabilité et en confort de vie, certains éleveurs de la Section bovine de la FDSEA de l'Yonne se disent prêts à se lancer dans l'optimisation de leur temps de travail.

Angèle Aristide



Assez logiquement, la FCO aura occupé une bonne part de l'ordre du jour.

Zoom sur Aptimiz

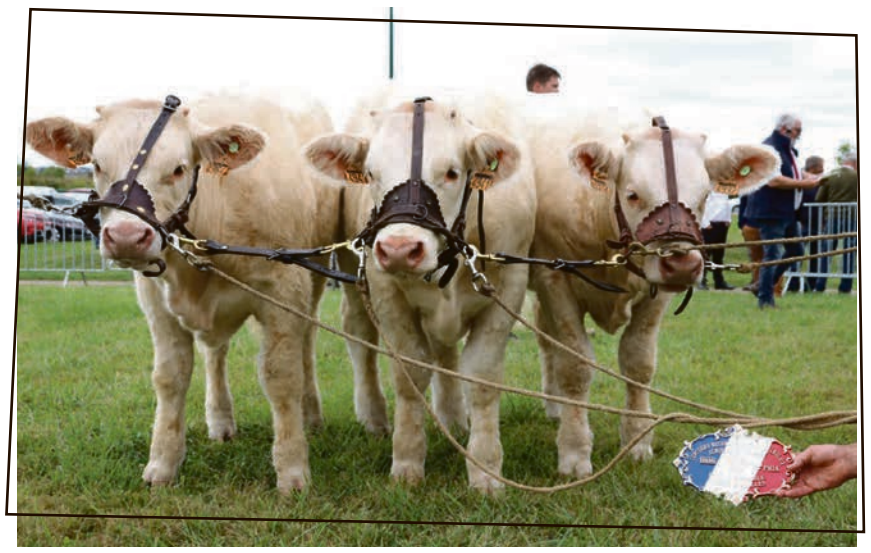
Aptimiz est une start-up fondée en 2018 par trois fils d'éleveurs pour améliorer le quotidien et le revenu des exploitants agricoles par la mesure et l'optimisation du temps de travail car aujourd'hui, un agriculteur sur deux considère la maîtrise du temps de travail comme la priorité n° 1 de leur exploitation. La solution que l'entreprise développe prend la forme d'une application mobile qui permet de déterminer automatiquement chacune des activités des agriculteurs et le temps qu'ils y consacrent. Les agriculteurs peuvent ensuite consulter et analyser leurs données en temps réel sur une interface web. Cette analyse permet d'avoir des indications sur le temps de travail par atelier, par personne et par machine ; les indicateurs techniques et allouer stratégiquement sa charge de travail grâce aux données de références proposées. Par exemple, il est possible de calculer la rentabilité horaire d'un atelier et ainsi adapter ses prises de décisions sur l'exploitation. La gestion du poste « travail » est également un enjeu majeur pour le renouvellement des générations. Qu'il s'agisse du temps passé, de la pénibilité, de l'efficacité ou des relations humaines, les nouvelles générations sont plus sensibles aux conditions et à l'environnement de travail.

ÉLEVAGE

// NATIONAL VEAUX CHAROLAIS

58 Un superbe concours en dépit des menaces

Le 6 septembre, le concours national charolais ouvrait la saison. Fidèles au rendez-vous, les éleveurs-sélectionneurs du berceau de race y ont présenté leurs meilleurs veaux de l'année et ceci, malgré des inquiétudes sur la situation sanitaire.



Malgré des interrogations quant à la situation sanitaire dans les élevages français actuellement, le concours de veaux charolais aura été d'excellente tenue.

Le concours national des veaux charolais s'est tenu le 6 septembre à Magny-Cours, dans la Nièvre, sur le site de la ferme du Marault. Ouvert aux veaux nés entre le 23 août 2023 et le 15 avril 2024, il a réuni 294 animaux issus de 93 élevages et provenant de 26 départements.

Malgré le contexte sanitaire qui a empêché certains éleveurs de se rendre à la manifestation, un bon millier de visiteurs était tout de même présent le vendredi pour assister au prestigieux concours organisé par le Herd-Book Charolais puis à la fameuse vente nationale. Les restrictions sanitaires ont tout de même impacté l'organisation de la vente. Les enchères ont ainsi été organisées en deux temps. Une première partie s'est déroulée en ligne jusqu'à la veille de la journée charolaise. Et le jour J, la vente s'est poursuivie jusqu'à l'adjudication des animaux concernés.

Un top price qui va faire carrière en Saône-et-Loire

L'animal le plus cher de la vente est Vicomte, né dans l'élevage d'Alain Birot dans les Deux-Sèvres. Et c'est un élevage de la Saône-et-Loire – le Gaec Lacour père et fils de Saint-Vincent-des-Prés — qui s'en est porté acquéreur pour 16 400 euros. 28 des 36 animaux présentés aux enchères ont été adjugés à 6 307 euros de moyenne et trois autres ont été vendus à l'amiable. La moyenne des enchères est en hausse de plus 200 euros par rapport à 2023. Côté concours, trois premiers prix d'honneur ont été remportés par des élevages de Saône-et-Loire dont le prestigieux premier prix d'honneur grands raceurs revenant au Gaec Langillier Jean-Marc et fils de Saint-Bérain-sous-Sanvignes. En femelle, c'est le Gaec Lacour père et fils qui obtient la plus haute distinction. Dans la sélection « bien naître », le premier prix d'honneur est attribué à la SCEA Pichard Hugues de Montceaux-les-Mines. Didier Métrop de Grandvaux remporte quant à lui un premier prix d'ensemble en veaux femelles. Et le challenge sans corne a été remis à l'EARL Ferme de la Limaye de Neuvy-Grandchamp.

Marc Labille

VEAUX CHAROLAIS

21 Le 21 à l'honneur

Plusieurs élevages de Côte-d'Or ont participé au concours national des veaux Charolais, avec parfois de très bons résultats à la clé.

Le concours national des veaux Charolais se tenait le 6 septembre à Magny-Cours, dans la Nièvre. Le Gaec de Saint-Roch, de Recey-sur-Ource, a remporté le troisième prix d'honneur mâle de l'année, dans la catégorie des grands raceurs. Voyageur, né le 25 février dernier, est le fils d'une vache issue de l'exploitation côte-d'orienne et d'un taureau acheté chez Jean-Marc Pacaut, en Saône-et-Loire. L'animal qui a séduit le jury (Ludovic Picaut, Moselle) avec *« ses lignes et sa classe »*, rejoindra deux élevages du département du Cher (Anthony Chéry et SCEA Bonnichon-Lemasson). Vendu dès le 18 mai, le futur reproducteur restera à Recey au moins jusqu'au concours de Semur-en-Auxois, programmé le 13 novembre. D'autres élevages de Côte-d'Or prenaient part à ce rendez-vous national : une autre belle performance a été signée par le Gaec Froidurot, de Jours-lès-Baigneux, avec un premier prix d'ensemble femelles.

AG



Thibaut Malnoury et son veau Voyageur.





// ANALYSE

Savoir passer d'un marché à l'autre

Cérévia, l'union de commercialisation qui regroupe les coopératives Dijon Céréales, Bourgogne du Sud, Terre Comtoise et Oxyane, doit composer avec des récoltes parfois décevantes. Alain Caekaert, son nouveau directeur général, décrit l'agilité dont fait preuve l'entreprise pour optimiser cette configuration de marché particulière.

En mai, Cérévia, l'union de commercialisation fédérant les coopératives Dijon Céréales, Bourgogne du Sud, Terre Comtoise et Oxyane, avait organisé une journée dédiée à ses partenaires. Une initiative appréciée et qui permettait de rencontrer Alain Caekaert, nouveau directeur général de l'entreprise, dont la prise de fonctions était récente. Ce lien fort avec ses partenaires, Cérévia va avoir l'occasion de le faire vivre dans le contexte particulier de récoltes qui est le nôtre à l'issue de cette campagne 2024, décevante en termes de résultats, notamment sur les blés et les orges. C'est dans les conditions difficiles que se juge la capacité d'adaptation d'une entreprise et pour Alain Caekaert, la configuration de marché qui se dessine offre l'occasion de prouver l'agilité technique, logistique et qualitative d'une structure telle que Cérévia.

Problème sur le PS

« Nous avons une récolte de blé compliquée en quantité et en qualité, reconnaît le directeur général. *Sur le plan national, nous serons entre 25 et 26 millions de tonnes. C'est l'une des plus mauvaises depuis les années quatre-vingt. Cela signifie qu'il n'y aura quasiment pas de disponible exportable. En qualité, le principal problème aujourd'hui sur les blés, ce sont les Poids spécifiques (PS) faibles même si, dans les régions de notre périmètre, nous sommes un peu mieux qu'au national sur ce critère. Dans ce contexte, la mission des équipes de Cérévia, c'est de valoriser les qualités dont nous disposons, sur des marchés locaux et nous assurer que nous ne subirons pas une décote qualitative ».* Pour Alain Caekaert, un point, toutefois, n'est pas à négliger : *« même si, dans d'autres pays, les récoltes sont meilleures, elles sont quand même inférieures à celles de l'an passé (83 millions de tonnes contre 94 en 2024 en Russie). La Russie exporte beaucoup mais elle ne va pas pouvoir tenir ce rythme très longtemps. On a de bonnes raisons de penser que la deuxième partie de la campagne devrait marquer un redressement des cours du blé ».*

Relocalisation des ventes

En attendant, de quelle manière les équipes de Cérévia s'adaptent-elle à la donne actuelle ? *« Nous allons voir tous nos clients industriels, sur notre périmètre national, pour faire la promotion des qualités dont nous disposons. Nous prospectons également de nouveaux clients. Nos blés sont de bonne qualité boulangère. Nous avons déjà vendu des blés meuniers sur des destinations que nous ne faisions presque jamais auparavant. On en livre dans l'Aube, dans la région bordelaise, dans la vallée du Rhône, par exemple… »* Cérévia, précise par ailleurs Alain Caekaert, est aussi confrontée à une forte demande des amidonniers, qui absorbent pas mal de quantités : *« Si vous conjuguez cela avec le fait que la Russie et l'Ukraine risquent d'être moins compétitives sur la deuxième partie de campagne, et le repositionnement de certains industriels, je suis assez optimiste ».* Moins d'export, plus de local c'est donc le choix conjoncturel qui se dessine et qui permet de mettre en avant l'intérêt pour Cérévia, de pouvoir jouer sur ces deux segments de marché, en fonction des récoltes. *« L'agilité,* poursuit Alain Caekaert, *c'est aussi avoir la capacité de maintenir à l'avenir ce qu'on développe aujourd'hui avec de nouveaux clients pour faire face à une configuration de marché atypique. C'est important de faire preuve de cette agilité parce qu'on va sans doute être de plus en plus confrontés à des aléas de production à l'avenir ».*

Bonnes perspectives sur les cultures d'automne

Et qu'en est-il des autres cultures ? *« Sur le colza, la récolte a été bonne, en quantité comme en qualité et les prix sont également à un bon niveau. C'est une culture qui va permettre aux agriculteurs de se récupérer un peu, d'autant plus qu'on est dans un contexte où, globalement, la récolte européenne est plutôt déficitaire. Sur les cultures d'automne, les perspectives sur le maïs, le soja et le tournesol sont bonnes ».* Reste la question des orges, sans doute la plus compliquée à gérer cette année : *« Sur les orges fourragères on a le même problème que sur les blés, avec des PS en deçà des attentes. Le problème c'est que le marché local des orges fourragères est compliqué. Il va donc falloir parier sur l'export, ce qui sera plus difficile. Cérévia, dans ce cadre, va chercher à sélectionner un maximum d'orges en brassicole dans notre « tas » global. C'est une mission à plus long terme que nous nous fixons, pour les prochaines années »* conclut le directeur général de Cérévia.



Dijon Céréales

Alain Caekaert dirige Cérévia depuis le mois de mars.

Berty Robert

// BILAN DE RÉCOLTE

Les céréaliers dans la tourmente économique

Le président de l'Association générale des producteurs de blé (AGPB) Éric Thirouin, estime que les mauvais chiffres de la récolte 2024 ne sont pas seulement dus aux mauvaises conditions météo. Il y voit la conséquence de choix politiques qui fragilisent l'agriculture française.



Actuagri

(De gauche à droite) : Philippe Heusèle, secrétaire général de l'AGPB, Éric Thirouin, président et Théo Bouchardeau, directeur général adjoint.

« Une vraie déflagration », « liquidation planifiée de l'agriculture française », « trésoreries dans le rouge ». Les mots du président de l'Association générale des producteurs de blé (AGPB), Éric Thirouin, ont été très durs et teintés d'une certaine émotion le 5 septembre lors de sa conférence de presse de rentrée. Il faut remonter à 1983 pour voir une récolte de blé (et autres céréales) aussi mauvaise, sachant qu'à cette époque, les rendements étaient moindres. Les prévisions font état d'une moisson autour de 25,98 millions de tonnes avec un rendement de 62 quintaux par ha (q/ha). L'an dernier, elle avait atteint 35,1 millions de tonnes avec des rendements à 74 q/ha. De plus, cette moisson catastrophique vient se cumuler à un bilan particulièrement négatif *« depuis presque une dizaine d'années »*, a regretté Éric Thirouin. À mots à peine couverts, il a dénoncé les *« impasses techniques et économiques nées de décisions politiques et idéologiques. Nos moyens de production ont été fragilisés. C'est le résultat d'une véritable liquidation planifiée de l'agriculture française ».* Il a accusé les réglementations, restrictions, et interdictions *« qui pleuvent sans arrêt sur nous tous depuis plus de vingt ans »* : gestion de l'eau, interdiction et freins sur les nouvelles technologies (OGM, NBT/NGT), restriction des produits phytosanitaires sans alternatives.

Surfaces céréalières en recul

Plus inquiétante est la baisse des surfaces céréalières qui ont chuté d'un million d'ha en dix ans. Les céréaliers français ont-ils atteint un point de non-retour ? Le président de l'AGPB veut encore garder l'espoir mais les trésoreries sont à sec. *« Il manque entre 50 000 et 100 000 euros par exploitation pour une ferme d'environ 130-150 ha »*, a expliqué Éric Thirouin. Il s'inquiète que depuis deux ans, l'écart se creuse entre le coût de production et le prix payé à l'agriculteur au départ de la ferme. Autour de 200 euros/tonne en 2022, le coût de production a grimpé cette année à 309 euros/tonnes. Le prix payé au céréalier est passé dans le même temps de 195 euros/tonnes à 175 euros. *« L'effet ciseaux dévastateur s'amplifie ».* Pour l'ensemble du secteur céréalier français, la facture est salée : *« il manque 3 milliards d'euros »*, a estimé Éric Thirouin tablant sur un résultat économique des fermes céréalières pire qu'en 2016. Pour franchir ce cap, l'association spécialisée de la FNSEA demande la mise en place de Prêts garantis de l'État (PGE) *« pour l'ensemble des exploitations qui en ont besoin »*, a demandé Éric Thirouin. Conscient que cette décision d'ordre conjoncturel peut être à double tranchant, il veut croire qu'une telle mesure permettra à de nombreux agriculteurs *« de passer le cap. C'est leur donner une chance d'être encore là l'an prochain, car beaucoup ont envie de jeter l'éponge. Il faut arrêter la casse maintenant où il sera trop tard »*, a-t-il conclu, appelant les *« politiques à retourner la table, à changer de stratégie et à définir une vision cohérente »* pour l'agriculture française. Un message qu'il fera passer au prochain ministre de l'Agriculture.

Christophe Soulard

Rectificatif Filière sarrasin, Moulin Marion toujours bien présent

Dans notre édition du 6 septembre (TDB n° 1799) nous avons fait paraître, en page 13 un article intitulé « Récolte de sarrasin. Allez, on attaque » dans lequel nous avons commis une erreur que nous corrigeons ici. En fin d'article, il était signalé ***« La société Favrichon et Vignon a également remplacé Moulin Marion au sein de notre filière ».*** En fait il n'en est rien : Julien-Boris Pelletier, directeur général de Moulin Marion nous précise : ***« nous assurons le débouché total de la filière depuis les débuts et Favrichon est notre nouveau partenaire sur la partie débouchés en grain décortiqués (ce qui représente environ 20 % des quantités récoltées). Favrichon a repris les activités d'Atelier sarrasin, société basée en Côte-d'Or, à Montbard et a poursuivi les activités de vente de grains décortiqués ».*** Toutes nos excuses pour cette erreur.

// RÉCOLTES

Le maïs pour se refaire ?

De nombreux Côte-d'oriens misent sur leurs récoltes d'automne pour « relever la note » de l'année.

Bon, ça ne fera pas oublier les déceptions du mois de juillet, mais ce sera déjà ça. *« Avoir les silos remplis et se dire que nous aurons assez de nourriture pour les vaches laitières est déjà un très bon point »*, affiche Emmanuel Sommant, agriculteur à Lamargelle.

Cet exploitant de 34 ans imagine réaliser l'une de ses plus belles années en maïs : *« avec tout ce qu'il est tombé, une chose est sûre : la culture n'a pas manqué d'eau comme d'habitude… La seule lacune de cette campagne de maïs viendrait peut-être d'un manque d'ensoleillement à un moment donné, mais on ne peut pas tout avoir… Par le passé, les plantes ont déjà été aussi hautes mais jamais d'une façon aussi régulière que cette fois. Les rendements pourraient monter jusqu'à 15 tMS/ha selon les analyses que nous avons faites. En plus de la quantité, la qualité devrait être aussi au rendez-vous avec les deux panouilles que nous trouvons sur chaque pied »*.

C'est peut-être fait

Rencontré la semaine dernière, Emmanuel Sommant envisageait d'ensiler ce mercredi 11 septembre, selon l'évolution de la météo.

Pour son tournesol, prometteur lui aussi, il faudra très certainement attendre la fin du mois voire un peu plus : *« les têtes sont belles, je n'aime pas me lancer dans des estimations hasardeuses mais la barre des 20 q/ha devrait être atteinte, ce qui serait plutôt correct compte tenu des faibles potentiels des parcelles où le tournesol se trouve cette année. Après, il faut bien le reconnaître, si les cultures d'été ne marchent pas bien après de telles précipitations, il vaut mieux arrêter tout de suite ! »*. La troisième et dernière culture encore sur pied d'Emmanuel Sommant est à mettre à l'actif de son sarrasin, testé pour la première fois sur son exploitation : *« je n'ai pas le moindre recul sur cette production, mais il a l'air plutôt joli. Dans tous les cas, ces récoltes d'automne devraient être bien meilleures que leurs homologues d'été avec des rendements de 47 q/ha en orges d'hiver, 48 q/ha en blé et 36 q/ha en orges de printemps. En plus des aléas climatiques qui ont secoué tout le département, je suis persuadé que nous avons eu du gel à la méiose, ce qui nous a fait perdre entre 5 et 10 q/ha dans les orges. Encore pire que la quantité, la qualité est bien le plus gros point noir de 2024… Bien peu de contrats seront honorés »*.

AG



Emmanuel Sommant devant ses plantes mesurées à plus de 3,20 m la semaine dernière à Lamargelle.

Chantier d'ensilage
Tout le monde sur le pont !



Emmanuel Jager (au centre, à côté de Priscillia son épouse et derrière leurs deux filles Léna et Clélie) a ensilé ses 30 hectares de maïs les 3 et 4 septembre à Chaume-lès-Baigneux. L'éleveur de vaches laitières a pu compter sur les services des membres de sa famille, de la SARL Geliquot et de plusieurs collègues venus travailler en entraide. Patrick Baroche, Jean-Luc Ravier, Romain Sirot, Philippe Della Casa, Yan Champonnois, Ghislain Gallois et Hugo Perrauquin (salarié sur la ferme) avaient chacun une benne pour mener à bien le chantier : *« Nous étions dix au total, avec Damien Sirot et moi pour tasser et Lucas Géliquot au volant de l'ensileuse. Oui, c'est une année à maïs ! Il en faudrait tout le temps des comme ça : les silos sont remplis et nous sommes bien parés pour l'hiver. Il y a de la qualité et de la quantité, nous devons tourner entre 40 et 45 tonnes brutes à l'hectare. Je n'ai pas fait le calcul mais cela devrait donner 15 tMS/ha, ce qui fait partie des très bonnes années »*.
En contrepartie de l'aide reçue de ses collègues, Emmanuel Jager ira à son tour « donner un coup de main » à d'autres agriculteurs, pour la récolte de maïs ou d'autres travaux. De son côté, Lucas Geliquot, installé sur la ferme familiale voisine et salarié de l'ETA dirigée par Jean-Marc et Corentin, son père et son frère, continue d'ensiler du maïs pour d'autres clients : *« Oui, la culture est plutôt belle cette année mais je n'ai pas encore de chiffres précis. Des récoltes comme celle-ci, il en faudrait plusieurs d'affilée ! Mais cela est rarement constaté… Les agriculteurs ont plutôt tendance à se décourager compte tenu des frais engagés et des résultats souvent décevants. Même si nous allons ensiler près de 800 hectares cette année dans un périmètre de 50 km autour de Chaume-lès-Baigneux, les surfaces en maïs sont en assez nette diminution, au profit de l'herbe »*.



VIGNE

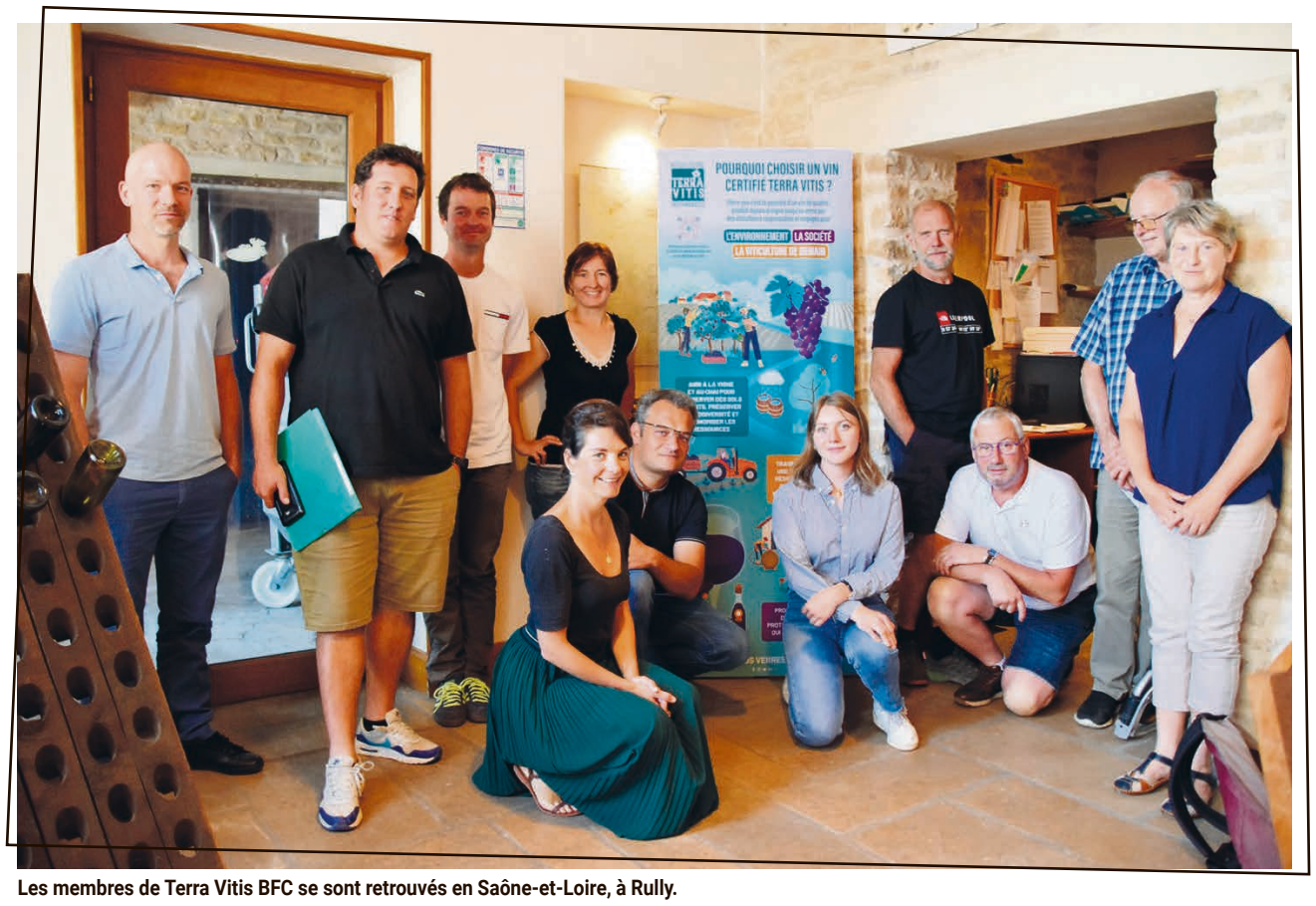
// TERRA VITIS

71

Une certification de plus en plus dans l'air du temps

Au Domaine de Cardon à Rully, en Saône-et-Loire, a eu lieu l'assemblée générale de l'association Terra Vitis Bourgogne-Franche-Comté. L'exercice 2023 a été riche avec les 25 ans de cette certification. Les perspectives sont bonnes, notamment avec le travail de fond autour de la communication et de la reconnaissance internationale.

En 2023, la certification Terra Vitis créée dans le Beaujolais en 1998 a célébré son quart de siècle. Elle continue *« de monter en puissance sur la communication nationale et internationale »*, se réjouissait la présidente de Terra Vitis BFC, la Jurassienne Marie-Colette Vandelle. La directrice de la Fédération nationale – qui regroupe les sept associations régionales – Anne-Laure Féroir, listait les *« nombreuses prises de parole »* dans les médias et salons professionnels. La notoriété de la certification *« trouve un écho de plus en plus positif et dans l'air du temps »*, estime la présidente qui veut garder ce cap dans les années à venir, toujours avec le pragmatisme *« d'un cahier des charges qui va dans la bonne direction »*. Marie-Colette Vandelle reprenait les paroles d'une sommelière entendues sur un salon parisien : *« c'est le plus intelligent des labels »*. La « jungle » des certifications durables et labels environnementaux (AB, HVE, Vignerons engagés…), ne laisse guère de place à l'amateurisme. Terra Vitis se consolide et a bien des atouts à faire valoir.



Les membres de Terra Vitis BFC se sont retrouvés en Saône-et-Loire, à Rully.

Marquer des spécificités

C'est chose faite dans un guide *« clair et efficace »*, présentait la directrice. Loin de s'opposer, ce guide vise à marquer les spécificités, rappelant même par exemple la *« complémentarité avec le label AB puisqu'une partie de l'audit Terra Vitis est allégée sur certains points déjà contrôlés en AB »*. En BFC, l'animation en 2023 a connu des changements suite au départ de Camille Petit, technicienne Chambre d'agriculture. Avec sa société Viacertis, Sabine Bombrun a fait la jonction avant l'arrivée en mai de Clarisse Gressard mise à disposition par la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire pour 45 jours d'animations dédiés à Terra Vitis. Sur les 35 adhérents régionaux, 31 ne sont pas en Bio (414 ha), 2 si (23 ha) et 2 fruitières Jurassiennes adhérentes en HVE et Bio. Les adhésions restent fragiles, à l'image des changements de stratégie notamment du côté des caves coopératives. La Chablisienne n'a pas renouvelé son adhésion (mais deux coopérateurs si), provoquant la perte de 20 coopérateurs en plus, et sur de grandes surfaces. La pression sanitaire – oïdium en 2023 – n'y est pas pour rien non plus. C'est pourquoi Terra Vitis travaille sur son cahier des charges. Se réunissant deux fois par an pour donner un avis sur les vendanges à venir et déterminer si les cuvées peuvent obtenir la certification, sur une cinquantaine de dossiers vérifiés en 2023, seuls quatre ne l'ont pas été, *« souvent en raison de petits dépassements de CMR et s'il n'y avait pas eu de formation SST »* (sécurité, santé, travail).

Se relancer en BFC

La carte de Terra Vitis semble donc aller de pair avec la pression maladie et la crise dans les régions viticoles. Si la dynamique est positive en Rhône-Méditerranée et dans la Loire, le Beaujolais se stabilise après une baisse, tout comme la Champagne. L'Alsace comme la BFC sont en recul. *« C'est dommage »*, regrette Marie-Colette Vandelle qui voit que le travail de l'association était justement en train de porter ses fruits côté notoriété (+ 8 points entre 2023-2024), avec de plus en plus d'écoute des cavistes, des journalistes, du consortium SWR qui permet d'accéder à des salons et à une reconnaissance internationale. L'association de BFC ne baisse pas les bras : elle croit dur comme fer en ses forces et atouts et va donc lancer un vaste plan de prospection pour reconquérir des domaines, caves, maisons en 2024 et 2025. *« À nous tous d'être de bons ambassadeurs auprès de nos collègues vignerons pour promouvoir cette belle démarche Terra Vitis qui est aujourd'hui une force dans la filière »*, plaidait déjà la présidente, répartissant les rôles d'ambassadeurs dans chaque vignoble de la région BFC. La directrice leur donnait de bonnes nouvelles en élargissant le spectre. Si 1 947 adhérents (+45 000 ha) forment une vraie force avec 77 coopératives, 1 842 indépendants et 33 négociants *« pour cette certification qui va de la vigne au vin en passant par les moûts »*, Anne-Laure Ferroir voit arriver des demandes étrangères venant de Grèce, Slovénie, Belgique, Italie… *« qui montrent le sérieux et la crédibilité de Terra Vitis. Un sérieux reconnu comme tel à l'échelle de l'Europe et à l'international,* insistait-elle. *On est au virage ou Terra Vitis va décoller car la certification est un levier pour gagner de nouveaux marchés ou ne pas en perdre. La certification du millésime arrive en premier, c'est une vraie force dans les linéaires et aussi un atout pour recruter et fidéliser du personnel. Nous sommes en capacité d'adapter le cahier des charges pour vous laisser la possibilité de sortir une récolte même compliquée »*, concluait-elle par un dernier argument de poids, surtout cette année.

Cédric Michelin

// EVÈNEMENT

21

Un timbre dijonnais pour l'OIV

L'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV) s'installe à Dijon et va organiser dans la ville son 45e Congrès, en octobre. C'est l'occasion choisie pour éditer un timbre qui devrait faire le bonheur des collectionneurs.

Le 3 septembre à la Cité internationale de la Gastronomie et du Vin de Dijon, la Poste a dévoilé le timbre collector conçu pour célébrer les 100 ans de l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV) ainsi que son 45e congrès mondial, en présence du maire de Dijon François Rebsamen, du président de l'OIV, Luigi Moio, et du directeur général de l'organisation, John Barker. Ce timbre, représentant le siège de l'OIV, à l'Hôtel Bouchu dit d'Esterno, marque l'arrivée historique de l'organisation internationale à Dijon. Objet de collection unique, imprimé en taille-douce à 600 000 exemplaires, il sera l'unique timbre émis pour la ville en 2024. Ce timbre sera vendu en avant-première les vendredi 11 et samedi 12 octobre au bureau de poste Clémenceau à Dijon, 26, boulevard Georges Clémenceau. À partir du 14 octobre, il sera disponible dans de nombreux bureaux de poste, par abonnement, par correspondance et sur le site Internet de La Poste.

50 pays membres

L'OIV est l'organisme intergouvernemental à caractère scientifique et technique de référence au service du secteur vitivinicole mondial. Elle compte aujourd'hui 50 États membres, pays producteurs et consommateurs de raisin et de vin, qui représentent 75 % de la superficie viticole mondiale, 87 % de la production mondiale de vin et 71 % de la consommation mondiale de vin. L'OIV tiendra son 45e congrès, du 14 au 18 octobre, à Dijon. Avec près de 650 propositions de communications scientifiques sur le thème du patrimoine innovant, le Congrès représentera un moment permettant à l'ensemble de la communauté mondiale de la vigne et du vin de se retrouver, d'échanger, de proposer un monde dans lequel la vigne, le vin et les produits qui en sont issus puissent à la fois répondre aux contraintes d'une production agricole et aux attentes des consommateurs.

Berty Robert



OIV

Lors de la présentation du timbre, le 3 septembre à la Cité internationale de la Gastronomie et du Vin de Dijon.

-PHASE-
QUALIFICATIVE

DU 24 AOÛT
AU 06 OCT
2024

UNIQUEMENT
EN LIGNE

-FINALE-

26
OCT
2024

PÔLE DE LANAUD,
BOISSEUL 87

COUPE DE FRANCE Farming Simulator

DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE 2024

BY fnsea

© 2024 GIANTS Software GmbH. Farming Simulator, GIANTS Software and its logos are trademarks or registered trademarks of GIANTS Software GmbH. All rights reserved. All other names, trademarks and logos are property of their respective owners.

Participez à la première
COUPE DE FRANCE Farming Simulator
pour les élèves de plus de 16 ans inscrits dans l'enseignement agricole

EN SAVOIR PLUS
CDFFS.FR

fnsea · REUSSIR AGRA Nourrir votre performance · LIMOUSINE LANAUD - FRANCE · Limousine Park UNE PASSION, DES ÉMOTIONS PÔLE DE LANAUD · Jeunes Agriculteurs Demain se construit aujourd'hui

// QUADS ET SSV

Le marché des SSV se d

Le confort et les capacités des SSV séduisent de plus en plus d'agriculteurs. Ces véhicules progressent et remplacent lentement les quads.



L.Vimond

Le SSV se montre plus confortable que le quad.



John Deere

Capacités de chargement et plus grand confort pour les passagers sont des atouts propres aux SSV.

Le SSV (side-by-side vehicle – littéralement véhicule côte à côte, par opposition au quad qui propose au mieux une place passager arrière) s'impose progressivement dans les exploitations. Plus gros, cet utilitaire léger embarque deux à trois personnes, logées sur la banquette avant, et jusqu'à six personnes lorsqu'il est pourvu d'une double cabine. Les rangements ne sont pas en reste sur ce type de véhicule et les possibilités de personnalisation sont bien plus importantes que celles d'un quad.

Affichant un plus grand empattement et une voie plus large, le SSV est aussi plus stable et plus confortable. Il présente l'avantage d'être doté, de base, d'une structure de protection contre le retournement, de ceintures de sécurité, de portes ou de filets latéraux de retenue, dispensant ainsi du port du casque. Également, il bénéficie bien souvent d'un freinage plus puissant que celui du quad.

Plus de 500 kg de charge utile

La conduite avec un volant et des pédales est aussi appréciée en termes de confort et de fatigue, par rapport au guidon du quad. L'accès au poste de conduite est plus simple comparativement à la selle qu'il faut enfourcher. Lorsqu'il est équipé d'une cabine fermée, le SSV met le conducteur et ses passagers à l'abri des intempéries et des insectes.

Pour ce qui est des capacités, les quads disposent parfois d'un ou deux porte-bagages dépassant rarement 50 kilos (kg) de charge utile à l'avant et 100 kg à l'arrière. Le SSV profite, lui, d'une benne arrière qui emporte de 250 kg, pour des modèles plus récréatifs, à 550 kg, sur les versions professionnelles.

Même constat en traction. Sur les quads, elle se cantonne à une fourchette allant de 500 à 800 kg. Les SSV affichent, quant à eux, des capacités de traction allant de 400 à 1 360 kg. Soyez toutefois vigilant sur la capacité de traction sur route qui peut-être bien inférieure à



Corvus

La motorisation électrique se démocratise dans l'offre des constructeurs de SSV.

L'homologation routière des SSV définit leur vitesse sur la route

Les SSV agricoles bénéficient de deux types d'homologation : T1a et T1b. De nombreux SSV utilitaires bénéficient de l'homologation comme tracteur agricole, une information précisée sur les documents de réception et sur le certificat d'immatriculation (carte grise). Ces engins sont limités à 40 km/h en homologation T1a. Ils sont autorisés à circuler en solo sur la route à plus de 40 km/h s'ils sont homologués T1b, en respectant bien sûr la réglementation routière et la limitation de vitesse indiquée sur les panneaux de signalisation. En revanche, lorsqu'ils sont attelés à une remorque, leur allure sur la voie publique reste dans tous les cas limitée à 40 km/h, comme le définit l'article R413-12-1 du Code de la route.

Précision technique : les modèles homologués T1b entre 40 et 60 km/h n'ont pas l'obligation réglementaire d'être équipés de l'ABS. En revanche, les SSV homologués à plus de 60 km/h doivent disposer de ce système de freinage avec antiblocage des roues. Ces véhicules utilitaires peuvent ainsi afficher, selon les marques, une vitesse maximale homologuée supérieure à 100 km/h. Au conducteur de respecter les limitations de vitesse et d'adapter sa conduite à l'environnement.



éveloppe face au quad



D. Laisney

Les vitesses maximales sur route des SSV évoluent à la hausse, atteignant 60 à 70 km/h.

celle au champ.

Côté motorisation, les SSV offrent le choix entre des déclinaisons diesel, essence et électrique, quand les quads se cantonnent généralement à l'essence. L'autonomie est souvent plus élevée : par exemple, chez Kymco, le réservoir affiche 38 litres sur le SSV UXV 700 EPS, contre 21 litres pour le quad de même cylindrée. La contenance est quasi doublée, ce qui n'est pas le cas de la consommation.

La benne en standard sur les SSV

Ces véhicules bénéficient généralement d'une caisse arrière basculante, au pire à bennage manuel, au mieux à bennage hydraulique ou électrique. Cet équipement ne fait l'apanage que de quelques quads du marché, avec une taille de plateforme très limitée. Transporter une balle ronde ou un big bag est largement faisable avec les SSV, en respectant bien sûr la charge admissible. Sur certains SSV, la surface utile est parfois supérieure aux petites fourgonnettes du marché, à des tarifs plus attractifs. Par exemple, le Can-Am Traxter Pro DPS HD10 peut embarquer deux palettes Euro, ce qui n'est pas possible sur un Renault Express Van ou certains pick-up.

Le quad garde tout de même un certain nombre d'arguments en sa faveur. Il reste notamment plus avantageux en termes de tarif. Une vérité qui n'est plus tout aussi nette si l'on compare des gros quads et des SSV à capacités approchantes. Plus légers, plus compacts, les quads sont aussi plus agiles et plus maniables, se faufilant partout. Ces engins offrent un champ de vision panoramique ininterrompu.

Ludovic Vimond



Temver

Les SSV offrent de bonnes capacités de chargement.



Temver

Capacités de chargement et plus grand confort pour les passagers sont des atouts propres aux SSV.

Le diesel est encore largement majoritaire chez les SSV

Si différentes technologies de motorisations existent sur les SSV, celles fonctionnant au gazole sont encore largement plébiscitées par les agriculteurs.

L'offre du marché en SSV offrant des capacités de charge et de traction compatibles avec un usage agricole concerne majoritairement des modèles diesel. Ceci convient bien au marché agricole pour lequel le gazole non routier est la principale source d'énergie des véhicules automoteurs. Les chiffres des immatriculations confirment ce fait. Si la vivacité des motorisations essence donne un aspect ludique à la conduite des SSV et peut convenir dans un usage plutôt loisirs du SSV, les modèles de grosses capacités de charge et de traction sont à motorisation diesel, le couple généré convenant davantage aux conditions d'usage agricole. Seul Can-Am se démarque avec une unique offre essence pour ses SSV à performances élevées. Avec le diesel, les agriculteurs s'y retrouvent également en termes de coût énergétique. Non seulement le GNR coûte moins cher que l'essence, mais les consommations affichées sont plus raisonnables en diesel. Ces moteurs, principalement fournis par Yanmar et Kubota, de 850 à 1 150 cm3 de cylindrée selon les modèles, offrent une faible consommation (3 à 4 l/h) et un très bon couple à bas régime. En comparaison, les moteurs essence sont plus gourmands, notamment lorsqu'on les sollicite fortement à l'accélération. Le couple à bas régime du diesel semble également lui donner un avantage en termes de traction pour se sortir de situations difficiles en conditions humides. En restant sous la barre des 25 chevaux, les SSV diesel ne sont pas contraints par les très sévères normes antipollution, permettant de faire l'impasse sur les dispositifs de post-traitement. Ils s'avèrent ainsi plus fiables que les blocs essence, tout en s'affichant à des tarifs similaires.

L'électrique se développe

Alternative à l'essence et au diesel, les SSV à propulsion électrique sont de plus en plus nombreux sur le marché. Ces engins offrent une souplesse de conduite et un silence bien appréciables, surtout lorsque l'habitacle est peu protégé. Pus chers que leurs équivalents thermiques, les modèles électriques présentent une autonomie limitée, annoncée entre 65 et 100 km selon les marques. La température extérieure, le chargement et la conduite nerveuse impacteront négativement cette autonomie. Il en est de même du relief, même si les batteries peuvent se recharger dans les descentes. Si les premiers SSV électriques exploitaient la technologie bien connue et éprouvée des batteries au plomb, des modèles à batteries lithium-ion apparaissent progressivement sur le marché. Cette technologie présente les avantages d'avoir une densité énergétique plus élevée et une durée de vie (nombre de cycles) plus importante. Son coût est en revanche dissuasif.



// NOUVEAUTÉS

Can-Am Les quads Outlander G3L au top de la modularité

Les quads Can-Am Outlander de génération G3L profitent d'une garde au sol améliorée et d'un nouveau dessin des suspensions avant renforçant leur capacité de franchissement. Leur plus grande largeur hors tout (+ 4,1 cm) contribue à la stabilité. Leur châssis en alliage léger intègre désormais à l'avant des réservations pour fixer aisément une lame ou un outil frontal. Ces engins gagnent en confort, grâce à la selle plus moelleuse, aux marchepieds plus grands et à l'espace entre les genoux plus étroit. Ils adoptent un carénage intégral des deux côtés du moteur isolant de la chaleur au niveau des jambes. Les Outlander G3L logent un monocylindre Rotax de 650 cm3 décliné en deux puissances : 500/HD5 de 40 ch et 700/HD7 de 50 ch. Les modèles équipés de l'ABS accèdent au frein moteur iEB. Ces nouveaux quads disposent d'une boîte à gants de 3,75 l devant le pilote. Le porte-bagage arrière, acceptant 110 kg de charge, présente une forme permettant de transporter deux seaux, sans être obligé d'ajouter une quelconque caisse. Le porte-bagage avant, supportant jusqu'à 55 kg, peut accueillir en option une rehausse amovible à fixation rapide LinQ à quart de tour, qui s'accroche aussi à l'arrière. Il loge en son centre un coffre fermé de 30 l. Le couvercle de ce bac avant peut être retiré pour placer, par exemple, une mallette ou un bidon à essence de 14 l homologué pour circuler sur la route. Pour personnaliser le quad, le constructeur donne le choix parmi une liste de plus de 75 accessoires.
Version : monoplace/biplaces
Empattement : 1,34/1,54 m
Garde au sol : 27,9 à 33 cm
Capacité de remorquage : 830 kg remorque freinée, 390 kg sans frein



D. Laisney

CFMoto Les quads CForce montent en puissance


CMMoto

La gamme de quads CForce de CFMoto s'enrichit de trois modèles de forte puissance. Motorisés par un bicylindre essence de 800 et 962 cm3, les CForce 850, 1000S et 1000R affichent une puissance respective de 75, 74 et 90 ch, le plus costaud des trois étant davantage réservé au loisir. Ces engins affichent un empattement de 1,48 m et une garde au sol de 28,5 cm pour le 850 et 30 cm pour le 1000. Le CForce 850 débute à 9 999 euros TTC.
Dans le cœur de gamme, le CForce 520 se décline désormais en plusieurs versions à châssis court ou long, avec ou sans direction assistée EPS et proposant différents packs d'équipements. Tous disposent d'une garantie 5 ans et d'une homologation T3b. Leur tarif s'échelonne de 5 490 à 7 290 euros TTC.
Dernière évolution, le CForce 625 Green Line se positionne comme une version d'accès faisant l'impasse sur certains équipements pour offrir un tarif de 6 390 euros TTC à ce quad doté d'un moteur de 580 cm3 de 40 ch.

Goes Les quads Terrox en châssis court et long


Goes

Rachetée par CFMoto, la marque Goes se concentre désormais sur des véhicules d'entrée et milieu de gamme dédiés à des utilisations utilitaires en une base châssis/moteur déjà éprouvée par CFMoto. De cette union, est née la gamme de quads Terrox, qui comprend deux modèles 400 et 500 motorisés par un monocylindre de 400 et 495 cm³ délivrant une puissance respective de 27 et 34 ch. Ils se déclinent en versions courte et longue affichant un empattement de 1,26 m et 1,46 m. Ces quads homologués T3 disposent d'un tableau de bord numérique, de prises 12 V et USB, d'une boule d'attelage et d'un treuil avant. Le Terrox 400 en version courte s'affiche à un tarif de 4 590 euros TTC.





// NOUVEAUTÉS

Odes Les SSV Workcross débarquent avec trois motorisations

Importée en France par Temver, la marque asiatique Odes enrichit son catalogue avec des SSV utilitaires. Le premier modèle commercialisé Workcross 650 sera suivi par deux autres déclinaisons plus puissantes Workcross 800 et 1000. Ils sont motorisés par un bicylindre en V essence de 650, 800 et 1 000 cm³ offrant une puissance respective de 47, 60 et 72 ch. Bénéficiant d'une homologation tracteur, ces véhicules offrent trois places individuelles, le plus gros étant également proposé en version longue à 6 places. Tous les modèles disposent d'une benne basculante de 124 cm de large et 96 cm de long, offrant une charge utile de 454 kg. Leur transmission à variateur procure une vitesse maxi de 60 km/h. L'engagement des 4 roues motrices et du différentiel est commandé électriquement. Ces SSV reçoivent de série un toit, un pare-brise et des demi-portes, ainsi qu'un treuil avant et un attelage arrière. Le Workcross 650 débute à 11 908 euros HT.



Odes

Yamaha Le SSV UMX passe à l'électrique



Yamaha

Le constructeur nippon enrichit son offre de SSV avec le modèle électrique UMX. Animé par un moteur électrique de 5 kW alimenté par huit batteries au plomb de 6 V (garanties 4 ans), ce véhicule plafonne à une vitesse de 31 km/h. Il dispose de suspensions indépendantes pour les roues avant d'un essieu arrière suspendu. Sa benne basculante en aluminium offre une capacité de 361 kg et peut accueillir une europalette avec le hayon ouvert. Sa capacité de traction atteint 450 kg avec une remorque non freinée et 1 310 kg lorsqu'elle est freinée. Reposant sur des pneus de 22 pouces, l'UMX affiche une garde au sol de 22,3 cm. Son empattement mesure 1,96 m et son poids 850 kg. Ce SSV est équipé de série d'attelage arrière, d'une cabine à deux places et de feux à leds. Ils disposent par ailleurs d'un coffre de rangement étanche de 29 l, sous le capot avant. L'UMX homologué tracteur est annoncé à 20 999 euros HT, tandis que la version homologuée quadricycle dotée d'un pare-brise et d'une vitre arrière en verre demande 21 990 euros.

Polaris Le quad Sportsman 570 renouvelé en 4x4 ou 6x6

Outre la version loisir baptisée Touring, le quad Sportsman 570 arrive dans deux nouvelles versions utilitaires X2 et 6x6. Ces véhicules motorisés par un monocylindre de 570 cm³ adoptent un châssis renforcé plus rigide, un système de frein moteur, un contrôle actif de descente et une direction assistée électrique à assistance variable aux réglages personnalisables. La suspension arrière indépendante à double bras offre désormais un débattement de 24,1 cm.
La transmission intégrale à la demande détecte le patinage des pneus et transmet automatiquement la puissance aux quatre roues. Le Sporstman adopte des pneus de 25 ou 26 pouces montés sur des jantes acier de 12 pouces ou alu de 14 pouces. Polaris annonce avoir réduit les coûts d'entretien en doublant l'intervalle de vidange. Ces quads profitent d'un nouveau système d'éclairage à leds et d'un nouveau design de carrosserie. Polaris propose par ailleurs une sélection de 90 accessoires compatibles.
Le Sportsman X2 570 est équipé d'une benne basculante offrant une capacité de charge de 181 kg. Il affiche une capacité de traction de 830 kg (remorque freinée) et se distingue par son limiteur de vitesse, utile pour les travaux de précision comme la pulvérisation.
Le modèle à 6 roues Sportsman 570 6x6 est doté d'une benne offrant une capacité de charge de 362 kg. Le nouveau compartiment étanche de 19 l à l'avant complète les espaces de rangement, en plus d'une ridelle de porte-bagages avant.
Les nouveaux Sportsman 570 bénéficient d'une homologation tracteur T3b, sauf le 6X6 qui répond à la T1b.
En termes de tarifs, le Sportsman 570 X2 débute à 13 799 euros TTC et le 6x6 à 17 999 euros.





Polaris





// ARCHITECTURE ET PAYSAGE

Une semaine de réflexion collective expérimentale

Le CAUE 58 organisait pour la première fois une résidence d'architecture et de paysage intitulée « Village en questions » du 19 au 23 août à Villapourçon.



CAUE 58

Claire-Hélène Delouvée, à droite, lors de la résidence à Villapourçon, tenue à l'ancienne auberge Marie-Lou, dans le centre du bourg.



CAUE 58

Le CAUE 58 ne s'interdit pas de programmer une nouvelle résidence pour 2025.

Dans un contexte où la vacance du bâti est de plus en plus importante dans les territoires ruraux (voir encadré), le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Nièvre (CAUE 58), a souhaité réfléchir à cette problématique, tout comme à la qualité des espaces publics et à la mise en valeur du paysage lors de sa première résidence organisée à Villapourçon du 19 au 23 août. Claire-Hélène Delouvée, directrice de l'association et paysagiste-conceptrice, détaille : *« Cette initiative permet, d'une part, à l'équipe du CAUE de se réinventer dans son approche du conseil et, d'autre part, d'associer les habitants à la réflexion. Même si en cinq jours il est impossible de faire le tour de toutes les questions en termes d'aménagement, d'architecture et de paysage d'un village, cela permet de dégager des pistes de réflexion et de prendre en compte les besoins et envies de personnes partageant un même territoire »*. Au total, 150 participants (habitants, élus, touristes, etc.) se sont succédés, toute la semaine, sur les différents ateliers.

Des conseils in situ

Ainsi, grâce aux balades-diagnostics, aux cafés-rencontres et aux ateliers collectifs organisés, quatre axes de réflexion se sont dégagés et ont permis au CAUE de proposer des conseils architecturaux et paysagers. Le premier ciblait le grand paysage et invitait à mettre en valeur certains points de vue importants, à inventorier les chemins ruraux, à s'inspirer du principe des AMAP pour l'alimentation en bois de chauffage, ou encore à contrôler les plantations forestières sur les versants du village. Le second axe se concentrait sur le bourg, en incitant à réaménager le cimetière, à végétaliser la place et certaines rues, à gérer les eaux pluviales à la parcelle, à proposer plus de services (fontaine, point infos, mobilier urbain) et à développer des activités sportives (parapente, circuits équestres, GR, etc.). Le troisième point se focalisait sur la place du bourg en encourageant la création d'une terrasse pour l'Auberge de Marie-Lou et l'ouverture de vues sur le paysage plus lointain, en réinterrogeant les circulations ou encore la place du bâti vacant périphérique. Enfin, c'est très spécifiquement sur l'ancienne Auberge Marie-Lou que les réflexions se sont portées en formulant de nouvelles affectations possibles : café éphémère, point d'informations ou encore centre numérique… et en questionnant l'usage de l'étage du bâtiment.

Au service du bâti ancien

Concernant la réhabilitation du bâti ancien, Claire-Hélène Delouvée suggère : *« Il faut trouver des usages intelligents et innovants afin que leur pérennité soit assurée. Certains outils comme la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN)[1] permettent de sanctuariser les espaces naturels et les terres agricoles afin qu'ils ne soient pas urbanisés. Mais, cela implique la concentration des bâtis tout en concevant l'accès à un espace extérieur pour les habitations de centre bourg n'ayant pas de jardin. Ce point est primordial, particulièrement dans les territoires ruraux, pour rendre ces logements désirables »*. Si des solutions architecturales existent pour mettre en œuvre des solutions, il reste un frein indéniable pour leur application réelle : le critère économique. *« En fonction des rénovations ou des projets, la facture peut en effet vite augmenter pour les travaux… Il faudrait donc mener une véritable politique publique pour la réhabilitation du bâti vacant »*. Elle conclut : *« L'architecture et le paysage nivernais ont une identité forte, marquée par un passé industriel riche. Leur intérêt patrimonial n'est pas toujours bien compris et il faut que cela évolue. Nous sommes là pour essayer de contribuer à ce changement de perception grâce à des réflexions collectives, indispensables pour faire émerger des projets solides et pleins de sens »*. En attendant une nouvelle édition de la résidence architecturale et paysagère du CAUE en 2025, l'association organise régulièrement des balades villageoises pour découvrir l'architecture et le paysage autrement et conseille gratuitement les collectivités et les particuliers, notamment pour les bâtiments agricoles[2].

Chloé Monget

(1) (2) Liens sur www.agribourgogne.fr

Logements vacants

Dans un rapport de l'Insee de janvier 2024[1], il est stipulé que *« En 2023, 3,1 millions de logements sont vacants en France hors Mayotte, soit 8,2 % du parc de logements. Depuis 1990, le nombre de logements vacants a augmenté de près de 1,2 million, soit une hausse de 60 %. Cette augmentation intervient essentiellement à partir de 2005 et atteint depuis 2,5 % en moyenne par an. Le nombre de logements vacants augmente ainsi 2,3 fois plus vite que le nombre total de logements entre 2005 et 2023 »*. Plus spécifiquement : *« Dans neuf départements de France métropolitaine, le taux de vacance des logements augmente de plus de 2,5 points entre 2009 et 2020 et atteint ou dépasse 11 % dans les départements suivants : la Creuse, la Nièvre, les Ardennes, le Cher, l'Yonne, l'Indre, la Meuse, l'Orne et les Vosges »*.

Plus d'infos sur www.agribourgogne.fr

// LA CHAPELLE-SAINT-ANDRÉ

La réfection de l'ancien café se poursuit

Les travaux ont commencé pour rénover l'ancien café Le Lion d'Or à la Chapelle-Saint-André. Janny Siméon, maire de la commune, fait le point.

« Les travaux devraient être terminés au printemps 2025, s'il n'y a pas de retard » annonce Janny Siméon, maire de la Chapelle-Saint-André, concernant la réfection de l'ancien café le Lion d'Or situé dans le bourg (1). Un projet financé en partie par le Plan de reconquête du commerce rural de l'État. Ainsi, l'établissement, propriété de la commune, devrait accueillir un café/épicerie/bar au rez-de-chaussée et des chambres à l'étage. Commencés en mars 2024, les travaux se poursuivent pour cette fin d'année, avec une partie du gros œuvre déjà effectué. Mais qui dit restauration de bâtis anciens, dit forcément surprises… Cela s'est encore vérifié : un mur qui devait être conservé s'est avéré dangereux car construit sans fondations ; le plafond au 1er étage s'est en partie effondré ; de l'amiante était également présent, coulé dans une dalle… En plus de ces mésaventures, le maire de la commune détaille quelques ajustements de dernière minute. *« À l'origine, il devait y avoir plus de trois chambres à l'étage, avec des sanitaires communs. Au final nous aurons seulement trois chambres, chacune équipée d'une salle de bains privative. Nous nous inspirons des prestations qui fonctionnent dans d'autres territoires, tout en étant attachés aux demandes du nôtre »*. D'ailleurs, la municipalité peut compter sur l'accompagnement de l'association des 1 000 cafés(2) pour trouver quelques pistes d'inspiration, mais pas seulement… *« Avec leur aide, nous allons établir une convention qui précise le cadre d'engagement du futur gérant »*. Ainsi, Janny Siméon dévoile quelques conditions de cette convention : un nombre de jours d'ouverture par semaine ainsi qu'un nombre d'heures par jour ; l'établissement devra être ouvert les jours fériés, ainsi qu'en période estivale… Une autre convention sera établie pour la gestion des chambres. Pour le maire, *« il est important de séparer les deux afin d'éviter les déconvenues »*. Pour le moment la recherche d'un gérant n'a pas encore été engagée officiellement par la municipalité, Janny Siméon indique avoir déjà été approché par quelques personnes. *« Pour l'instant rien n'est acté. Même si nous avons tous hâte que l'établissement ouvre ses portes, il est préférable de prendre son temps pour rencontrer le gérant qui saura faire de ce lieu un espace de liens… pour de longues années ! »*.

Chloé Monget

1. Voir TDB 1753 ou 2. https://www.1000cafes.org/



La réfection de la toiture est désormais terminée.

TABLEAU DE BORD

LES FORMATIONS

CÔTE-D'OR

// Parler de ma ferme à un repreneur

• 19 septembre à Créancey

Thomas Michaut, CA21 – 06 30 82 31 13 – thomas.michaut@cote-dor.chambagri.fr

NIÈVRE

// Réussir son bâtiment photovoltaïque

• 20 septembre

Avoir les clés pour mettre en place son projet: démarches, points de vigilance, conditions de réussite. Lieu : en fonction des stagiaires.

Plus d'infos : 03 86 93 40 37

// Travailler avec le calendrier lunaire

• 23 et 24 septembre

La lune a une influence connue sur la vie. Comprendre le calendrier lunaire est une aide à la décision dans vos choix d'interventions : préparation des sols, semis, fertilisation, récolte, intervention auprès de vos animaux. Lieu : en fonction des stagiaires.

Plus d'infos : Chambre d'agriculture de la Nièvre – centre de formation : 03 86 93 40 37

// Fécondité et réduction de la période de vêlage

• 25 et 27 septembre

Améliorer son taux de fécondation et réduire sa période de vêlage. Lieu en fonction des stagiaires.

Plus d'infos : Chambre d'agriculture de la Nièvre – centre de formation : 03 86 93 40 37

L'AGENDA PRO'

CÔTE D'OR

// Journée sur les enjeux carbone en bio

• Mardi 17 septembre

Le rendez-vous Symbiose 2024, organisé par Terres Inovia, Arvalis, la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté, la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or, Bio BFC, le pôle Agronov et Agro Campus Dijon, avec le soutien financier du Conseil régional de BFC, se présentera sous la forme d'une journée consacrée à l'enjeu carbone en grande culture bio. L'objectif est de proposer des moyen pour mieux valoriser le carbone et comprendre comment cet indicateur peut aider à moduler ses pratiques dans un contexte économique et climatique changeant. Une première partie se déroulera de 9 heures à 13 heures dans l'amphithéâtre d'Agrocampus Dijon, à Quetigny (avenue du 8 mai 1945). On y parlera de l'économie et du marché bio en grande culture, ainsi que du fonctionnement des diagnostics et crédits carbone. L'après-midi, de 14 h 30 à 16 h 30, se tiendra à la ferme du lycée agricole de Quetigny, à Tart-le-Bas, avec des ateliers diagnostic carbone, couvert d'interculture et leviers à mettre en œuvre.

Inscription : https://my.weezevent.com/symbiose-grandes-cultures-2024

// Journées commerciales charolaises

• Du 26 au 28 septembre

La Fédération charolaise de Côte-d'Or organise des journées commerciales d'automne les 26, 27 et 28 septembre, avec un large choix de reproducteurs inscrits au HBC, présentant toutes les garanties. En partenariat avec le Conseil départemental, 3 500 euros seront attribués aux acheteurs de Côte-d'Or pour l'acquisition d'un reproducteur lors de ces portes ouvertes (par tirage au sort et sur justificatif). Le tirage sera réalisé parmi les acheteurs présents à la prochaine assemblée générale le 4 octobre, ces derniers pourront recevoir 200, 300, voire 500 euros. Des vidéos de chaque élevage sont ou seront prochainement disponibles sur le site de la Chambre d'agriculture (https://bourgogne-franchecomte.chambres-agriculture.fr/cote-dor/) et sur Facebook (Fédération Charolaise de Côte-d'Or).

Renseignements : 03 80 90 68 80, lydie.perrin@cote-dor.chambagri.fr.

NIÈVRE

// Soirée sanitaire

• 17 septembre

La FDSEA 58 convie les éleveurs à sa traditionnelle soirée sanitaire le 17 septembre à partir de 17 h à la salle des fêtes de Chougny. Différents exposants seront présents dont le GDS 58, la DDETSPP ou encore la FNB. Ouvert à tous.

Renseignements : 03 86 93 40 96

// Préparez l'avenir de votre exploitation

• 17 septembre

La Chambre d'agriculture et ses partenaires invitent les exploitants à découvrir les solutions concrètes pour simplifier la transmission de leurs exploitations. Le rendez-vous est donné le 17 septembre à l'USON (20 route de Lyon à Sermoise-sur-Loire) à partir de 8 h 45. Au programme : une conférence sur la méthodologie d'une transmission étape par étape aura lieu ainsi qu'une rencontre avec les partenaires pour un moment privilégié. Inscription obligatoire avant le 30 juillet.

Renseignements et inscriptions : communication@nievre.chambagri.fr ou au 03 86 93 40 99.

// Journée technique

• 20 septembre

Une journée est organisée par l'association SCV Lucien Séguy et le centre national d'agroécologie le 20 septembre à Sermoise-sur-Loire, dans l'exploitation de Noël Deneuville.
Au programme, diverses intervenants sont prévus: Jean-Claude Quillet (25 ans d'ACS en Touraine), Jacky Berland (25 ans d'ACS en Vendée, sous réserve de disponibilité), Alfred Gassler (25 ans d'ACS dans l'Oise), Serge Bouzinac (40 ans d'ACS au Brésil), Stéphane Boulakia (30 ans d'ACS en Afrique et en Camargue), Luc Leblay (gestion des élevages et des prairies), Nicolas et Roland Hallegouet (pommes de terres et céréales en ACS, région Bretagne), Alexis Ammeux (pommes de terres et céréales en ACS, région Nord), Cédric Cabrol (agro-climatologue, Tarn), Laurent Denise (Deux Sèvres). L'évolution de matériel en SCV sera aussi abordée.

Inscriptions : https://www.helloasso.com/associations/scv-lucien-seguy/boutiques/journee-lucien-seguy-2024

// Portes ouvertes

• 21 septembre

Les Rameaux Fruitiers (3 route de Lormes à Dornecy) organisent une journée portes ouvertes de 10 h à 17 h. Outre la réservation des arbres fruitiers ou petits fruits et les conseils de plantation, des visites de la pépinière sont proposée à 11 h et 15 h.

Renseignements : 07 45 39 13 80 (Mathieu Proust ou Kilian Hémart).

YONNE

// Journées nationales du biogaz à Avallon

• Samedi 21 septembre

À l'occasion des Journées nationales du biogaz, Avallon Bio Energie, structure d'agriculteurs méthaniseurs, vous ouvre ses portes, de 10 heures à 18 heures. Durant la visite, vous pourrez découvrir un procédé unique, le Flexipure qui trie et sépare les particules de plastique pour que le digestat retourne fertiliser les terres agricoles. Une visite du site aura lieu toutes les heures.

Contact et renseignements : Christophe Rousseau au 06 31 85 96 41 ou par mail : christophe.rousseau@fermedecome.fr

// Formation aux gestes qui sauvent (Groupama)

• Mardi 1er octobre

Sessions : 9 h 30 – 11 h 30 / 13 h 30 – 15 h 30 / 16 heures – 18 heures. À la caserne des sapeurs-pompiers de Pont-sur-Yonne (1 rue Paul Bert).

• Mardi 8 octobre

Sessions : 9 h 30 – 11 h 30 / 13 h 30 – 15 h 30 / 16 heures – 18 heures. À la caserne des sapeurs-pompiers de Villeneuve-l'Archevêque (route de Sens).

Région

// Webinaire sur la réglementation sanitaire pour les produits fermiers

• 24 septembre

Les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté vous invitent à assister, gratuitement, à un échange en visio conférence sur les grandes lignes de la réglementation sanitaire pour les produits fermiers. Cette visio-conférence aura lieu de 14 à 15 heures. Vous pourrez échanger avec vos conseillers diversification du réseau des Chambres d'agriculture sur les thèmes suivants :
- Pourquoi une réglementation sanitaire dans les laboratoires fermiers ?
- Quels grands principes sur la conception des locaux ?
- Qu'est-ce qu'un Plan de maîtrise sanitaire (PMS) ?
- Quelles sont les déclarations à faire ?

Contact : Alice faivre au 06 31 67 40 14 ou par mail : alice.faivre@cotedor.chambagri.fr

Vos repères

SALAIRES ET COTISATIONS

// GRILLE DE SALAIRES

Grille nationale des salaires pour entreprises de la production agricole et des Cuma

Les salaires minima conventionnels revalorisés
À la suite de la hausse du Smic au 1er janvier 2024 à 11,65 € brut/heure, les paliers 1 et 2 de la grille nationale des salaires minima de la Production Agricole et Cuma se sont vus rattraper par le Smic. Ainsi, les partenaires sociaux ont décidé de se réunir pour négocier de nouveau la grille nationale et sont parvenus à un accord le 18 janvier dernier. Un avenant n° 8 à la Convention Collective Nationale de la Production Agricole et Cuma a été signé par 4 des 5 organisations syndicales de salariés CFDT, CFTC, CGC et FO. Cet avenant entrera en vigueur le 1er jour du mois suivant la parution de l'arrêté d'extension au Journal Officiel.

Coefficient	Palier	Taux horaire (en €)
9 - 11	1	11,65
12 - 16	2	11,74
17 - 24	3	11,91
25 - 35	4	12,17
36 - 51	5	12,70
52 - 73	6	13,30
74 - 104	7	14,08
105 - 143	8	15,05
144 - 196	9	16,29
197 - 270	10	18,04
271 - 399	11	20,53
400	12	23,46

INDICES DES FERMAGES

Foncier L'indice des fermages à nouveau en hausse, de 5,23 % pour 2024

L'indice national des fermages s'établit à 122,55 pour l'année 2024, selon un arrêté du ministère de l'Agriculture publié le 30 juillet au Journal officiel. Cela marque une augmentation de 5,23 % par rapport à l'an dernier. Utilisé pour le calcul du loyer des terres nues et bâtiments d'exploitation, il tient compte de l'indice du revenu brut d'entreprise agricole national à l'hectare de 122 en 2024 (indice base 100 en 2009) et de l'indice du prix du produit intérieur brut de 123,38 en 2024 (indice base 100 en 2009). L'indice avait déjà progressé de 5,63 % en 2023 et de 3,55 % en 2022. Depuis 1997, « le prix des fonds loués a augmenté de 36,7 % quand celui des fonds libres a augmenté de 39,5 % en valeur constante », rappelait la Safer dans son dernier rapport annuel. Et de constater que la surface agricole utile (SAU) en fermage « ne cesse de progresser en France, même en excluant le « faux fermage » (lorsqu'un des membres agriculteurs met un bien à disposition de sa société d'exploitation) ».
Pour calculer le montant des loyers des terres agricoles entre le 1er octobre 2023 et le 30 septembre 2024, la formule est la suivante :

$$\frac{\text{Montant du loyer par hectare N-1 x 122,55 (indice 2024)}}{\text{116,46 (indice 2023)}}$$

Pour rappel, voici les indices de fermage depuis 2010 :

Année	Indice	Variation
2010	98,37	-1,63 %
2011	101,25	+2,92 %
2012	103,95	+2,67 %
2013	106,68	+2,63 %
2014	108,3	+1,52 %
2015	110,05	+1,61 %
2016	109,59	-0,42 %
2017	106,28	-3,02 %
2018	103,05	-3,04 %
2019	104,76	+1,66%
2020	105,33	+0,55%
2021	106,48	+1,09%
2022	110,26	+3,55%
2023	116,46	+5,63%
2024	122,55	+5,23%

COURS ET MARCHÉS

MARCHÉS LOCAUX *Bovins*

// SICAFOME (MOULINS-ENGILBERT, 58)

10/09/2024

BROUTARDS 6-12 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 399 - Vente : 99 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M	U	250-300	4,13	4,40	4,27	+ 0,11
		300-350	4,01	4,20	4,16	=
		350-400	3,96	4,05	4,01	+ 0,12
		400-450	3,85	3,98	3,95	+ 0,01
	R	350-400	3,85	3,92	3,88	
F	U	300-350	3,65	3,85	3,75	+ 0,06
		350-400	3,48	3,74	3,72	- 0,05

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 88 - Vente : 97 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M	U	400-450	3,72	3,79	3,77	-0,02
U	U	300-350	3,65	3,72	3,70	+ 0,04
		350-400	3,70	3,83	3,72	+ 0,01
		400-450	3,52	3,59	3,58	+ 0,10
		450 et +	3,64	3,64	3,64	

BOVINS MAIGRES +18 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 363 - Vente : 99 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
F	E	24 à 36 mois	3,95	4,17	4,09	
		- 5 ans	3,48	3,99	3,66	
		5 à 10 ans	3,54	3,59	3,56	
		+ 10 ans	2,98	3,40	3,18	
	U	24 à 36 mois	3,08	3,66	3,32	+ 0,07
		- 5 ans	2,90	3,46	3,10	+ 0,02
		5 à 10 ans	2,90	3,27	2,99	+ 0,03
		+ 10 ans	3,08	3,66	3,32	+ 0,53
	R	24 à 36 mois	2,92	2,99	2,96	
		- 5 ans	2,51	2,96	2,86	+ 0,02
		5 à 10 ans	2,49	2,71	2,62	- 0,19
		+ 10 ans	2,92	2,99	2,96	+ 0,31

OBSERVATIONS

Effectif global : 850 - Taux de vente : 99 %

L'offre continue de progresser et attire les acheteurs en grand nombre dans toutes les catégories. Seulement 4 bovins sont invendus soit 99,6 % de vendus.

Broudards : La présentation est de belle qualité. La plupart des lots typés « Italiens » de plus de 380 kg arrivent sur le marché en étant vaccinés FCO 4/8 et/ou dépistés FCO. Ce qui facilite le commerce et rend les transactions très fluides à des niveaux de prix très fermes. Dans les animaux plus légers typés « France », la demande est également très importante qu'ils soient vaccinés ou non.

Taurillons : L'offre est désormais insignifiante.

Laitonnes, génisses 18 mois : Les cours sont fermes à haussiers à condition que les animaux soient en règle pour l'exportation (vaccination et/ou dépistages FCO).

Vaches, génisses de 30 mois : Un joli marché tant en offre qu'en qualité. La demande est toujours aussi forte et les cours sont reconduis. Bonne ambiance commerciale.

// SICAGEMAC (CORBIGNY, 58)

09/09/2024

Effectif : 174

Broutards :	(270 - 395 kg)	1020 - 1540	3,56 - 3,89
Laitonnes :	(265 - 350 kg)	910 - 1190	3,31 - 3,59
Génisses 24 - 36 mois :	(365 - 715 kg)	1020 - 2230	2,80 - 3,20
Vaches légères :		1300 - 1630	
Vaches légères :		1700 - 2010	
Vaches légères :		2040 - 2590	

Sorties limitées en mâles et femelles. Les animaux dépistés négatifs FCO voient leurs tarifs maintenus. Vente plus sélective sur les non vaccinés ou non dépistés. Peu de relève.

Placement plus rapide en vaches à des cours revus à la hausse en maigres.

Bovins gras : 15

Vaches de viande : 5,46 à 5,70 € kg de viande.

Génisses de viande : 5,60 à 6,00 € kg de viande.

Vente rapide et globale à des tarifs toujours soutenus.

MARCHÉS LOCAUX *Ovins*

// SICAGEMAC (CORBIGNY, 58)

02/09/2024

Effectif : 161

Agneaux	155 - 200	(3,37 - 4,55)
Brebis	45 - 150	(0,73 - 1,83)

Vente plus rapide en agneaux gras à des tarifs plus soutenus.

Cours fermes en brebis. Vente globale.

Terres de Bourgogne
Journal agricole & rural
1, rue des Coulots
CS 80075 - 21110 Bretenière
03 80 78 90 40 - agribourgogne.fr

MARCHÉS LOCAUX *Ovins*

// SICAFOME (MOULINS-ENGILBERT, 58)

02/09/2024

AGNEAUX DE BOUCHERIE (€/kg vif) — *Effectif : 768 - Vente : 96 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
	U	de 32 à 38 kg	4,14	4,56	4,31	- 0,24
		de 38 à 44 kg	3,99	4,57	4,24	- 0,32
		de 44 à 50 kg	3,84	4,44	4,07	- 0,29
		> 50 kg	3,61	4,07	3,81	- 0,26
	R	de 32 à 38 kg	3,59	4,24	3,90	- 0,12
		de 38 à 44 kg	3,60	4,33	3,83	- 0,43
		de 44 à 50 kg	3,59	3,82	3,78	

OVINS DE BOUCHERIE + 1an (€/kg vif) — *Effectif : 226 - Vente : 99 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M			1,53	2,22	1,73	- 0,57
F	U	> 60 kg	1,73	2,16	1,99	+ 0,13
	R	< 60 kg	1,32	1,69	1,54	+ 0,03
		> 60 kg	1,33	1,81	1,62	+ 0,01
	O	< 60 kg	0,58	1,22	1,11	+ 0,06

CAPRINS (€/tête) — *Effectif : 37 - Vente : 81 %*

Catégorie		Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
F	Première qualité		24	61	51	- 7,00

AGNEAUX MAIGRES — *Effectif : 84 - Vente : 88 %*

Catégorie		Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
	R	de 25 à 35 kg	72	123	109	- 19,00

OBSERVATIONS

Effectif global : 1 115 - Taux de vente : 95 %

Agneaux : Beaucoup d'agneaux manquant de finition cette semaine et de nombreux lots mal triés sont mis en vente. Par contre les bons lots bien triés, même lourds se négocient toujours à des tarifs très intéressants.

Brebis : Maintien d'une très forte demande, surtout en lourdes et grasses avec une nouvelle hausse des tarifs.

MARCHÉS VOISINS *Bovins*

// SA DES GRIVELLES (SANCOINS, 18)

04/09/2024

BROUTARDS 6-12 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 66 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M Charolais	U	300-350	3,93	4,06	4,01	
		400-450	3,81	4,09	3,94	
M Limousins	U	350-400	4,06	4,06	4,06	

BOVINS MAIGRES + 18 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 81 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
F	U	24 à 36 mois	3,06	3,29	3,26	+ 0,23
		- 5 ans	2,88	3,11	3,00	=
		5 à 10 ans	2,96	3,13	3,00	=

OBSERVATIONS

Effectif global : 147 - Taux de vente : 100 %

Broudards : Beaucoup d'animaux non dépisté FCO 3 mais qui trouvent preneurs rapidement a des cours inchangés.

Vaches, génisses : La demande s'accélère, la présentation est de très bonne qualité beaucoup d'animaux jeunes qui trouve preneur rapidement.

MARCHÉS VOISINS *Ovins*

// SA DES GRIVELLES (SANCOINS, 18)

04/09/2024

AGNEAUX DE BOUCHERIE (€/kg vif) — *Effectif : 544 - Vente : 98 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
	U	de 32 à 38 kg	4,18	4,66	4,49	+ 0,28
		de 38 à 44 kg	4,32	4,95	4,47	+ 0,15

OVINS DE BOUCHERIE + 1an (€/kg vif) — *Effectif : 333 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
F	U	- de 60 kg	1,58	2,26	1,92	- 0,22
		+ de 60 kg	1,92	2,51	2,24	- 0,04

OBSERVATIONS

Effectif global : 962 - Taux de vente : 99 %

Agneaux : Jolie présentation en agneaux cette semaine. Les cours accélèrent, la vente est rapide et quasi totale.

Brebis : Le marché semble retrouver une certaine stabilité dans les tarifs, néanmoins les animaux se valorisent toujours très bien.

ANALYSES ET TENDANCES

TABLEAU DE BORD FNB *Viande bovine*

09 Sept 2024

TABLEAU DE BORD DE LA SEMAINE

MARCHÉ

Gros bovins finis : Pression à la baisse sur les vaches laitières. Orientation positive sur les autres catégories.

Bovins maigres : Les cours sont globalement reconduits grâce à la bonne demande avec une offre qui reste réduite. Rien ne justifie une pression exercée sur les animaux FCO3 positifs, compte-tenu de la demande des marchés (y compris français). Aucune dépréciation ne doit être acceptée !

POLITIQUES

Les conclusions du dialogue stratégique européen sur l'avenir de l'agriculture ont été rendus à la Présidente la semaine passée. Si l'on peut se satisfaire de certains éléments concernant l'amélioration de la place des agriculteurs dans les filières ou encore la nécessaire prise en compte de la dimension économique dans la durabilité, malheureusement la place de l'élevage et ses atouts majeurs concernant les territoires et l'environnement ne sont toujours pas reconnus à la juste valeur !

SANITAIRE

Au 5 septembre, le territoire compte plus de 650 foyers de FCO3 avec plus de 300 nouveaux foyers et 6 nouveaux départements infectés. Pour rappel, l'Etat a commandé 5.3 M de doses dont 4.6 M pour bovins. Pour la MHE, 518 foyers sont recensés avec plus de 175 nouveaux foyers. Le ministre a annoncé la mise à disposition de 2 M de doses pour 1 M de bovins. Cette semaine aura lieu la définition de la stratégie vaccinale avec la publication d'un arrêté ministériel de lutte et d'un arrêté financier. Le début des commandes de vaccination pourra débuter le 16 septembre.

APPLICATION DE LA LOI EGALIM 2 EN FILIERE VIANDE BOVINE

Les indicateurs de coût de production de référence pour les différentes catégories de bovins viennent d'être actualisés par l'Institut de l'élevage pour le 1er semestre 2024 . Ces indicateurs sont disponibles sur le site de l'IDELE : https://idele.fr/detail-article/les-indicateurs-de-reference-cout-de-production-et-prix-de-revient-pour-la-viande-de-gros-bovins . Pour ce semestre, les coûts de production des bovins allaitants sont stables, une première depuis leur élaboration en 2019 puis leurs publications ! Cependant, les effets de la décapitalisation continuent à s'accélérer et il n'y a aucune raison pour que les opérateurs fassent pression à la baisse sur les prix ! La FNB rappelle que le contrat est l'outil à disposition des éleveurs qui permet de garantir une prise en compte de ces coûts de production et une sécurisation du revenu et qu'il faut poursuivre son déploiement.

CHIFFRE A RETENIR

6,20 €/kg

C'est le prix de **revient de la Vache allaitante**, révisé sur le 1er semestre 2024.
Cette mise à jour s'est faite conformément à l'accord interprofessionnel relatif à la méthodologie validée en section bovine le 22 mai 2019, et est publiée par IDELE. Il est stable par rapport au précédent semestre, concomitant à la baisse de l'IPAMPA et de la hausse de l'indicateur SMIC.

CHIFFRE A RETENIR

6,00 €/kg

C'est le prix de **revient du Jeune Bovin**, révisé sur le 1er semestre 2024.
Cette mise à jour s'est faite conformément à l'accord interprofessionnel relatif à la méthodologie validée en section bovine le 22 mai 2019, et est publiée par IDELE. Il est stable par rapport au précédent semestre, concomitant à la baisse de l'IPAMPA et de la hausse de l'indicateur SMIC.

CHIFFRE A RETENIR

6,78 €/kg

C'est le prix de **revient de la Génisse**, révisé sur le 1er semestre 2024.
Cette mise à jour s'est faite conformément à l'accord interprofessionnel relatif à la méthodologie validée en section bovine le 22 mai 2019, et est publiée par IDELE. Il est stable par rapport au précédent semestre, concomitant à la baisse de l'IPAMPA et de la hausse de l'indicateur SMIC.

CHIFFRE A RETENIR

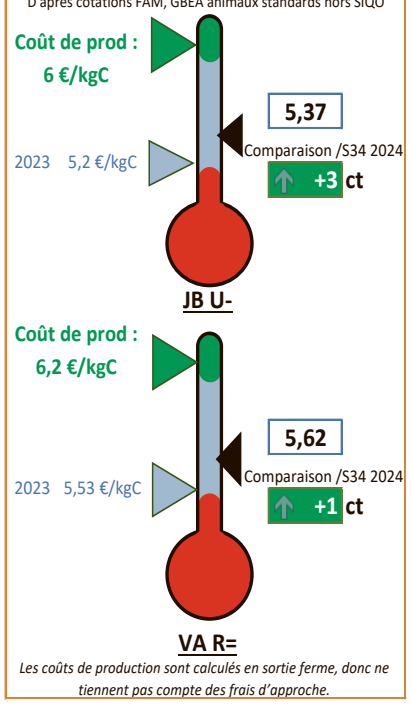
4,10 €/kg vif

C'est le prix de revient du **Broutard**, révisé sur le 1er semestre 2024! Cette mise à jour s'est faite conformément à l'accord interprofessionnel relatif à la méthodologie validée en section bovine le 22 mai 2019 et est publiée par IDELE.
Il est stable par rapport au précédent semestre, concomitant à la baisse de l'IPAMPA et de la hausse de l'indicateur SMIC.

INDICATEUR DE MARCHÉ FNB *Viande bovine*

Cotations françaises gros bovins entrée abattoirs standards

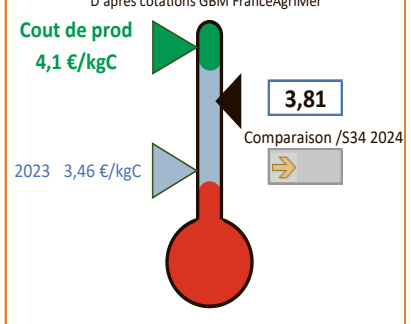
D'après cotations FAM, GBEA animaux standards hors SIQO



Les coûts de production sont calculés en sortie ferme, donc ne tiennent pas compte des frais d'approche.

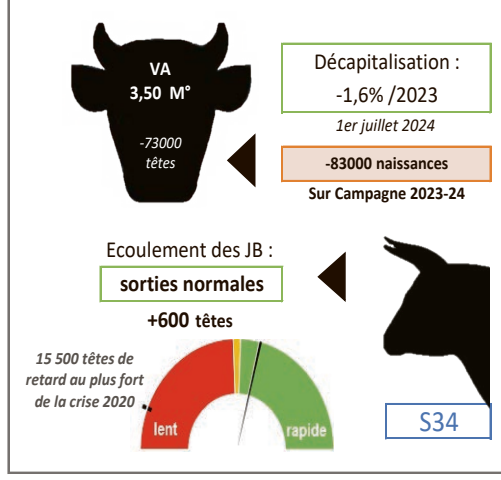
Cotations françaises maigre

D'après cotations GBM FranceAgriMer



Effectifs d'animaux

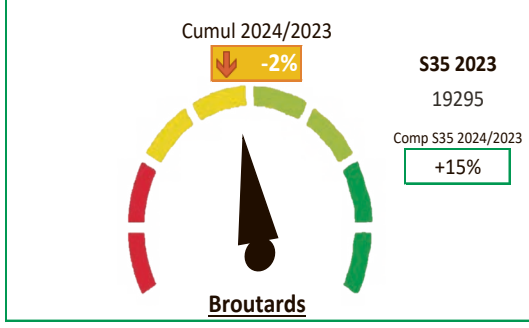
GEB-Idele d'après BDNI-SPIE-Normabev, projet Modemo



Exports vifs Italie

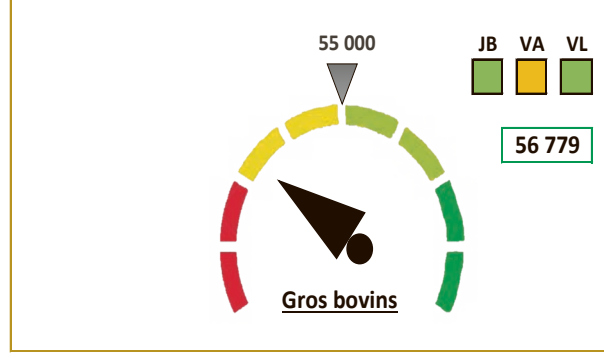
D'après données hebdomadaires DGAL-TRACES

Moy hebdo cumulée : 16 500 têtes



Abattages hebdo gros bovins

D'après données hebdomadaire Normabev (concernant les abattoirs de plus de 1500 tec/semaine)



Indicateurs de prix de revient

D'après l'accord interprofessionnal INTERBEV

6,20	Vache Charolaise R = (€/kg éc.)
6,78	Génisse R + (€/kg éc.)
6,00	Jeune Bovin U - (€/kg éc.)
4,10	Broutard 400 kg (€/kgvif)

1er semestre 2024

Le ciseau des prix….

D'après INSEE - GEB-Idele et FranceAgriMer

En 25 ans…

+100%	Sur les prix à la consommation
+105%	Sur les charges en élevage
+80%	Sur les prix payés aux poducteurs

* Sources : Normabev, DGAL-TRACE, GEB-Idele d'après INSEE et BDNI et SPIE-Normabev-Bovex (projet Modemo), cotations FAM, cotations Modène, INSEE, INTERBEV

TENDANCES

Synthèse générale

Tendances des Marchés aux Bestiaux
Semaine 36
du 2 au 8 septembre.

Cette synthèse nationale sur le commerce de bétail vous est proposée par la FMBV, d'après les cotations relevées sur les marchés de bétail vif et les dires d'experts des gestionnaires et chefs des ventes des marchés.

Broutard(e)s : Les marchés sont impactés par la FCO 3. Les acheteurs restent prudents face à des animaux non vaccinés et non testés. Les cours et le commerce s'ajustent en fonction des lots, du statut sanitaire, de la zone (régulée ou indemne) et selon les débouchés (France ou Export). En femelles, les transactions sont rapides pour les sujets valablement vaccinés et dépistés FCO/MHE, pour les autres les transactions peinent à se faire.

Gros bovins maigres : Pour cette catégorie, les ventes sont actives et la demande reste soutenue. Les cours sont facilement reconduits en toutes gammes.

Boucherie : C'est un commerce hétérogène cette semaine. En fonction du zonage FCO 3, les ventes sont difficiles. Pour d'autres, les acheteurs sont présents et influent positivement les cours.

Veaux : L'ambiance commerciale se dégrade toujours plus et les veaux positifs à la FCO 3 ne trouvent pas de débouchés. Les effectifs sont en hausse et les cours sont en baisse, surtout dans les veaux laitiers. On note des révisions de prix postérieures au marché.

Ovins : En agneaux, le commerce est toujours dynamique avec des cours facilement reconduits et en légère hausse. Les effectifs sont stables voir haussiers sur certains marchés tant dis que la FCO contraint à des refus d'apports sur d'autres. En Agnelets, pas d'apports donc pas de cotation et quand il y a peu d'effectif, les cours sont en augmentation. En brebis, le marché semble retrouver une certaine stabilité dans les tarifs, néanmoins les animaux se valorisent toujours bien.

PETITES ANNONCES

Matériel

Tracteur

30 - Vends cause retraite, FORD 5000 avec fourche GRANIER disque, 28 disques RAZOL, lame niveleuse 4m, sous soleuse 5 dents AGRI , chisel 4m RAZOL, déchaumeur RAU 4m, 9 dents, rouleau GOURDIN double rang 3,50m, charrue FENET 4 socs.
✆ 06 26 56 15 38

Achète **TRACTEURS**
FORD du 5000 au 8210, série 40 et autres / MF du 168 au 188, série 200 à 600 - 3000 à 8000 / FENDT modèle après 1980, même porte outils / DEUTZ 7006 à 7207 - DX - AGROTRON - AGROSTAR et autres / VALTRA - CLAAS - SAME / ZETOR 5011 au 16245 - 5340 et 10540 + tous modèles après 1980 / EICHER 6 cylindres - SCHLUTER 6 cylindres / RENAULT série 14-54 et 34 - TEMIS - ARES - CELTIS et autres / FIAT de 80-90 à 180-90 - WINNER - TL - TLA - G et autres / JOHN DEERE série 40-50-55-6000-7000 et autres / CASE IH 745-845-956 à 1455-5120-5140-CX-MX et autres / MB TRAC après 1985 - UNIMOG MERCEDES
Tracteurs accidentés, de vignerons, de vergers... et autres nous consulter
Presses : CLAAS MARKANT 50-55-65 / JOHN-DEERE 342 / Round BALLER 120x120 / Camions - Tracteurs routiers - semi-remorques... Moissonneuse Batt. CLAAS - NH - JD et autres... / Télescopiques - Tractopelles - Niveleuses / Chargeuses après 1980 LIEBHERR - ZETTELMEYER SCHAEFF - ATLAS - ZEPPELIN...
MEYER Gilbert Sàrl - 67210 OBERNAI
Tél. 06 10 84 67 52 - meyer.gilbert-negoce@wanadoo.fr

39 - Cause cessation, vends très beau tracteur CLAAS ARION 430 stage v, état proche du neuf, 110 CV, 2023, 860 h, transmission quadrishift 16/16, ordinateur de bord CIS, pont avant suspendu proactiv, cabine suspendue, circuit hydro LS 110 l/min, 3 distri DE,bâti chargeur avec commande electropilot, freinage remorque hydro etpneumatique, relevage AVavec ligne hydro DE et une-ligne SE +retour libre, garantie maxi carejusqu'au 21/03/27 ou 2000H, photos dispo sur demande,.86 000 HT àdébattre.
✆ 06 24 79 68 66

69 - Recherche tracteurs toutes marques, tout état même HS. A partir de 1970. Recherche roundballer à rouleaux ou barrettes à chambre fixe. Déplacement rapide
✆ 06 43 23 43 51

69 - Vends tracteur Claas Arion 410 de 2014, 3600 heures, très bon état.
✆ 06 89 66 35 70

Travail du sol

89 - Vends semoir à céréales 2015 Amazone ADP 403, spécial herse rotative, rouleau caoutchouc. (3602)
✆ 06 70 37 79 54

Récolte

58 - Urgent, je suis à la recherche d'une moissonneuse-batteuse New Holland, type 8070 ou éventuellement 8060, 8080. Peu importe l'état ou la région, je me déplace.
✆ 06 21 49 50 89

69 - Récolteuse de pomme de terre de marque AVR 120 MC. 1 rang Disponible de suite. Bon état
✆ 04 78 19 62 10

Cave

42 - Vends cuves fibre de verre, 2 de 6 hl, 1 de 4 hl, 4 de 2 hl.
✆ 04 77 64 48 34

Divers

Achète vieilles poutres
démontées ou à démonter, plancher, tomettes, tuiles plates, dalles.
Tél. : 04 74 00 89 08

21 - Recherche tracteurs, mois.batteuses, presses, bennes, épandeurs, charrues, chariots élévateurs télescopiques et autres machines agricoles bon état et à réparer (3702)
✆ 06 30 11 59 25

26 - Association HANDI BIKE recherche tous types de véhicules à moteur, cycles, motocycles et outillage divers.
✆ 06 63 31 48 59

26 - Vends semoir engrais 600L Vicon - Semoir maïs Monosem 4 rangs - Tuyau 9m diam 50 polyéthylène.
✆ 06 34 17 12 97

38 - Vends citerne 1000l avec abreuvoir ; cellule à grains 16t ; foin en rouleau 120x120 de 2024.
✆ 06 28 27 16 21

38 - A vendre casseuse Rousset 4 têtes variateur de vitesse + séparateur, énoiseuse avec séparateur table de triage avec variateur élévateur 6 m.
✆ 06 11 87 28 63

38 - V. 5 pelotons Gisels nylon 500 + 1 moteur électrique 13 cv en 380 + 1 motoculteur 8 chevaux.
✆ 04 76 59 25 39

58 - Vends bétaillère Ponge en très bon état. 5,20 m x 2.40 m. Prix : 3600 € (3704)
✆ 03 86 24 85 01

67 - Vends benne artisanale 10 t agricole/grumière t b état, ridelles (3◊0,5m) frein hydraulique, flèche à ressort 445/45R19,5, plancher ardox 4,5◊2,3m, cric hydrau, poteaux 1,35 m pour bois, carte grise 19 000 euros TTC. Ecrire au journal L'est agricole et viticole - 6 rue de la Haye, CS 90045 Schiltigheim 67014 Strasbourg Cedex
✆ sous la référence 106004

CENTRAL PIECES
02 43 05 17 10
Pièces détachées neuves pour tracteurs
SAME - LAMBORGHINI
HURLIMANN - DEUTZ FAHR
Visitez notre site e-commerce avec tarifs toujours + compétitifs
www.central-pieces-agri.com

69 - A vendre 3 tunnels RICHEL 9,30 x 60 M ouverture laterale La largeur entre les poteaux est de 1,50 mètres afin de garantir une meilleure tenue au climat. 6000€ pièce - à voir pour le lot
✆ 06 09 53 86 56

69 - Vends blé graine moutarde 4 glissières autoroute 3 m. trémie semoir Vicon 600 kg.
✆ 06 72 18 63 32

69 - Vends charrue 1/4 tour - Herse port 4 m. à cheval brisée canadien - Mototreuil Reymond - Buttoirs divers Scarificateur port 11 dents - Vieux outils agricoles - Mat. de cave fûts.
✆ 06 42 44 01 36
ou 04 74 71 20 20

74 - Vends scie circulaire AMR triphasée KWS 700 TBE 1500 euros.
✆ 06 71 65 41 47

SOLUTIONS **ANTIDÉRAPANTES** & **AMÉNAGEMENTS** DE BÂTIMENTS
>> RAINURAGE / SCARIFICATION DES BÉTONS
>> RAINURAGE DES CAILLEBOTIS
>> RAINU'DIAMANT
rainurage béton avec disques diamant
>> RAINU'RAIL®
rainures pour racleurs automatiques
>> BROSS'KIT
balais sur-mesure pour racleurs
SPACE HALL 1 Stand C23
Scannez-moi !
Vermot
03 81 93 85 10
www.vermot-rainurage.com

Elevage

71 - Vends pré-refroidisseur Charriau, 5.000 €, DAC Gea 4 alim., 4.000 €, pédiluve mousse, 1.000 €, chien élec., 1.500 €.
✆ 06 72 66 07 54

69 - Vends presse New Holland 920 + andaineur Kuhn et faneuse Klass. Le tout en très bon état de fonctionnement. Prix 1500 € le lot, sans TVA car particulier.
✆ 06 13 52 27 12

69 - Vends tracteur Lamborghini bon état pneus neufs 4 RM cabine clim, pulvérisateur Hardi 1000 l., groupe chambre froide TBE.
✆ 06 07 46 15 63

Terres de Bourgogne Petites annonces 03 80 78 90 40

BIOCOMPIG
fournisseur d'engrais organique en granulé
Compost et Engrais organique en Granulé
Fientes de POULE- PORC -CHAMPIGNON
Livraison rapide Grande quantité disponible
Guillaume au 06 75 45 88 09 - info@biocompig.fr

Véhicule

Utilitaire

34 - Achète Toyota à partir de 1980 dans l'état, même sans CT + tous pick-up.
✆ 06 42 69 14 31

Tourisme

38 - Vends Duster 4/4 Prestige diesel année 2014, 145000 kms, toutes options.
✆ 06 07 52 34 85

Achat-Vente

Récolte

01 - Particulier vend piquets acacia 1m80, possibilité de livraison.
✆ 06 03 12 27 73

26 - Vends foin prairie naturelle récolte 2023, 70 euros / Tonne.
✆ 07 50 35 27 88

42 - Vends cause cessation 1 T semence méteil, composition avoine, triticale, pois, vesce. Livrée.
✆ 06 80 32 37 66

Plants, pépinière

58 - Achète noyers, merisiers, poiriers, cèdre frêne, chêne sur pied ou abattu, diam mini 50 cm. (3502)
✆ 03 86 24 06 60

Fourrage

15 - Vends 800 ballots foin de prairie, récoltes 2023-2024, stockage sous hangar, enlèvement sur site.
✆ 06 07 38 54 01

15 - AV 50 tonnes de foin bio 2023 et 2024, prairie naturelle, bonne qualité, secteur Mauriac.
✆ 06 78 26 69 54

38 - Vends foin et regain prairie naturelle zone montagne récolte 2024 balles rondes 120x125 rentré dans de bonnes conditions grande quantité de foin disponible 1 camion regain disponible à venir chercher sur place
✆ 06 18 29 79 95

88 - Vends foin de prairie naturelle, récolté 2024 en balle carrée.
✆ 06 24 74 40 74

Immobilier

01 - Recherche exploitation agricole, ancienne ferme, terres, Foret même très grande surface. Discrétion assurée.
✆ 06 48 18 80 79

38 - Recherche région Auvergne-Rhône-Alpes exploitation agricole, ancienne ferme ,terres même grande surface. Discrétion assurée.
✆ 06 48 18 80 79

PLUS D'INFOS SUR www.agribourgogne.fr

Location

Agricole

38 - Recherche pâturage + eau pour bovins (ovins).
✆ Tel et messages au 06 44 87 39 53

Emploi

Offre

18 - Le service de remplacement recrute un agent de remplacement pour intervenir sur un secteur de 15 kms autour de Lury-sur-Arnon. Activités : traite, alimentation, entretien et manutention des animaux (bovins allaitants, bovins lait, caprins), travaux en lien avec les grandes cultures (conduite d'engins agricoles, travail du sol, semis, fenaison, entretien du matériel...), travaux en lien avec l'activité viticole (taille des vignes, mise en bouteille ...). Poste en CDI, à pourvoir dès maintenant. Rémunération : 13.30 € (brut)/heure. Avantages : mutuelle, indemnités kilométriques – Connaissances du milieu agricole souhaitées. Permis B et véhicule personnel obligatoire.
✆ Contacter le Service de remplacement du Cher au 02 48 23 45 89 ou au 06 03 46 99 24

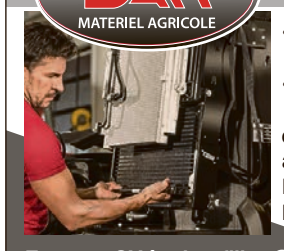
38 - Exp. bovin lait noix prendrait stagiaire en vue apprentissage.
✆ 06 73 98 72 73

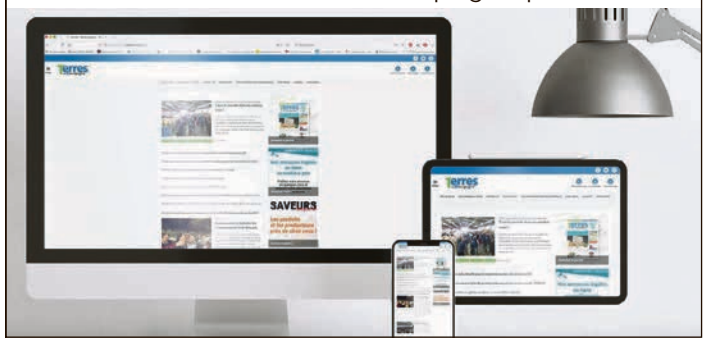
69 - Cherche vendangeurs(euses) et 1 chauffeur de tracteur 12 - 15 septembre pour 12 jours nourris logés.
✆ 06 75 41 23 15

89 - Recherche employé agricole, GAEC des Hirondelles, Saint Loup d'Ordon, 450 ha, 120 VL, robot de traite (3705)
✆ 06 24 68 75 46

BSA sarl
RECRUTE
un MAGASINIER (H/F)
POSTE À POURVOIR DE SUITE
JCB FENDT
Pour nous contacter : 03 86 33 11 24 ou 06 21 43 72 95
ou envoyer CV + lettre de motivation à
BSA sarl - 12, rue Terre Plaine - 89420 Cussy les Forges
ou par mail : jfboucheron@boucheronsas.fr

AGENT AGRICOLE SECTEUR TONNERRE (89)
RECHERCHE COMMERCIAL (H/F)
MASSEY FERGUSON
Pour vente de matériels agricoles
sur les secteurs : Yonne / Côte-d'or / Aube
Poste en CDI
Missions : Développement du fichier client, conseil technique dans le choix du matériel, rédaction des devis et bons de commande
Mise à disposition : voiture,carburant,téléphone portable,ordinateur portable, indemnisation frais de repas
Rémunération : fixe + commissions sur ventes
Envoyer CV + LM à nathalie@lucasetfils.fr
Contact téléphonique : 03 86 75 20 98

DAFP MATERIEL AGRICOLE
RECRUTE

• 1 technicien (H/F) sur la base de Toucy (89)
• 1 technicien (H/F) sur la base de Venoy (89)
connaissances mécaniques, hydrauliques appréciées.
Formation assurée
Débutant accepté
Envoyer CV à s.bonfillou@dafp.fr
Tél. 06 07 54 76 70
CASE IH

Retrouvez-nous sur
agribourgogne.fr
L'information vous accompagne partout


PETITES ANNONCES

Offre de service

26 - Vous déménagez? Vous débarrassez? Pour 1 travail soigné, contactez-moi, GIRARD Benjamin
✆ 06 63 31 48 59

Presta•Viti•Service
Tous travaux viticoles
Taille / Tirage des bois
Pliage / Carassonnage
Levage / Relevage / Vendange
Cueillette / Récolte
Travail soigné • Personnel qualifié
Expérience de plus de 15 ans
06 22 28 60 38 / 06 04 05 08 35
vitifrance33@gmail.com

Animaux

Bovin

01 - Vends 5 génisses Prim'Holstein + 3 génisses 66XVosgienne terme fin 24 début 25.
✆ 06 16 33 36 94

21 - Vends taureaux charolais 18 mois mixte, viande livraison assurée. Prix abordable. GAEC Loiseau (3402)
✆ 06 27 15 80 86

38 - Vends mâles repro Limousin 1 à 2 ans dociles au pré, possible HBL.
✆ 06 12 05 40 97

39 - Vends 2 très bons taureaux limousin de 3 ans mixte viande et un taureau charolais type élevage de 30 mois Indemn. IBR BVD Besno. Possibilité livraison.
✆ 06 26 20 05 40

58 - Vends 10 jeunes vaches charolaises pleines HBC, toutes garanties sanitaire IBR.A, vêlage de décembre à février (3701)
✆ 06 22 22 86 46
06 12 19 47 56

58 - Vends taureaux 18 mois, veaux reproducteurs HBC, ataxie sain, TGS Charetier à Anlezy (3703)
✆ 06 37 43 86 56

58 - Vends grand choix de taureaux HBC. Cornus. SC. Hétéro et homozygotes. 18-22 mois, génotypés, apte à saillir. Convient sur génisse. Bonne qualité maternelle. GS. Livraison assurée. EARL COLMONT (3706)
✆ 06 08 78 05 01
06 99 25 33 53

63 - Vends taureau Aubrac, 2 ans, habitué à l'attache.
✆ 06 83 35 39 51

69 - Elevage limousin HBL TGS vends veaux reproducteurs dont 2 sans cornes (origines Pebene SC, Porto, Haled MN, Magistor) + 1 lotde 6 laitonnes idéalespour futures mères. Trèsbonnes origines. Livraisonpossible.
✆ 06 82 22 56 77

69 - Vends 2 génisses prêtes à vêler de race Jersiaise.
✆ 06 16 20 01 27

71 - Vends veaux repro., HBC, 1 an, plusieurs vêlages faciles, sans corne dont 3 homosygotes le tout, IA, génotypés. SCEA Thomassin.
✆ 06 20 76 65 65
ou 06 74 46 74 38

Caprin

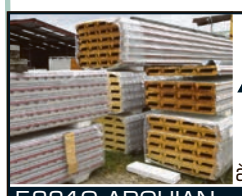
18 - Achète chevreaux naissants ; chèvres de réforme et troupeau de chèvres gestantes.
✆ 06 14 85 04 00

69 - Vends lot chevrettes de 8 à 18 mois race caprine Chamoisée bonne génétique.
✆ 06 16 20 01 27

Ovin

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ 06 08 06 98 65

Des professionnels à votre service



BECKER Frères
ARRIVAGE
LOTS DE TÔLES ISOLÉES DÉCLASSÉES
Panneau sandwich toiture et bardage ép. 60 à 80 mm, à partir de 18 €ht/m². Possibilité 1er choix
58310 ARQUIAN - **03 86 39 70 94** - sarlbecker@orange.fr
58800 CORBIGNY - **03 86 20 19 66** - becker.freres@orange.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Chien

42 - A réserver Bergers Australiens, 9 chiots nés le 03/08/2024, Père lof n°250 268 502 302 228.
✆ 06 31 17 10 42

89 - Vends chiots Beauceron mâles, non LOF. Nés le 29/04/24, portée de 4. Mère n° 250269611201984 (3603)
✆ 06 20 97 08 19

Divers

89 - Vends cause retraite, 4 génisses limousines, 18-20 mois. Fourrage 2022-2024, bonne qualité. (3601)
✆ 06 70 37 79 54

Suivez-nous sur notre page Facebook

PORTES OUVERTES ÉLEVAGE

Invitation PORTES OUVERTES
Les 20, 21 & 22 septembre 2024
Reproducteurs Charolais,
Mâles de l'année, Taureaux de 18 mois
GAEC BAULOT Yannick et Xavier
4, ch. du bois de Champeau - 21140 Villenotte
06 70 12 20 09 - 06 75 41 60 65

PORTES OUVERTES
Jeu. 19 et ven. 20 septembre
GAEC PAUTET
LE BOIS GIZET 58170 SAVIGNY-POIL-FOL
06 09 40 50 63
Présentation de veaux de l'année inscrits et non inscrits et taureaux de 18 mois.

charolais passion 71
Jeudi 19 - Vendredi 20 Septembre 2024
Portes ouvertes
Proche de Charolles (71)
5 Elevages Charolais
• DEVILLARD Jacques Pierre
71800 DYO - 06 81 90 94 97
• GAEC BARGE-FEDERICI
71120 VAUDEBARRIER
06 81 38 58 44 - 06 72 17 29 66
• DELORME Eric
71120 CHAROLLES - 06 34 36 62 68
• BAJARD Jean-François
71800 COLOMBIER-EN-B. - 06 30 86 06 65
• BERNIGAUD Jacky
71120 CHAROLLES - 06 82 37 57 79
PARTENAIRES PRÉSENTS DANS NOS ÉLEVAGES

GAEC STAR 2000
20 & 21 septembre 2024
Simon Genetic
Journées Portes Ouvertes
Buvette et restauration sur place
Sélection d'animaux sur un cheptel souche de 400 vaches
Inscrites au HBC • Toutes garanties sanitaires • Indemne IBR
Ferme du Bourg
71760 MARLY-SOUS-ISSY
Daniel Perraudin 06 14 24 87 52
Nicolas Perraudin 06 22 92 16 72
Cowllection du cru 2024 à découvrir sur www.simongenetic.com

Journées commerciales dans les élevages charolais
Les 26, 27 et 28 septembre 2024
La Fédération Charolaise de Côte-d'Or organise comme chaque année LES JOURNEES COMMERCIALES D'AUTOMNE dans les élevages Bovins Charolais de Côte-d'Or qui ont sélectionné pour vous un large choix de reproducteurs inscrits au HBC avec toutes les garanties.
Cette année en partenariat avec le Conseil Départemental de Côte-d'Or, c'est 3 500 € d'aide qui sera attribuée aux éleveurs acheteurs de Côte-d'Or pour l'acquisition d'un reproducteur lors des portes ouvertes (par tirage au sort et sur justificatif). Le tirage au sort sera réalisé parmi les acheteurs et vendeurs présents à la prochaine assemblée générale le 4 octobre prochain, qui pourront recevoir 200 €, 300 €, ou pourquoi pas 500 € !
ALORS N'HESITEZ PLUS ET ALLEZ FAIRE VOTRE CHOIX !

			Veaux 1 an	Tx 18 mois	Tx Adult.
Earl Gabory Bruno	21460 Jeux-Les-Bard	06 87 43 40 33	25		
Earl Poillot Boyer	21320 Vandenesse-en-A.	06 07 35 67 46	12	2	
Gaec de la Fontaine	21320 Ste-Sabine	06 77 00 86 27	20	2	
Gaec de Pergeot	21320 Chatellenot	06 24 69 61 13	25	3	
Gaec Froidurot	21450 Jours-lès-Baigneux	06 83 95 58 61	15	4	
Gaec Lechenault frères	21350 St-Thibault	06 24 24 69 93	15	9	2
Gaec Lechenault Y. & G.	21230 Foissy	06 68 67 74 41	7	1	1
Gaec Menetrier Parizot	21350 Avosnes	06 88 00 66 35	12	1	1
Gaec Noireaut	21320 Meilly-sur-R.	06 14 13 59 11	12		
Lucand François	21210 Molphey	06 76 52 81 85	6		
Scea Lucotte Jean-Marc	21320 Créancey	06 80 98 96 57	9	3	
Scea Tursin Sébastien	21210 Villargoix	06 85 51 56 86	20	17	1

Les vidéos de chaque élevage sont visibles sur la chaine Youtube de la Fédération Charolaise : www.youtube.com/@federationcharolaisecotedo6867 et sur Facebook Fédération Charolaise de Côte-d'Or
Renseignements sur simple demande : 03 80 90 68 80 ou par mail à lydie.perrin@cote-or.chambagri.fr

3 CHEPTELS CHAROLAIS H.B.C. vous accueillent, IBRA et garanties sanitaires
Vendredi 27 et samedi 28 septembre 2024
69 veaux mâles de l'année, 27 taureaux de 18 mois
21ème année 1 taureau adulte disponible à la vente
EARL ALEXANDRE. Métairie - 58 Cossaye 06 10 44 20 67
GAEC BLANDIN-CURY. Vauvre - Vaumas 06 30 20 98 12
GAEC CORNELOUP Santigny le Haut - Beaulon 06 77 68 78 58
VIDÉO VISIBLE SUR simongenetic.com
LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

EN SAÔNE-ET-LOIRE
VENDREDI 20 ET SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2024
Portes ouvertes
Reproducteurs charolais HBC - Mâles de l'année
Taureaux 18 mois - Taureaux adultes
Élevage Gaudet Fabien
Charnay - 71420 Marly/Arroux - Tél. 06 62 14 35 44
Élevage Guillaume Mateuil
Beaubernard - 71420 Oudry - Tél. 06 85 67 72 75

Vend. 20 - Sam. 21 - Dim. 23 septembre 2024
Exposition Vente
REPRODUCTEURS CHAROLAIS à Perrigny - 71 ISSY-L'ÉVÊQUE
EARL BAUDIN Sophie & François (HBC)
06 87 57 81 81 ou 06 35 55 32 12
Garanties sanitaires - Livraison assurée - Le meilleur accueil vous sera réservé

Rendez-vous
limousin
dans la Nièvre sur une journée
le 21 septembre
GAEC BREUGNOT-SY - Rangleau
58120 Blismes 06 76 29 30 60
THOULE David - Le Couault
58340 Diennes-Aubigny 06 10 09 65 69

PORTES OUVERTES
JEUDI 26, VENDREDI 27
& SAMEDI 28 SEPTEMBRE
Veaux de l'année, taureaux adultes, taureaux 18 mois, vaches pleines élevage HBC IBR A
Gaec POUPON
Jean-Michel et Mathieu
Le Tillot - 58170 Chiddes
06 22 22 86 46 - 06 12 19 47 56


Champion Paris 2024 né au GAEC Cadoux
Élevage charolais HBC
Gaec CADOUX père & fils
89420 St André en Terre Plaine
Tél. : 06 89 18 05 87 ou 06 79 50 15 71
PORTES OUVERTES AU PRÉ
les 27, 28 et 29 septembre 2024
30 taureaux de 18 mois - 100 mâles reproducteurs de l'année
génisses de 18 mois- vaches
Livraison possible - Prix raisonnables
VENTE PERMANENTE DE REPRODUCTEURS
https://gaeccadoux.com

ÉLEVAGE RENAUD
JOURNÉE
PORTES OUVERTES
le 21 septembre 2024
Présentation du cheptel et des animaux disponibles à la vente
(veaux de l'année, veaux d'automne, inscrits et non inscrits HBC)
- Toutes garanties sanitaires -
LES CHAISES
58 340 DIENNES-AUBIGNY
06 13 45 36 08 - 03 86 50 05 38

PORTES OUVERTES
13,14 & 15 septembre 2024
au GAEC DU VERGER
Rémy & Quentin Montcharmont
960, rue du Verger - 58170 MILLAY
Tél. : 06 09 74 90 23 et 06 19 86 62 27
Présentation veaux de l'année, taureaux 18 mois HBC
Verre de l'amitié

ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

NOMINATION DE CO-GÉRANT

EARL DE LA CREUSOTTE au capital de 105 000 €, siège social : 9 Rue de la Combe Farbet 21150 DARCEY, 408 275 824 RCS DIJON, AGE du 01/07/2024 : nomination Mme Margaux BLONDON demeurant 1 Rue de l'Ouche 21150 DARCEY, cogérante à compter du 01/03/2024. Pour avis La gérance.

AL24015121

MODIFICATION DU CAPITAL

HOLDING COURNUT
Société par actions simplifiée
au capital de 5 615 000 euros
Siège social
16 rue de la Murée
21190 CHASSAGNE-MONTRACHET
901 533 943 RCS DIJON

Du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 12 juillet 2024,
Du certificat délivré le 17 juillet 2024 par le notaire désigné à cet effet, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société,
Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 25 348 999 euros par émission de 25 348 999 actions nouvelles de numéraire, et porté de 5 615 000 euros à 30 963 999 euros.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention :Le capital social est fixé à cinq millions six cent quinze mille euros (5 615 000 euros).
Nouvelle mention :Le capital social est fixé à trente millions neuf cent soixante-trois mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf euros (30 963 999 euros).
POUR AVIS
Le Président

AL24015263

CHANGEMENT DE GÉRANT

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE ROUX-VERDOT
Groupement foncier agricole
au capital de 133 606,30 euros
Siège social : 21190 ST AUBIN
429 239 635 RCS DIJON

La collectivité des membres associés du Groupement Foncier Agricole dénommé «GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE ROUX-VERDOT» réunis en assemblée générale ordinaire le 28 juin 2024, a décidé, suite à la donation-partage de la totalité de des parts sociales appartenant à M. Christian ROUX, reçue le 29 novembre 2023, par Me Martine THOMAS-CROLET, Notaire à CHAGNY, de nommer en qualité de nouveau gérant pour une durée indéterminée à compter de ce jour Monsieur Emmanuel ROUX demeurant à St AUBIN (21190) 40 rue des Lavières et Monsieur Sébastien ROUX, demeurant à PULIGNY-MONTRACHET (21190) 3 Place Johannisberg, en remplacement de Monsieur Christian ROUX, ancien gérant.
L'article 13 des statuts a été mis à jour.
Pour Avis
La gérance

AL24015268

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI DES ECOLES
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social
2A Allée de l'Enfance
21121 AHUY
843 531 534 RCS VESOUL

Aux termes d'une délibération en date du 7 août 2024, l'Associé unique a décidé de transférer le siège social du 2A Allée de l'Enfance, 21121 AHUY au 32 rue du Maroc, 25420 VOUJEAUCOURT à compter du 7 août 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de VESOUL.
Pour avis. La Gérance

AL24015280

MODIFICATION DU CAPITAL

TOOLIB
société par actions simplifiée
au capital de 46 200 €
Siège social
15 Boulevard des Brosses
21000 DIJON
840.950.083 RCS DIJON

Aux termes de l'AGE du 24/05/2024 et des décisions du Président en date du 22/07/2024, il résulte que le capital social a été augmenté par apport en numéraire à hauteur de 46 769 euros, pour être porté à 92 969 euros, par voie de création d'actions nouvelles. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
CAPITAL : Ancienne mention : 46 200 €.
Nouvelle mention : 92 969 €.
Mention au RCS de DIJON.

AL24015290

DEMISSION DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

TOOLIB
société par actions simplifiée
au capital de 46 200 €
Siège social
15 Boulevard des Brosses
21000 DIJON
840.950.083 RCS DIJON

Suivant lettre de démission en date du 15/04/2024, M. Davy FERREIRA a démissionné de ses fonctions de Directeur Général. Mention au RCS de DIJON.

AL24015291

MODIFICATION DES STATUTS

PNEU INTER DISTRIBUTION
SAS au capital de 7 622,45 €
porté à 4 222,8373 €
Siège social
36 B, route de Seurre
21200 BEAUNE
353 559 701 RCS DIJON

Par décision unanime des associés du 31 juillet 2024, la collectivité des associés a décidé :- de réduire le capital social de 3 811,225€ pour le ramener de 7 622,45 € à 3 811,225 € par voie de rachat et d'annulation de 250 actions.- d'augmenter le capital de 411,6123 € pour le ramener de 3 811,225 € à 4 222,84 € (valeur arrondie), par l'émission de 27 actions nouvelles de numéraire de 15,2449 € de nominal chacune.- de nommer M. Cédric SAUVAGEOT, demeurant route de Beaune – 21200 BOUZE LES BEAUNE en qualité de Président en remplacement de M. Alexandre SAUVAGEOT, démissionnaire. Les fonctions de Directeur Général de M. Cédric SAUVAGEOT prendront fin à cette date.
Le Président a constaté en date du 3 septembre 2024 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.
Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à SEPT MILLE SIX CENT VINGT-DEUX € ET QUARANTE-CINQ CENTIMES (7 622,45 €).
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à QUATRE MILLE DEUX CENT VINGT-DEUX € ET QUATRE-VINGT-QUATRE CENTIMES (4 222,84 €).
POUR AVIS
Le Président

AL24015294

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : BOURGOGNE LIVE PROD.
Forme : SARL.
Capital social : 5000 euros.
Siège social : 24 Chemin DES RATES, 21200 BEAUNE.
533075552 RCS de Dijon.
Aux termes de l'AGE en date du 1 juillet 2024, les associés ont décidé, à compter du 1 juillet 2024, de transférer le siège social à 8 Rue Delà, 21390 Braux.
Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL24015305

TRANSFORMATION

KAIROS Capital
SARL Au capital de 10.000 €
Siège social
62 rue de Lorraine
21200 BEAUNE RCS DIJON

Par décisions de l'associé unique du 29/03/2024, il a été décidé, à compter du même jour, la transformation de la Société en Société par actions simplifiée et la nomination de M. Alain ITENEY en qualité de Président pour une durée illimitée. Par décisions de l'associé unique du 30/03/2024, il a été décidé, à compter du même jour, la nomination de Mme Nathalie VERGUET en qualité de Directeur Général pour une durée illimitée. Ces modifications entraînent la publication des mentions suivantes : Forme : Ancienne : Société à responsabilité limitée. Nouvelle : Société par actions simplifiée. Administration : ancienne : Gérant : M. Alain ITENEY. Nouvelle : Président : M. Alain ITENEY, 125 bis Route de Dijon 21200 BEAUNE. Directeur Général : Mme Nathalie VERGUET, 125 bis Route de Dijon 21200 BEAUNE. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque action donne droit à une voix au moins. Agrément : En cas de pluralité d'associés, les actions sont librement cessibles entre associés, entre conjoints, entre ascendants ou descendants des associés, même si le conjoint, ascendant ou descendant n'est pas associé. Elles ne peuvent être cédées à tout autre tiers étranger à la Société qu'avec l'agréement préalable de la collectivité des associés. Mention sera faite au RCS de DIJON.

AL24015335

FIDAL
Avocats
46 rue Léo Valentin, CS 60027
88026 EPINAL Cédex

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

BERNARD SPORT BEAUNE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 140.800 euros
Siège social
8 Avenue du Bataillon de la Garde
ZAC des Maladières
21200 BEAUNE
RCS DIJON 377 716 642

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 06 septembre 2024, les modifications suivantes des mentions antérieurement publiées à compter du 06 septembre 2024 :
Ancienne mention :
- Président : CALINE.
Nouvelle mention :
-Président : FINANCIERE PIERREL, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.057.000 euros dont le siège social est à SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT (88200), 22 rue du Puits de Roche, Zone Commerciale La Coliche, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'EPINAL sous le numéro 334 750 445.
Pour avis, le président

AL24015358

Terres de Bourgogne
03 80 78 90 40
agribourgogne.fr

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 09/09/2024
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Plombières-lès-Dijon : Libre Terres, landes, jardins, bois – Urbanisme : Zone N du PLU à l'exception des parcelles AP 262 et AP 0332B situées en Zone A 2 ha 07 a 85 ca 'AU MILIEU DU VALLUROT' : AL-0314-0317 - 'COMBE AUX NOYERS' : AP-0187-0215 - 'COMBE GENELET' : AP-0241A-0262-0267 - 'COMBE TONY' : AP-0294 - 'MONT CALVAIRE' : AP-0332B - 'LA FIN' : AR-0230-0232 - 'COMBE PIERRE CUZE' : AW-0098 - 'COMBE AUX OEUFS' : AW-0159 - 'COMBE MORGELIN' : AW-0011
Dossier Montigny-Montfort - Villaines-les-Prévôtes – Crépand :
Loué sur une partie de la surface Objectif : Maintien des fermiers en place sur les parcelles louées Urbanisme : RNU pour les Communes de MONTIGNY-MONTFORT et VILLAINES-LES-PREVOTES
CREPAND : Zone A du PLU de la Commune. Propriété constituée de parcelles en nature cadastrale de terres, prés, landes, landes boisées, vergers, taillis simple, taillis sous futaie, futaies résineuses et d'un ensemble immobilier composé d'un garage, d'une grange en ruine et d'une vieille grande en très mauvais état.
Montigny-Montfort : 18 ha 58 a 12 ca 'LES ATHES' : E-0511-0512-0513-0514ZM-0035AJ-0035AK-0035AL-0035B - 'LA BERGERIE' : E-0354 - 'MONTAGNOTTE DE MONTFORT' : E-0418-0421-0423-0425-0666-0668 - 'COMBE SARDIN' : E-0649-0653-0654 - 'LA LANTILLIERE' : E-0218 - 'GRANDE RUE' : F-0426 - 'HAMEAU DE MONTFORT' : F-0416-0427-0443-0446-0750-0752-0754-0756-0758-0760-0763-0771-0778 - 'CHARMOY' : F-0045-0047 - 'LES LARREES DE GRAND CHAMP' : F-0088-0092 - 'LA ROCHE ENNEE' : F-0585 - 'SOUS MONTFORT' : F-0342ZB-0042 - 'LES VIGNES SANCIE' : F-0642-0779 - 'LE GRAND VERGER' : G-0032 - 'LA CRAS' : ZL-0021J-0021K-0021L - 'MONTAGNE DE MONTFORT' : ZM-0011J-0011K-0011L-0014AJ-0014AK-0014AL-0014B - 'LES GRILLADES' : ZM-0039J-0039K-0039L
Villaines-les-Prévôtes : 2 ha 49 a 18 ca 'CHAMP CHETOT' : ZD-0018J-0018K
Crépand : 90 a 00 ca 'GROS MUITS' : ZC-0101
Bussy-le-Grand : Loué sur une partie de la surface - Objectif : maintien du fermier en place sur les parcelles louées – prés, patûres. Urbanisme : RNU
33 a 71 ca 'LA GUELOTTE' : AK-0183-0184 - 'RUES DU CHATEAU' : AK-0004-0005-0006
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose de louer les biens fonciers suivants, par bail SAFER :
Dossier Saulon-la-Chapelle et Fénay :
Terres - Urbanisme : Zone A du PLU
Saulon-la-Chapelle 5 ha 24 a 40 ca 'LE CERISIER' : ZN-0017
Fénay 2 ha 60 a 12 ca 'EN L ESSART' : ZK-0015J-0015K-0015L
Saulon-la-Chapelle 2 ha 96 a 48 ca 'LES GRANDS MONTAVAUX' : AM-0093 - 'EN MORTETERRE' : ZS-0007
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **30/09/2024** à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL24015347

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL GAMIN, EARL en liquidation au capital de 282 030,65 euros, siège social : Rente les Vergerots, 21440 PONCEY SUR L'IGNON, 333 600 435 RCS DIJON, l'AGO du 23/08/2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Philippe GAMIN de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis. Le Liquidateur

AL24015229

DISSOLUTION ANTICIPÉE

LE SMART
SARL en liquidation
au capital de 10 000 euros
Siège de liquidation
29, rue Vannerie, 21000 DIJON
448 302 703 RCS DIJON

Par Assemblée Générale du 30/06/2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Gérard Gaudin, demeurant 29 rue Vannerie 21000 Dijon, Gérant, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 29 rue Vannerie 21000 Dijon. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au RCS. Le Liquidateur

AL24015277

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

DENOMINATION : SCI DANI
FORME : Société civile immobilière
CAPITAL : 1 000 €
SIEGE SOCIAL : 23 Rue des 3 Noyers 21550 LADOIX SERRIGNY (France).
OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
DUREE : 99 ans
APPORTS EN NUMERAIRE : 1 000 €
GERANCE : Monsieur Nicolas CAILLOT demeurant 36 Rue Martenot 21550 LADOIX SERRIGNY et Monsieur David BOUHET demeurant 9 Rue des Chaumes 21700 VILLERS LA FAYE.
CESSION DE PARTS : toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable.
IMMATRICULATION : au RCS de DIJON.

AL24015264

Notaires

SCP CARILLON ET MANGEL
NOTAIRES ASSOCIES
31 Bis rue François MITTERRAND
21120 IS-SUR-TILLE

AVIS DE CONSTITUTION

SCI « RIVA »
Suivant acte reçu par Maître Pascale CARILLON, Notaire associé à IS-SUR-TILLE (Côte d'Or), 31 Bis rue François Mitterrand, le 02 septembre 2024, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :
DENOMINATION : RIVA
SIEGE SOCIAL : IS-SUR-TILLE (21120), 6 Rue Henri Dunant
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.
OBJET : L'acquisition, la construction, la restauration, la propriété, la gestion, l'exploitation de tous biens et droits immobiliers, la gestion et l'exploitation, notamment par location, bail ou autrement, d'immeubles, bâtis ou non bâtis, dont elle sera devenue propriétaire par suite d'apport, d'achat ou de construction, la mise à disposition desdits biens et droits immobiliers, y compris à titre gratuit, au profit des associés, la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions, ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société, l'aliénation du ou des immeubles appartenant à la société au moyen de vente, échange ou apport en société.
CAPITAL SOCIAL : 1.200,00 €, apports en numéraire.
GERANCE : Madame Eloïse DARPHIN et Monsieur Louis-Arnaud ECHEVARD, demeurants ensemble à IS-SUR-TILLE (21120), 6 Rue Henri Dunant
CESSION DE PARTS : Les parts sont librement cessibles entre associés, entre ascendants et descendants ; toutes les autres mutations entre vifs, à titre gratuit ou onéreux, de parts sociales sont soumises à l'agrément. L'agrément est de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire.
IMMATRICULATION : Au R.C.S. de DIJON.
Pour avis : Me CARILLON

AL24015299

NIÈVRE

// MODIFICATION

MODIFICATION DU CAPITAL

AGRI LOCATION MOUSSY
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 600 euros
Siège social : 4 rue du Centre le Bourg, 58700 MOUSSY
792243818 RCS NEVERS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 31 mars 2024, a décidé d'augmenter le capital social de 100 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, pour le porter à la somme de 107 600 Euros, à compter de 31/03/2024. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis, la Gérance

AL24015196

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

SAS PRIMO CONCIERGERIE CONCEPT
SAS au capital de 2.000 €
34 Rue Cote de Conflans
58180 MARZY
948 588 801 RCS NEVERS

Par décision décisions unanimes en date du 03/06/2024, les associés ont décidé de nommer : en qualité de Président, la société GOMES CAPITAL, SARL dont le siège social est situé 97 Impasse du Pré Roy 01560 SAINT JEAN SUR REYSSOUZE, 931 389 845 RCS BOURG EN BRESSE, en remplacement de M. Bruno GOMES, démissionnaire, à compter du 27/08/2024; en qualité de Directeur Général, la société MATHEMIA, SARL dont le siège est situé 34 Cote de Conflans 58180 MARZY, 931 605 042 RCS NEVERS, en remplacement de M. Mathieu MOREL, démissionnaire à compter du 02/08/2024; en qualité de Directeur Général, la société JANUARIO CAPITAL, SARL dont le siège social est situé 118 Impasse des Grands Champs 71700 TOURNUS, 931 292 411 RCS MÂCON, en remplacement de M. Jimmy JANUARIO, démissionnaire, à compter du 22/07/2024; en qualité de Directeur Général, la société JIMADENTON, SARL dont le siège social est situé 39 bis Route du Panorama 58180 MARZY, 987 514 494 RCS NEVERS, en remplacement de M. Jimmy GARCIA, démissionnaire, à compter du 14/03/2024. Mention sera faite au RCS de NEVERS

AL24015248

NOMINATION DE PRÉSIDENT

Groupement d'Utilisation des Financements Agricoles de la Nièvre
(Par Abréviation GUFA de la Nièvre)
société par actions simplifiée
à capital variable
au capital minimum de 5000 €
Siège Social
25 Boulevard Léon Blum
58000 NEVERS
908 652 282 RCS NEVERS

Par AG du conseil d'administration du 27.02.2023, M. Florian GUYARD demeurant RECONFORT -58190 SAIZY a été nommé Président en lieu et place de Julie CADIOT révoquée.
Dépôt légal au RCS de NEVERS.

AL24015271

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

KATéi Architecteurs
Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social
19, rue Alphonse Baudin
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
914 950 431 RCS NEVERS

Le 21.08.2024, l'AGE a décidé : le transfert de siège social
Mention caduque : 19 rue Alphonse BAUDIN - 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
Mention nouvelle : 22 rue Frédéric Beaulieu - 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
Pour avis.

AL24015298

NON DISSOLUTION

ODESSA LORMES
SAS au capital de 6 000 euros
6 Place des Roches
58140 LORMES
890 248 669 RCS NEVERS

Par AGE du 27/06/2024, statuant en application de l'article L. 225 248 du Code de commerce, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL24015302

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ATELIER ARCH'CADE
Société à responsabilité limitée
au capital de 6 000 euros
Siège social
19 rue Alphonse Baudin
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
519 460 968 RCS NEVERS

Le 21.08.2024, l'AGE a décidé : le transfert du siège social
Mention caduque : 19 rue Alphonse Baudin 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
Mention nouvelle : 22 rue Frédéric Beaulieu 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
Pour avis.

AL24015307

MODIFICATION DU CAPITAL

MEH ENERGIES
Société par actions simplifiée
au capital de 10 200 euros
porté à 30 000 euros
Siège social
109 Faubourg du Grand Mouësse
58000 NEVERS
900 452 152 RCS NEVERS

Aux termes d'une délibération de l'AGE du 30 aout 2024, il résulte que le capital social a été augmenté d'une somme de 19 800 euros pour être porté de 10 200 euros à 30 000 euros par incorporation de réserves. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.
POUR AVIS
La Présidente

AL24015314

MODIFICATION DES STATUTS

L'OFFICINE DU CACAO
Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social
53 Grande Rue
58400 LA CHARITE-SUR-LOIRE
919 507 707 RCS NEVERS

Le 01/08/2024, les associées :
-ont décidé de ne pas dissoudre la société conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du code de commerce.
-ont constaté la démission de Madame Eva KADDOUR-DOBBELAERE, gérante, demeurant 11 route de la Mairie, Vielmanay, Nièvre.
Pour avis.

AL24015319

ALCIAT-JURIS
SELARL D'AVOCATS
Siège social : BOURGES - 4 rue Porte Jaune
Cab.Sec. : VIERZON - 5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 6 rue Hoche
ORLEANS 3/5 Bd de Verdun

MODIFICATION DU CAPITAL

MYF
Société par actions simplifiée
au capital de 54 490 euros
Siège social : 33, rue du commerce
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
RCS NEVERS 829 252 691

REDUCTION DE CAPITAL NON MOTIVEE PAR DES PERTES - Fin du délai des oppositions
Aux termes d'une délibération de l'AGE du 25/07/2024, et d'un PV de constatation établi le 06/09/2024 par le Président, le capital social a été réduit de 48 300 euros par rachat et annulation de 4 830 actions et par voie de remboursement à concurrence d'une somme de 39.000,00 € des 4 830 actions de 10 € de nominal, annulée. Le capital social a donc été ramené de 102 790 euros à 54 490 euros. Cette réduction est devenue définitive.
Les mentions antérieurement publiées ont été modifiées comme suit :
ANCIENNES MENTIONS
CAPITAL SOCIAL : 102 790 euros
NOUVELLES MENTIONS
CAPITAL SOCIAL : 54 490 euros
Pour avis,
le Président

AL24015334

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LIMAYBOX
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social
4 rue Alsace Lorraine
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
884 431 040 RCS NANTERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 04 septembre 2024 a décidé de transférer le siège social de 4 rue Alsace Lorraine - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT au 18 rue Molière - 58000 NEVERS.
En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de NANTERRE fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de NEVERS.
Pour avis, le Gérant

AL24015336

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

DAVALEX
Société par Actions Simplifiée
au capital de 2.000 euros
Siège social
4 rue Alsace Lorraine
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
832 357 289 RCS NANTERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 04 septembre 2024 a décidé de transférer le siège social de 4 rue Alsace Lorraine - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT au 18 rue Molière - 58000 NEVERS.
En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de NANTERRE fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de NEVERS.
Pour avis, le Président

AL24015344

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

AGUT BUSINESS
Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 500 euros
Siège social
18, route de Charbonnière
Forges
58160 SAUVIGNY LES BOIS
Siège de liquidation
18, route de Charbonnière
Forges
58160 SAUVIGNY LES BOIS
979 836 814 RCS NEVERS

Le 01.08.2024, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du même jour.
La société sera radiée au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL24015269

DISSOLUTION ANTICIPÉE

LE CREZAN
SCI au capital de 1 000 €
Siège social
20 Route des Chaboureaux
58310 BITRY
917 947 863 RCS NEVERS

Suivant PV de l'AGE du 26/08/2024, il a été décidé de la dissolution de la société à compter du 01/10/2024, de nommer en qualité de Liquidateur JULIEN Cédric demeurant : 8 rue George Marie 92130 Issy les Moulineaux, et de fixer le siège de liquidation au siège social où seront également notifiés actes et documents. Dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS.

AL24015318

// CONSTITUTION

IMMATRICULATION

DOMAINE DE LA BUCHE
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 2 000 euros
Siège social : 1 route de Châteauneuf, 58350 ARBOURSE
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ARBROUSE du 28 août 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : DOMAINE DE LA BUCHE
Siège : 1 route de Châteauneuf, 58350 ARBOURSE
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 2 000 euros
Objet : Activité d'exploitation forestière, travaux forestiers, achat et vente de bois et dérivés, le négoce de bois, entretien des espaces verts, reboisement et plantation.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Anthony FROMENT, demeurant 1 route de Châteauneuf, 58350 ARBOURSE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS (Nièvre).
POUR AVIS, le Président

AL24015218

Maître Sylvia JOUMIER
Notaire à Lucenay-les-Aix
(Nièvre)2, route de Dornes

AVIS DE CONSTITUTION

SCI DEROY

ANNONCES LÉGALES

Société civile immobilière
Au capital de 1500 EUROS
Siège social : Le Baudrion 58300 ST GERMAIN CHASSENAY
En cours d'immatriculation
Aux termes d'un acte reçu par Maître Sylvia JOUMIER, notaireà LUCENAY LES AIX, 2, route de Dornes, le 18 juillet 2024,enregistré à SPFE de la Nièvre, le 22 juillet 2024, sous la référence 5804P01 2024 N 00432 il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : SCI DEROY.
FORME : Société civile immobilière régie par le titre IX du livre III du Code Civil, modifié par la loi du 4 janvier1978, le décret du 3 juillet 1978 et ses textes subséquents.
OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
CAPITAL SOCIAL : MILLE CINQ CENTS EUROS (1 500,00 euros),divisé en 150 parts de DIX EUROS (10,00 euros) chacune,numérotées de 1 à 150.
DUREE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
SIEGE SOCIAL : ST GERMAIN CHASSENAY (58300), Le Baudrion.
GERANCE : Monsieur Nicolas Benoit DEROY et Madame Oriane Mélanie Marie PRUD-HOMME demeurant ensemble à SAINT-GERMAIN-CHASSENAY (58300), Le Baudrion.
Pour avis.

AL24015266

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 05/09/2024, il a été constitué une SARL dénommée : SARL BEAUME
Objet social : La production et la vente de tous types d'énergies renouvelables ; La location de tout droit immobilier support de l'activité de production d'énergies renouvelables ; L'acquisition par voie d'apport ou autrement, la gestion, l'administration, l'exploitation, la cession, la mise à disposition, la location, tant comme bailleresse que comme preneuse, à court terme ou à long terme, de tous immeubles, biens et droits immobiliers de toute nature, dont elle pourra devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Siège social : Marancy 58330 BONA
Capital : 5 000 euros
Gérance : M. Nicolas BEAUME demeurant Domaine du Champ de Chaume 58330 SAINTE-MARIE et M. Olivier BEAUME demeurant Domaine de Forges 58270 SAINT-SULPICE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS
Pour avis.

AL24015324

// DIVERS

SCP E.CAVET-JACOB
Notaire
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 COSNE COURS SUR LOIRE

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Emeline CAVET-JACOB, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) le 29 août 2024,
Mr GONZALEZ Gérard Antoine, et Mme DEMOLY Patricia Maryvonne, son épouse, dt à MENESTREAU (Nièvre) «Villiers», mariés à la mairie de BRY-SUR-MARNE (94360) le 18 mars 1995, sous le régime de la séparation de biens pure et simple, aux termes d'un contrat de mariage reçu par Me Jean-Paul JACOB, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) le 4 février 1995, ont déclaré conjointement convenir dans l'intérêt de leur famille, de changer entièrement de régime matrimonial et d'adopter le régime de la communauté universelle, avec apport de biens indivis.
Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les 3 Mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées par lette recommandée avec avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Emeline CAVET-JACOB, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) 14 rue du Maréchal Leclerc.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire.
POUR AVIS ET MENTION
Me Emeline CAVET-JACOB, Notaire.

AL24015320

SELAS PIERRE JOURDIER –
MARIE CHERAMY –
JEAN-CHARLES REROLLE
Notaires associés
3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS

SUCCESSION

Insertion conforme à l'article 1378-1 du Code de procédure civile :
Suite au décès survenu à IMPHY (58160) le 18 février 2022 de Madame Louise Ginette BOIREAU-KOTULA, née à NEVERS (58000) le 23 mars 1930, divorcée de Monsieur Georges Amédée PICARD, demeurant à IMPHY (58160), EHPAD Pierre Bérégovoy 18 rue du Commandant Achet, Maître Marie CHÉRAMY, notaire à NEVERS, est chargée du règlement de la succession, et il est précisé qu'il existe un testament olographe contenant un legs universel. Les oppositions éventuelles seront reçues en l'étude du notaire susnommé.
Pour avis.

AL24015325

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 2 septembre 2024.
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE ROYAL RABAT.
le Bourg 58300 Sougy-sur-Loire.
RCS Greffe de Nevers 498 654 433.
Activité : Restauration traditionnelle.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

AL24015281

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 2 septembre 2024.
BOYER-NAVARRO JIMMY, PHILIPPE, CHRISTIAN.
32 Grande Rue 58210 Champlemy.
RCS Greffe de Nevers 914 045 562.
Activité : Travaux d'installation électrique dans tous locaux.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

AL24015282

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 2 septembre 2024.
BELHACHE BAPTISTE, FRANCIS, ROBERT.
18 rue de Moulins Engilbert 58120 Château-Chinon ville.
RCS Greffe de Nevers 884 166 166.
Activité : Transports de voyageurs par taxis.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

AL24015283

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 2 septembre 2024.
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE DF CONSTRUCTION.
27 bis Rue Saint-Benin 58000 Nevers.
RCS Greffe de Nevers 850 164 567.
Activité : Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

AL24015284

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 2 septembre 2024.
DEBRE BENJAMIN JOËL.
58330 Saint-Saulge.
RCS Greffe de Nevers 847 507 621.
Activité : Entretien et réparation de véhicules automobiles légers.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

AL24015285

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 2 septembre 2024.
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE LE METAL A L'INFINI.
44 Grande Rue 58490 Saint-Parize-le-Châtel.
RCS Greffe de Nevers 751 875 097.
Activité : Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

AL24015286

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 2 septembre 2024.
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE HOLDING EG.
401 Rue des Vannes 58130 Urzy.
RCS Greffe de Nevers 910 249 630.
Activité : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

AL24015287

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 2 septembre 2024.
TSOREKAS ADRIEN.
11 Rue de la Forêt 58400 Chaulgnes.
RCS Greffe de Nevers 832 013 429.
Activité : Nettoyage courant des bâtiments.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

AL24015288

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 2 septembre 2024.
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE SPR SECURITE.
20 Rue de Charleville 58000 Nevers.
RCS Greffe de Nevers 822 977 260.
Activité : Activités de sécurité privée.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

AL24015339

YONNE

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SAS GBE FORETS

7 lieu-dit Les GUYOTS
89330 SAINT MARTIN d'ORDON
RCS SENS : 927 853 010

L'assemblée générale extraordinaire du 27 août 2024 a décidé des modifications suivantes applicables au 01 septembre 2024.
Le siège social de GBE FORETS est transféré du 7 Lieu-dit Les Guyots 89330 SAINT MARTIN D'ORDON au 5 Impasse des Petits Prés 89120 CHARNY OREE DE PUISAY – VILLEFRANCHE SAINT PHAL.
Mention sera faite au Registre du commerce de SENS.

AL24015270

SELAS CLAIRE MOREAU
Notaire
5 RUE MARCELIN BERTHELOT
89000 Auxerre

MODIFICATION DU CAPITAL

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE COTA CHATEAU

GFA au capital de 214.038,42 Euros
22 Grande Rue
89800 BEINE
397 964 677 RCS d'Auxerre

Aux termes de l'AGE en date du 02/09/2024, il a été décidé de réduire le capital de la société à concurrence d'une somme de 71.346,60 Euros, pour le ramener de 214.038,42 Euros à 142.691,82 Euros. Nouvelle mention : le capital social est désormais fixé à 142.691,82 Euros, divisé en 936 parts sociales. Nature de la modification : retrait d'un associé. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Les opération de retrait d'associé et de réduction de capital social ont été constatées dans un acte authentique reçu par Maître Claire MOREAU, notaire à Auxerre (89), 5 rue Marcelin Berthelot, en date du 02/09/2024.
Mention sera faite au RCS d'Auxerre.
Pour insertion. Le notaire.

AL24015275

CHANGEMENT DE GÉRANT

BOULANGERIE PATISSERIE ERIC ROY

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 700 euros
Siège social
89-91, Rue du Pont
89000 AUXERRE
434 090 692 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 02 Septembre 2024, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Eric ROY de ses fonctions de cogérant à compter rétroactivement du 1er Septembre 2024 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
L'article 15 des statuts a été modifié en conséquence et la mention de Monsieur Eric ROY a été supprimée.
Pour avis,
La Gérance

AL24015278

MODIFICATION DU CAPITAL

Dénomination : GFC HOLDING.
Forme : Société à Responsabilité Limitée (SARL).
Siège social : 1 Rue DES GRANDS CHAMPS, 89240 LINDRY.
845363217 RCS d'Auxerre
Aux termes de l'AGE en date du 1 septembre 2024, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 1000 euros à 100000 euros.Mention sera portée au RCS d'Auxerre

AL24015292

CHANGEMENT DE GÉRANT

Dénomination : SOCIETE RICHOUX.
Forme : SARL.
Capital social : 50000 euros.
Siège social : 17 Avenue DU TERTRE, 89290 CHAMPS-SUR-YONNE.
326368578 RCS d'Auxerre.
Aux termes de l'AGM en date du 29 juillet 2024, à compter du 30 avril 2024, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société :- Madame Carole RICHOUX (partant)
Mention sera portée au RCS d'Auxerre.

AL24015310

S.J.B. Société d'Avocats

MODIFICATION DU CAPITAL

DAM HOLDING

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
porté à 175 000 euros
Siège social
14 Rue des Roches - La Tuilerie
89210 VENIZY
930 208 442 RCS SENS

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 12 AOUT 2024 que le capital social a été augmenté de 165 000 euros par voie d'apport en nature. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention :Le capital social est fixé à dix mille euros (10 000 euros).
Nouvelle mention :Le capital social est fixé à CENT SOIXANTE QUINZE MILLE EUROS (175 000 €).

AL24015312

GROUPE etc LE PARTAGE DES VALEURS

MODIFICATION DES STATUTS

Transfert de siège social et réduction capital social
Dénomination : SCI NOLEND.
Forme : SCI.
Capital social : 165 000 euros.
Siège social : 23 Rue Boyer Barret, 75014 PARIS 14.
453 058 851 RCS de PARIS.
Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers et tous biens et droits mobiliers, de tous biens pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobilier en question., durée : 99 ans.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 avril 2023, les associés ont décidé, à compter du 20 avril 2023, de transférer le siège social à 16 Boulevard de Verdun, 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE.
La même AGE a décidé de réduire le capital social de 165 000 € à 1 000 €. Le capital social est divisé en 100 parts de 10 €.
Radiation du RCS de PARIS et immatriculation au RCS Sens.
La gérance.

AL24015315

CHANGEMENT DE GÉRANT

Dénomination : SOCIETE RICHOUX.
Forme : SARL.
Capital social : 50000 euros.
Siège social : 17 Avenue DU TERTRE, 89290 CHAMPS-SUR-YONNE.
326368578 RCS d'Auxerre.
Aux termes de l'AGM en date du 29 juillet 2024, à compter du 30 avril 2024, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société :- Madame Carole RICHOUX (partant).
Mention sera portée au RCS d'Auxerre.

AL24015317

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

DISMI

SAS au capital de 40.000 euros
Siège social
Les Latteux, 89400 MIGENNES
451 096 101 RCS SENS.

Suivant délibération du Conseil de Parrainage du 29/08/2024, Mr Gilles POIROT, demeurant à LEZINNES (89) 33 Avenue de la Gare, a été nommé Président de la société jusqu'à nomination d'un nouveau Président en remplacement de Mme Sarah NOIREAU, décédée, et il a été constaté la fin consécutive de son mandat de Directeur Général.

AL24015330

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

MIDIS

SAS au capital de 56 040 euros
Siège social
Les Latteux, 89400 MIGENNES
811 757 145 RCS SENS.

Suivant délibération du Conseil de Parrainage du 29/08/2024, Mr Gilles POIROT, demeurant à LEZINNES (89) 33 Avenue de la Gare, a été nommé Président de la société jusqu'à nomination d'un nouveau Président en remplacement de Mme Sarah NOIREAU, décédée, et il a été constaté la fin consécutive de son mandat de Directeur Général.

AL24015331

TRANSFORMATION

SCPM MILLON

Société civile
au capital de 262 960,00 euros
Siège social
12 bis rue du Puits Noblot
89600 CHEU
803 465 319 RCS AUXERRE

Aux termes d'une AGE en date 22/08/2024, prenant effet le même jour, la collectivité des associés a constaté la transformation de la société, sans création d'un être moral nouveau, en société par actions simplifiée. Il n'a été apporté aucune modification à la dénomination sociale, la durée et le capital social de la société.
En conséquence, la société sous sa nouvelle forme présente les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCPM MILLON.
Forme : Société par actions simplifiée.
Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises. La réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières.
Capital : 262 960,00 €.
Siège : 12 bis rue du Puits Noblot - 89600 CHEU.
Durée : 99 années, jusqu'au 09/07/2113.
Président : Monsieur Pascal MILLON demeurant 2 rue du Pré Goujon – 89600 CHEU.
Directeur-général : Madame Chantal RICHARDOT, épouse MILLON, demeurant 27 rue du Puits Noblot – 89600 CHEU
Modifications seront faites au RCS d'AUXERRE.
Pour avis, le président.

AL24015340

// GÉRANCE

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte ssp en date du 25/07/2024 enregistré a SIE de AUXERRE le 12/08/2024. Bord : 2024 00027178, M. NAUGUET Jean-Louis Rue de la Grande Maison 89690 CHEROY , a vendu à Mme NAUGUET Stéphanie 20 route de Dollot 89150 VILLEBOUGIS un fonds de commerce de Commerce ambulant de crèmerie et tous produits rattachés à la crèmerie, sis et exploité au 20 route de Dollot 89150 VILLEBOUGIS, moyennant le prix de 100000 € dont l'entrée en jouissance a été fixée au 01/09/2024.Les oppositions sont reçues dans les 10 jours de la publication légale à l'adresse du fonds cédé.

AL24015242

S.J.B. Société d'Avocats

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date du 2 septembre 2024, enregistré au Service des Impôts d'AUXERRE 1 le 02/09/2024, dossier 2024 00028823, référence 8904P01 2024 A 001179, la Société AUX 2 B, Société à responsabilité limitée au capital de 7 622.45 €, ayant son siège social Avenue de l'Europe – BP 42 – 89470 MONETEAU, immatriculée au RCS sous le n° 380 965 186 RCS AUXERRE, A CEDE à la Société SAS BOWLING DE L'AUXERROIS, Société par actions simplifiée au capital de 200 000 €, dont le siège social est 2 Avenue de l'Europe – 89470 MONETEAU, immatriculée au RCS sous le n° 931 532 071 RCS AUXERRE, un fonds de commerce d'exploitation d'un centre de loisirs incluant un bowling et laser games, jeux, billards, bar-restaurant, connu sous l'enseigne AUX 2 B, sis et exploité à Avenue de l'Europe 89470 MONETEAU, moyennant le prix de 800 000 €. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1er septembre 2024.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet S.J.B., Cabinet d'Avocats, 43 rue du Clos – 89000 AUXERRE.

AL24015267

// DIVERS

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Clotilde TATAT, notaire associé à SENS (Yonne), 28, avenue Georges Pompidou, le 5 septembre 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec attribution intégrale de celle-ci au survivant entre :
Monsieur Jean Raymond SALMON, retraité, et Madame Monique Jeannine Juliette CHIÉSA, retraitée, demeurant ensemble à SENS (89100) 3 rue de la Cité Roy .
Monsieur est né à SENS (89100) le 25 février 1934,
Madame est née à VILLECHETIVE (89320) le 13 avril 1941.
Mariés à la mairie de VILLECHETIVE (89320) le 25 juin 1960 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL24015328

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
FONTAINES - terre - 45 a 70 ca - 'PRE DE LA FONTAINE' : ZP - 0002 - zonage : zone A du PLU
IRANCY - terre, lande et vigne en AOC IRANCY libre après vendange 2024 - 74 a 27 ca - 'LES RONCES' : A – 0372 – 0373 – 0374 - 0375J - 0375K – 0376 – 1350 – zonage : zones A et N du PLU
MALIGNY - bois-taillis - 1 ha 18 a 37 ca - 'LA MOTHE' : A - 0997 - 'CHALLAT' : ZT - 0027 - 0028A - 0028B - 0028 C - 0166 - zonage : zone N du PLU
MONTREAL- pré - 3 ha 73 a 52 ca - 'SUR LES ECLUSES' : A - 0058J - 0058K – zonage : RNU
SAINT MARTIN SUR ARMANÇON - bois-taillis - 26 a 20 ca - 'L ABIME' : ZK - 0004 - zonage : RNU
SEIGNELAY – bois-taillis – zonage : zone N du PLU
- 1 ha 00 a 03 ca - 'LE GRAND PARC OUEST' : D - 0707
- 99 a 44 ca - 'LE GRAND PARC OUEST' : D - 0708
SUBLIGNY - bois taillis - 32 a 50 ca - 'BOIS DE LA MONNOSE' : C – 0819 – zonage : zone N du PLU
TONNERRE - terre en AOC Bourgogne - 1 ha 86 a 71 ca - 'LES VAUCEUSES' : ZR - 0118 - zonage : RNU
VAULT DE LUGNY : bois taillis et lande - 1 ha 67 a 29 ca - 'SUR LE CLOU DE VALLOUX' : A – 0257 - 0263 - 'LES LONGUES RAIES DE BORLA' : E - 1170 - 'LE HAUT DE BELLE' : E - 0349 - 'SOUS LE BOIS' : E – 0398 - 0400 – zonage : zone N du PLUi
VILLY - bois-taillis - 9 a 09 ca - 'LA GRAVIERE' : C - 0079 - zonage : zone N du PLU
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 30/09/2024 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL24015349

Etude de Maître Jean-Marie ODIN,
Place de l'Eglise
89270 VERMENTON

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Jean-Marie ODIN, Notaire à VERMENTON (Yonne), CRPCEN 89027, le 12 avril 2024, a été effectué un aménagement du régime matrimonial en y ajoutant une société d'acquêts :
ENTRE : M. Thierry Bruno SERVAN, Artisan, demeurant à ESCOLIVES-SAINTE-CAMILLE (89290) rue 19 rue Pierre Mendes-France, et Mme Danielle DORNEAU, retraitée,demeurant à ESCOLIVES-SAINTE-CAMILLE (89290) 19 rue Pierre Mendes-France.
M. est né à AUXERRE (89000) le 8 juillet 1961,
Mme est née à JUSSY (89290) le 1er mars 1948.
Mariés à la mairie de ESCOLIVES-SAINTE-CAMILLE (89290) le 23 juin 2007 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jean-Marie ODIN, notaire à VERMENTON (89270), le 14 mai 2007.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Tous deux de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Il a été apporté à ladite société d'acquêts :
par M. à concurrence de 40% et par Mme à concurrence de 60% un bien sis à ESCOLIVES SAINT CAMILLE (89290) 19 Rue Pierre Mendes cadastré section AI n°77 et 152.
M. un bien sis à ESCOLIVES SAINT CAMILLE (89290) 19X Rue Pierre Mendes cadastré section AI n°153.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion Le notaire.

AL24015354

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : GESTOP.
Forme : SAS société en liquidation.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 36 BIS ROUTE DE DOLLOT, B ROUTE DE DOLLOT, 89150 VILLEBOUGIS.
789753852 RCS de Sens.
Aux termes d'une décision en date du 1 septembre 2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1 septembre 2024. Madame Martine ALAIN, demeurant 36 BIS ROUTE DE DOLLOT 89150 Villebougis a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis.Le liquidateur

AL24015257

GROUPE etc LE PARTAGE DES VALEURS

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : RG CREATION.
Forme : EURL société en liquidation.
Capital social : 5000 euros.
Siège social : 1 Lieu-dit les Etubies, 89330 PIFFONDS.
902058205 RCS de SENS.
Aux termes d'une décision en date du 31 août 2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 août 2024.
Madame Gabrielle RAGOO, demeurant 1 lieu-dit Les Etubies 89330 PIFFONDS a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis.La liquidatrice

AL24015258

CLÔTURE DE LIQUIDATION

CFC

Société par actions simplifiée
en cours de liquidation
Au capital de 10 000,00 euros
Liquidateur
Madame Monique Fourcade
demeurant Pesselieres
8 rue de la Halle
89520 SOUGERES-EN-PUISAYE
Siège social et siège de la liquidation
Pesselieres
8 rue de la Halle
89520 SOUGERES-EN-PUISAYE
799 147 400 RCS AUXERRE

Par décisions de l'associée unique du 30/06/2024 : approbation les comptes de liquidation, quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et prononciation de la clôture des opérations de liquidation.Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE.La liquidatrice.

AL24015265

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI MPF

SCI au capital de 2000 €
Siège social
6 IMPASSE DU STADE
89116 La Celle Saint Cyr
808 327 548 RCS de Sens

L'AGE du 01/09/2024 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. BERINGER Philippe, demeurant 6, impasse du stade 89116 La Celle Saint Cyr, et fixé le siège de liquidation au siège social. Mention au RCS de Sens.

AL24015279

CERFRANCE TERRE D'ALLIER

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL FOUCHERES en liquidation

Société civile
au capital de 5 000 EUROS
Siège social
6 Rue des Grenouilles
89300 CHAMPLAY
841 653 363 RCS SENS

Aux termes du PV d'assemblée en date du 05/08/2024, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Monsieur Arnaud FOUCHERES de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au RCS.
Pour avis,Le liquidateur.

AL24015304

DISSOLUTION ET NOMINATIONN DES LIQUIDATEURS

EARL DES 3 LIEFFRIG

EARL au capital de 10 000 €
Siège social
25 bis route de Voisines
89100 SOUCY
881 846 729 RCS SENS

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale du 1er août 2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter de cette date.
Il a été mis fin aux fonctions des gérants et les fonctions de liquidateurs seront exercées par M. Pierre LIEFFRIG, demeurant à SOUCY (89100), 25bis route de Voisines, et M. Julien LIEFFRIG, demeurant à GRENOBLE (38000), 53 avenue Doyen Louis Weil. Ces derniers auront les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser

ANNONCES LÉGALES

l'actif et acquitter le passif.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'adresse du siège social, à SOUCY (89100), 25bis route de Voisines.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (89100).
Pour avis, les liquidateurs.

AL24015316

DISSOLUTION ET NOMINATIONN DES LIQUIDATEURS

EARL DE MEUNIOTTE

EARL au capital de 124 050,00 euros
Siège social
89160 ANCY-LE-LIBRE
408 136 125 RCS AUXERRE

Par décisions du 31 juillet 2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31 juillet 2024.Il a été mis fin aux fonctions des gérants et ces derniers, Mme Denise MOSNIER épouse NOLLE, demeurant à ANCY-LE-LIBRE (89160), 5 Grande rue, et M. Frédéric GUERIN, demeurant à NOYERS (89310), Ferme de Champ Grillot, ont été nommés aux fonctions de liquidateurs à compter du 31 juillet 2024. Ils auront les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'adresse suivante : 89160 ANCY-LE-LIBRE, siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (89000).
Pour avis, les liquidateurs.

AL24015326

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A3A

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 600,00 Euros
Siège social :
23 rue Olympe de Gouges
89400 MIGENNES
Siège de la liquidation :
6 rue des Potiers
89400 BASSOU
Liquidateur : Madame Anita JAMEAUX
demeurant 6 rue des Potiers
89400 BASSOU
450 630 959 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du31/05/2024, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur,a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS.La liquidatrice.

AL24015353

// CONSTITUTION

SELAS A.GUILPAIN M.GANDRE
Notaires associés
6, rue Saint Nicolas
89700 TONNERRE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Marie GANDRÉ, notaire à TONNERRE, le 3 septembre 2024, a été constituée la société civile dénommée ANATHOLE, siège social : ARTHONNAY (89740), Les Prerats. Capital social : CENT CINQUANTE HUIT MILLE QUATRE CENTS EUROS (158.400,00 €) divisé en 15.840 parts sociales de DIX EUROS (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 15.840. Apports en numéraire : 300,00 € Apports en nature : 158.100,00 € Objet social : l'acquisition en pleine propriété, en usufruit ou en nue propriété, la propriété, l'administration et la gestion par bail, location ou toute autre forme de tous immeubles et biens immobiliers, l'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie d'hypothèque; l'accomplissement d'opération financières tels qu'emprunts, prêt, constitution ou prise de garanties réelles ou personnelles, susceptibles de contribuer à la réalisation de l'objet social et à son développement. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. AUXERRE . Gérants : Monsieur Gabriel Stéphen TAVIOT et Madame Laurence Denise Irène TATIGNY, demeurant à ARTHONNAY (89740), Les Prérats.

AL24015313

KPMG Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 27/06/2024, il a été constitué une SAS dénommée :PROFIL INDUSTRIE
Siège social : 3 rue Paul Painlevé 89400 MIGENNES
Capital : 5000 €
Objet social : La fabrication d'engrenages et d'organes de transmission, La fabrication, la vente et le négoce de pièces mécaniques, d'accessoires de machines, et en général, de tout matériel électrique, électronique ou autre, L'importation et l'exportation des mêmes produits, La prise de participation dans toute société ayant une activité conforme aux objets ci-dessus.
Président : M LARONZE EMMANUEL demeurant 59 rue du Tartre 89550 HÉRY élu pour une durée illimitée
Directeur Général : M THOUVIOT LAURENT demeurant 3 Rue des Prés Verts 89113 CHARBUY
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SENS.

AL24015329

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué pour une durée de 99 ans sous la dénomination A.V.N. BALLAGUET une SAS au capital de 15.000€, ayant son siège social à COLLEMIERS (89100) 9, rue Girault, ayant pour objet l'achat, la vente et la gestion de valeurs mobilières de toute nature et de tous droits sociaux ; la fourniture de prestations de services et le contrôle de ces sociétés et entreprises dans tous les domaines, notamment en matière administrative, juridique et financière. Accès aux assemblées vote : tous les associés ont le droit de participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Cession d'actions : le cessionnaire d'actions est soumis à l'agrément préalable des associés. En outre, il a été procédé aux nominations suivantes : Président : M. Alain BALLAGUET demeurant à COLLEMIERS (89100) 9, rue Girault ; D.G. : M. Nicolas BALLAGUET demeurant à COLLEMIERS (89100) 9, rue Girault. La société sera immatriculée au registre du commerce de SENS.

AL24015337

GROUPE etc LE PARTAGE DES VALEURS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 1 septembre 2024, à SAINT LOUP D'ORDON.
Dénomination : VOUETTE SERVICES AGRICOLES.
Forme : Société par actions simplifiée.
Objet : Entreprise de travaux agricoles, et le commerce de pailles et de foins.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros divisé en 1000 actions de 1 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
Cession d'actions et agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des actionnaires.
Le cédant doit notifier par lettre recommandée avec demande d'avis de réception une demande d'agrément au président de la Société en indiquant les nom, prénoms et adresse du cessionnaire, le nombre des titres de capital ou valeurs mobilières donnant accès au capital dont la cession est envisagée et le prix offert. Cette demande d'agrément est transmise par le président aux actionnaires.
L'agrément résulte d'une décision collective des actionnaires statuant à la majorité simple (50 %) des voix des actionnaires disposant du droit de vote..
Siège social : 3 Lieu-dit Les Colins, 89330 SAINT LOUP D'ORDON.
La société sera immatriculée au RCS SENS.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :
Dans les conditions statutaires et légales.
Ont été nommés :
Président : Monsieur Valentin VOUETTE 3 Lieu-dit Les Colins 89330 SAINT LOUP D'ORDON.
Directeur général : Monsieur Sylvain VOUETTE 3 Lieu-dit Les Colins 89330 SAINT LOUP D'ORDON.
Directeur Général : Monsieur Benjamin VOUETTE 3 Lieu-dit Les Colins 89330 SAINT LOUP D'ORDON.
Directeur Général : Monsieur Corentin VOUETTE 3 Lieu-dit Les Colins 89330 SAINT LOUP D'ORDON.
Pour avis.Le Président

AL24015338

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Hervé CHANTIER, Notaire à APPOIGNY (Yonne), le 6 septembre 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI KAD IMMO.
Siège social : SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE (89000) , 4 avenue des Bleuets.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Capital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).
Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange d'apport ou autrement. La possibilité par la société de loger ses associés à titre gratuit.
Et plus généralement la propriété et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers.
Apports en numéraire : Monsieur Abdelkader EL ASSRI la somme de huit cents euros (800 EUR). Madame Fatima EL ASSRI la somme de cent euros (100 EUR). La société AUTO-KAD la somme de cent euros (100 EUR).
Cessions de parts : Les parts sont librement cessibles ou transmissibles uniquement entre associés et aux descendants des associés. L'agrément est de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire.
Premier GERANT : Monsieur Abdelkader EL ASSRI, demeurant à SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE (89000)
4 Avenue des Bleuets .
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE.
Pour avis et mention
Le notaire.

AL24015356

Bulletin d'abonnement

à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE - 1, Rue des Coulots - CS80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Avec votre abonnement VOUS BÉNÉFICIEZ d'un accès illimité au site agribourgogne.fr

Terres de Bourgogne

JE M'ABONNE POUR

☐ 1 AN 123 €

☐ 2 ANS 222 €

☐ **+ 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix**

☐ pour 1 an 58 € par revue

☐ pour 2 ans 116 € par revue

NOM

PRÉNOM

RAISON SOCIALE

RUE

CP VILLE

TÉL. PORT.

EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € ☐ par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Par virement

IBAN FR76 1100 6210 5252 1287 7243 009

BIC AGRIFRPP810

SIGNATURE

TOTAL

COCHEZ LA CASE CORRESPONDANTE ET CHOISISSEZ VOTRE REVUE PARMI LES TITRES SUIVANTS *

☐ BOVINS VIANDE ☐ LA CHÈVRE ☐ VOLAILLES ☐ PÂTRE ☐ PORCS

☐ GRANDES CULTURES ☐ FRUITS et LÉGUMES ☐ LAIT ☐ VIGNE ☐ BIO numérique

ÉQUIPEMENT

// ENTRETIEN

Banc d'essai moteur et vérification d'engin de levage

Du 23 au 27 septembre dans la Nièvre, la Fédération des Cuma BFC organise des passages de tracteur au banc d'essai moteur ainsi que des vérifications d'engins de levage, que vous soyez adhérent de Cuma ou non !



Cuma BFC

Les inscriptions sont à faire avant le 17 septembre.

Ouverts à tous (adhérents et non adhérents de Cuma), ces bancs d'essai moteur et des vérifications d'engins de levage sont proposés par la Fédération des Cuma BFC, dans la Nièvre du 23 au 27 septembre.

50 % des tracteurs testés présentent au moins une anomalie (mauvaise combustion, surconsommation, injecteurs en mauvais état…). Si elles sont détectées au plus tôt, cela peut augmenter la durée d'un moteur. De leur côté, les matériels de levage et de manutention ont une réglementation souvent méconnue : la Vérification Générale Périodique (VGP). Ces matériels doivent être contrôlés tous les 6 ou 12 mois suivant les types. Le non-respect de ces contrôles peut engager la responsabilité du chef d'exploitation en cas d'accident et la non prise en charge par les assurances. Toutes les exploitations sont cernées même celles n'employant pas de main-d'œuvre.

Pour les matériels anciens, mais aussi les matériels récents !

Le banc d'essai moteur est un outil utilisé sur tout tracteur quels que soient l'âge et la puissance. Cette vérification permet de déterminer d'éventuels problèmes, de faire le point sur l'entretien, de déterminer la plage optimale de conduite… Sur les tracteurs récents, il permet de vérifier les réglages avant la fin de la garantie et d'adopter une conduite économique dès le début de l'utilisation. En détail, un passage au banc d'essai moteur ou une vérification d'engin de levage dure environ une heure. Le technicien organise sa journée autour de 8 matériels. Les tests se déroulent sur 1 seul site, généralement une cour de ferme au centre géographique des inscrits. Pour les bancs d'essai moteur, le technicien intervient sur un moteur chaud et tous les filtres changés.

Afin d'organiser au mieux ces journées, il est indispensable de connaître à l'avance le nombre de matériel à diagnostiquer. Les inscriptions se font auprès des animateurs de la Fédération Cuma Bourgogne Antenne Nièvre. Inscriptions avant le 17 septembre au 03 86 93 40 29 ou par mail à bourgogne.58@cuma.fr

Sylvette Bernard (Cuma)

Tarifs

Pour 8 matériels par jour ou 4 par demi-journée sur le même site : Lève sac : 47 euros, benne élévatrice : 56 euros, chargeur frontal : 67 euros, télescopique – griffe – tractopelle – minipelle : 83 euros, Nacelle : 103 euros. Banc d'essai moteur si tracteur – 10 ans : 175 euros. Banc d'essai si tracteur + 10 ans : 50 euros.
Tous les prix sont indiqués Hors taxes.

// IA ET AGRICULTURE

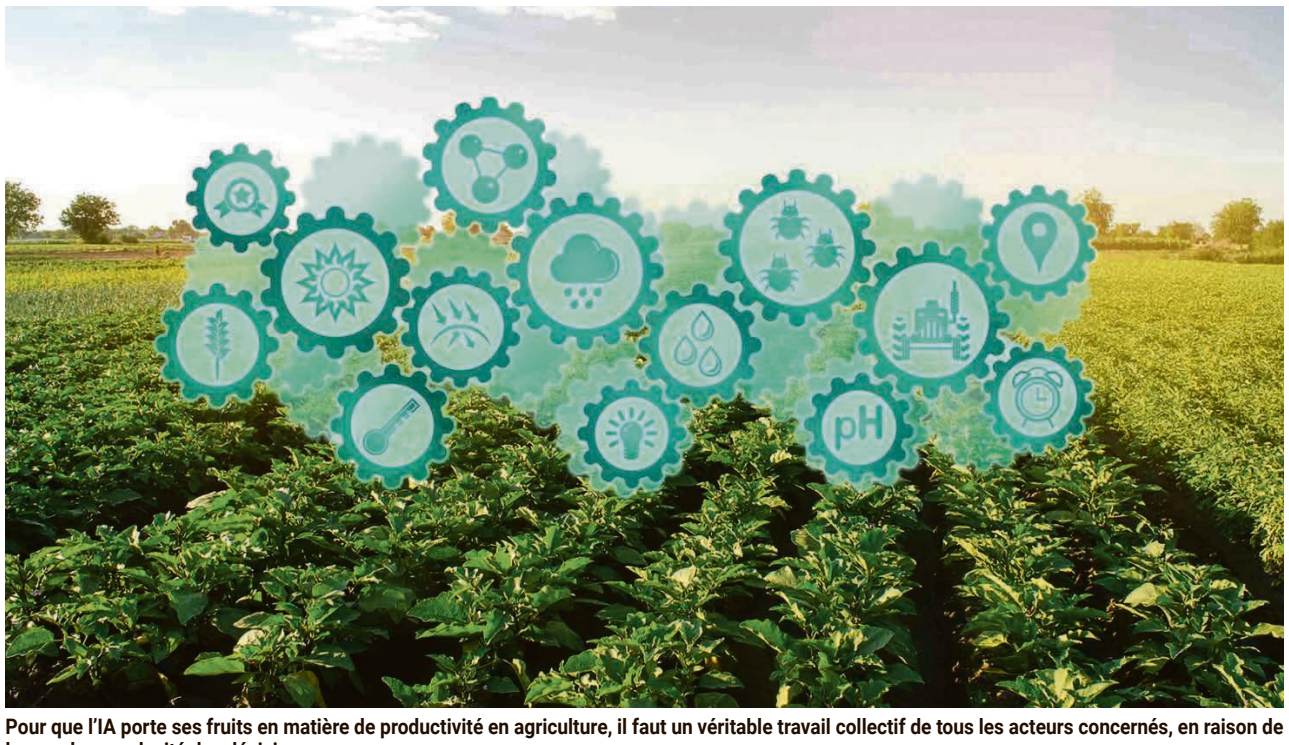
Des gains de productivité à attendre

Gilles Babinet, spécialiste du numérique, estime que l'Intelligence artificielle (IA) peut constituer un véritable atout pour un système aussi complexe que l'agriculture.

L'Intelligence artificielle (IA) ne tient pas les promesses de gains de productivité qu'elle permettrait dans l'économie. Pourtant, l'agriculture est le domaine par excellence où elle pourrait se révéler fructueuse, parce que l'agriculture est complexe et que l'IA se prête bien à la gestion des systèmes complexes. Mais pour se déployer pleinement, il faudrait un environnement de confiance, loin des clivages sociétaux, expose Gilles Babinet (Conseil national du numérique). *« On voit dans les médias un florilège d'articles extatiques sur les promesses de l'IA pour la productivité globale. Des experts internationaux comme Goldmann Sachs et Mc Kinsey, disent n'importe quoi »* sur le sujet, en annonçant des taux d'augmentation de productivité de l'économie (de 2 % à 6 % par an). Il a cité l'économiste turco-américain Daron Acemoglu, qui chiffre l'incidence de l'IA sur la productivité globale à seulement 0,06 % par an. Selon la loi de Moore (du nom de Gordon Moore, cofondateur du groupe américain Intel dans les années 1960) les capacités des transistors dans les microprocesseurs doublent tous les 24 mois. Par comparaison, les capacités du moteur à explosion n'ont été multipliées « que » par quatre depuis le XIX^{e} siècle.

Travailler ensemble

Au milieu de ce potentiel immense mais à peine développé, l'agriculture est le secteur idéal pour l'intelligence artificielle, en raison de la complexité des décisions. *« Un agriculteur fait face à des centaines, voire des milliers de décisions au cours d'un cycle de production »*, souligne Gilles Babinet. La condition pour que l'IA débouche sur un accroissement de la productivité en agriculture est que *« toutes les parties prenantes travaillent entre elles »* : agriculteurs, chercheurs, innovateurs, société civile. *« Nous avons un bon écosystème agricole, de bons chercheurs, de bons innovateurs. Mais la confrontation entre les fermiers et les écologistes bloque les interactions et la compréhension mutuelle entre les parties prenantes »*. A contrario, il a cité les Pays-Bas, maintenant deuxième exportateur mondial de produits agricoles et agroalimentaires, et Israël, *« qui est devenu une nation d'agronomes en moins de 30 ans »*. Dans ces deux pays, le fait d'avoir des interactions fortes entre les acteurs se traduit par des gains de productivité en agriculture. Les Pays-Bas sont connus pour leur capacité de concertation, a-t-il rappelé, citant Philippe d'Iribarne, directeur de recherche au CNRS, qui a analysé l'organisation de ce pays où *« l'ajustement entre supérieurs et subordonnés passe par le dialogue »*, tandis que *« les données factuelles sont examinées avec attention et objectivité »*.



Andrii Yalanskyi

Pour que l'IA porte ses fruits en matière de productivité en agriculture, il faut un véritable travail collectif de tous les acteurs concernés, en raison de la grande complexité des décisions.

Actuagri

// JEUNES AGRICULTEURS

À fond la gomme

Les Jeunes agriculteurs de Bligny-sur-Ouche ont organisé une course de caisses à savon rue de l'église, le 31 août.



Revoir la première descente de la journée, c'est ici, en vidéo.



Les bénévoles n'ont pas chômé avec l'installation de plusieurs centaines de bottes de paille tout au long de la descente.

Une vidéo accompagne cet article sur www.agribourgogne.fr

Vous êtes très nombreux à avoir vu notre vidéo réalisée le matin de l'évènement, sur la page Facebook de notre journal, avec une caméra embarquée dans une caisse à savon donnant une idée assez précise du très grand circuit des JA de Bligny. Il y avait vraiment tout pour passer une excellente journée, ce samedi 31 août. *« La joie et la bonne humeur étaient bien présentes, de même que le beau temps. Le succès était pleinement au rendez-vous jusqu'à ce que deux problèmes surviennent en fin de journée, malheureusement »*, confie Gabriel Papillon, le président cantonal des Jeunes agriculteurs, qui reviendra un peu plus loin sur ce qui terni le bilan de cette manifestation.



Des membres du « Spirit Racer Club » ont participé.

Vers une deuxième édition

Avec 31 caisses à savon, de nombreux visiteurs avec le sourire, 165 repas servis en soirée et de la bonne musique, les JA avaient fait *« encore mieux »* que ce qu'ils espéraient initialement : *« les gens étaient super contents, que ce soit les riverains, le public venu des environs ou parfois même de plus loin, sans oublier les pilotes. Tout le monde nous réclame déjà un acte 2 pour l'an prochain. Les participants avaient préparé de très belles caisses, avec beaucoup d'imagination ! Merci à eux d'être venus. Merci également à tous les bénévoles pour la sécurisation du circuit qui a été saluée en milieu d'après-midi par le maire et le sous-préfet de Beaune, venus nous rendre visite. Un clin d'œil également à tous les partenaires et à toutes les personnes qui ont œuvré pour notre rendez-vous ».*

Sortie de route

Le gros point noir de la journée est à mettre à l'actif d'une sortie de route d'une caisse à savon, qui a heurté plusieurs personnes lors du dernier passage des pilotes. *« Il y a eu de la casse, malheureusement. Nous rééditons bien sûr nos messages de sympathie les plus sincères en leur souhaitant le meilleur des rétablissements, au nom de tous les JA de Bligny »*, souligne Gabriel Papillon. Un autre « imprévu » allait survenir en cours de la soirée, sous le coup des 23 heures : *« ce que je vais relater ici devient secondaire par rapport à l'accident de la fin d'après-midi. Nous nous sommes fait voler notre caisse. Pas notre caisse à savon mais notre caisse contenant de l'argent. Oui, nous avons collectionné les pépins lors de notre manifestation... ».*

AG

Des bandes de copains

Dans notre édition du 30 août était proposé un petit focus sur l'équipe « Brandon Competition ». Nous mettons aujourd'hui en avant une autre « bande de copains », issue de l'association Spirit Racer Club. *« Nous sommes venus à quatre aujourd'hui, Maxime Bélorgey, Étienne Bourdot, André Gogue et moi-même, nous sommes tous les quatre du secteur de Pouilly-en-Auxois, nous participons chacun avec une caisse à savon ! »*, présente Didier Bourdot. Ce petit groupe d'amis remercie les JA de Bligny pour leur accueil et l'organisation de la course : *« nous avons été reçus dans les meilleures conditions, félicitations à eux pour avoir passé autant de temps à préparer cet événement, il en faudra également beaucoup pour tout ranger. Ce genre de bonne volonté permet d'animer le milieu rural, bravo aux JA ! »*. Les membres du Spirit Racer Club participent régulièrement à des rallyes, des courses de côte, du roulage sur circuit, des championnats de France historiques et donc des courses de caisses à savon : *« il y en a plusieurs dans notre coin alors nous en profitons ! De nos quatre caisses de ce jour, une seule a été créée pour l'occasion, il s'agit de notre petit tracteur, spécialement conçu pour ce samedi »*. Pour suivre l'actualité de l'association : http://www.spiritracerclub.org

// AGRI'RUN

À cœur joie

Une nouvelle édition de l'Agri'Run s'est tenue le 31 août à Oigny, près de Baigneux-les-Juifs.

Nouvelle grande réussite pour l'Agri'Run ! La course à obstacles de la vallée de la Seine a réuni de nombreux participants venus passer un agréable moment. *« Nous avons approché les 1 500 personnes entre l'Agri'Run, notre marche et le trail, c'est très bien, tout le monde était content ! »*, se félicite Florent Moyot, président de l'association organisatrice, qui remercie les 120 bénévoles pour leur nouvelle implication de très grande classe. Parmi les représentants du monde agricole figurait notamment le service de remplacement avec une équipe composée de Marie-Rose Pinho (responsable administrative), Jean-Michel Lachaume (agriculteur, agent et adhérent) et Lucie Faurie (agent). *« L'idée de faire une équipe SR avait émergé lors de notre dernière assemblée générale, elle s'est concrétisée ce 31 août »*, retrace Jean-Michel Lachaume, de Précy-sous-Thil. Le jeune Côte-d'Orien, lui-même agent et adhérent du service, n'avait jamais participé à cette course à obstacles : *« j'en avais entendu parler plusieurs fois mais l'occasion d'y aller ne s'était jamais présentée. L'organisation était top, merci à tous ceux qui nous permis de vivre cette belle expérience. Nous avons pris notre rythme en franchissant, ensemble, les beaux obstacles très bien imaginés. L'arrêt que j'ai préféré durant le parcours ? Je dirais le stand à bières à mi-chemin, il m'a fait le plus grand bien ! »*. Appelé en renfort sur une ferme laitière en début de soirée, puis à un mariage dans la foulée, Jean-Michel Lachaume n'a pas pu rester lors de l'après-course : *« mais ce n'est que partie remise, nous reviendrons très certainement l'an prochain »*.

AG



Le service de remplacement était représenté par Marie-Rose Pinho (responsable administrative), Jean-Michel Lachaume (agriculteur, agent et adhérent) et Lucie Faurie (agent).

LOISIRS

// WEBSÉRIE

Des jeunes qui font le choix de l'agriculture

Réalisatrice et créatrice de contenus, Margaux Magis prépare une série documentaire sur la transmission des fermes et le futur de l'agriculture. Elle suivra cinq jeunes au quotidien dans leur ferme.



Margaux Magis

***« Mon projet de série documentaire consiste à suivre cinq jeunes agriculteurs pendant un an, des jeunes qui vont dessiner l'agriculture de demain »*, explique Margaux Magis, réalisatrice et créatrice de contenus.**

Quel est votre parcours ?

Margaux Magis : *« Mon parcours est un peu atypique. Après des études en sciences politiques à Lille, je suis partie travailler sur des tournages, d'abord en tant qu'assistante caméra, puis comme chef opératrice. J'avais toujours été attirée par le cinéma et j'ai donc appris en autodidacte à filmer, à faire un documentaire. J'ai fini par quitter le monde du cinéma pour réaliser des vidéos plutôt à destination des réseaux sociaux. C'est une autre manière de raconter des histoires, dans des formats plus courts. Je travaille notamment comme créatrice de contenus pour différentes structures. »*

Pourquoi avoir choisi le thème du renouvellement des générations en agriculture pour votre prochaine série documentaire ?

M. M. : *« Pour moi, le thème de l'agriculture est central pour savoir un peu comment on construit le monde de demain. Lors de la mobilisation des agriculteurs, fin janvier, je suis allée discuter avec eux en me rendant sur des barrages, en Île-de-France et près de Nantes. Au cours de ces rencontres, des papas agriculteurs m'ont confié qu'ils n'avaient pas envie que leurs enfants reprennent l'exploitation, parce que le métier est trop dur. Cela m'a pas mal marquée car l'agriculture est souvent considérée comme un métier de transmission. Je me suis donc interrogée sur le sens de ces paroles : pourquoi ces agriculteurs n'ont plus envie de transmettre, qu'est-ce que cela raconte ? En parallèle, j'avais en tête que la moitié des agriculteurs vont partir à la retraite d'ici 2030. Je me suis donc dit qu'il fallait en parler et s'interroger sur qui seront les agriculteurs de demain en racontant plusieurs histoires de transmission. »*

Sur les barrages routiers, vous avez aussi questionné des jeunes ?

M. M. : *« Oui. À côté de son père, l'un d'eux m'a dit : "Moi j'ai envie d'y aller, j'ai ça dans le sang, pour moi c'est hyper-important de faire ce métier". La plupart des jeunes porteurs de projet que j'ai rencontrés, qu'ils soient avec des parents agriculteurs ou hors cadre familial, m'ont fait part de leur passion pour ce métier. J'ai donc envie de raconter ça. Tous les choix que vont faire ces jeunes vont dessiner l'agriculture de demain. »*

Comment se prépare et se construit un tel projet ?

M. M. : *« Mon projet a évolué depuis six mois. Désormais, il consiste à suivre cinq jeunes agriculteurs pendant un an, des jeunes qui ont choisi de mettre en œuvre une ou des solutions, sous un angle positif. À travers eux, je souhaite apporter de la nuance dans tout ce qui se dit autour de l'agriculture, présenter différentes réalités et manières d'envisager le travail, de résoudre les problématiques (eau, qualité des sols, revenu…). »*

Cinq profils, est-ce suffisant pour décrire une réalité ?

M. M. : *« Je suis consciente que choisir cinq profils ne peut pas représenter toute la diversité du monde agricole. Le plus dur est donc de chercher et trouver ces cinq personnes. Lors des mobilisations agricoles de janvier, j'ai posté une vidéo d'appel aux porteurs de projets sur les réseaux sociaux et une trentaine de personnes m'ont contactée spontanément. J'ai également pris beaucoup de contacts au Salon de l'agriculture, dans les Points accueil installation (PAI) des Chambres d'agriculture, chez les Jeunes agriculteurs ainsi que dans d'autres organismes (Éloi, Terres de liens…) qui accompagnent les personnes qui s'installent. »*

Où en êtes-vous aujourd'hui ?

M. M. : *« J'ai présélectionné une dizaine de profils. À distance, ils m'ont raconté leur histoire et seraient d'accord pour que je les suive. Cet été, je suis allée les voir afin de faire connaissance plus amplement et bien leur expliquer ce qu'implique la présence d'une caméra chez eux tous les deux ou trois mois sur environ une année. »*

Avez-vous prévu de suivre des cédants ?

M. M. : *« Pas directement. Mais à travers les portraits de jeunes, des cédants seront présents car leur expérience est aussi très intéressante. »*

Quand pensez-vous démarrer les tournages ?

M. M. : *« Tout va dépendre des profils. J'espère démarrer les premiers tournages en septembre et les derniers en décembre ou janvier prochains. L'ensemble des tournages se terminerait fin 2025, début 2026. Ce n'est qu'à partir de là que la série documentaire serait diffusée sur une plateforme web en plusieurs petits épisodes de 10 à 15 minutes. Toutefois, j'ai aussi prévu de raconter les coulisses du documentaire en publiant dès maintenant, sur le compte "Terres à terres" accessible sur TikTok et Facebook, des petits bouts d'interviews au fur et à mesure de mes déplacements que j'effectue en train et vélo. »*

Pourquoi faire le choix d'Internet pour diffuser votre série ?

M. M. : *« Mon projet étant une série, il n'a pas vocation à aller au cinéma. Mais c'est important pour moi que ce soit sur Internet car c'est aussi là que l'on parle aux gens aujourd'hui, c'est là que les gens vont chercher des histoires qu'ils ont envie d'écouter. De plus, Internet permet une accessibilité au contenu pendant une très longue durée. Enfin, comme je vais suivre des porteurs de projets qui sont plutôt des jeunes, Internet est dans leur quotidien et j'espère que ma série suscitera des vocations. »*

Propos recueillis par Christophe Ledoux

Pour contacter Margaux Magis : margaux.magis@gmail.com et www.instagram.com/terres_a_terres/

Agenda Loisirs

DIJON CÉRÉALES | MEMBRE DE ALLIANCE BFC UNE RÉGION, DES AGRICULTEURS, UN FUTUR | ACTIFS POUR LE TERRITOIRE

Côte-d'Or

• Samedi 14 septembre

// Musique à la Cité international de la gastronomie et du vin

Tous les samedis, sur la place du village de la Cité internationale de la gastronomie et du vin à Dijon, des concerts gratuits vous sont proposés, de 18 h 45 à 22 h 45. Le prochain aura lieu avec Tio Pepe et Copycat. Tio Pepe est un groupe incontournable de la scène rock/latino en France. Leur musique est un mélange énergique de rock et de rythmes latinos qui fait vibrer le public. Copycat est un duo formé par Apolline Magnet et Zoé Barge, toutes deux chanteuses, guitaristes et bassistes, originaires de Nevers et de Vichy. Leur musique mêle la pop-folk et le rock.

villagegastronomique.fr

• 21 et 22 septembre

// Chasse aux bouquets à Longvic

Le Champ des Sourires, association de production et vente de fleurs locales et de saison, organise un week-end portes ouvertes sur sa ferme au 51 route de Dijon à Longvic, dans le cadre des Journées de la Fleur française. Plusieurs activités florales seront proposées dont une matinée cueillette et confection de bouquet ainsi qu'une chasse aux bouquets géante dans Longvic le samedi matin à partir de 10 heures. Le dimanche, c'est un marché fleuri de producteurs et de créateurs locaux qui se tiendra sur le site.

https://lechampdessourires.fr/

// Journées du Patrimoine à Châteauneuf

Les Journées européennes du patrimoine permettront aux visiteurs de s'immerger dans l'histoire et les histoires du château de Châteauneuf-en-Auxois, récemment rénové, par le biais des graffitis retrouvés. Vous découvrirez ce qu'ils révèlent sur le château et leurs auteurs.

Chateauneuf.bourgognefranchecomte.eu

// Journées du Patrimoine à Dijon

Comme chaque année, la ville de Dijon propose de nombreuses découvertes à l'occasion de ces Journées du Patrimoine. Au programme : le site de l'ancien hôpital général où se trouve aujourd'hui la Cité internationale de la Gastronomie et du Vin, les traces encore visibles du Dijon de l'antiquité, découverte d'œuvres d'art au Fonds régional d'art contemporain (Frac), visite du Palais des ducs et des États, découverte des archives municipales, de l'auditorium, le musée Magnin, celui des Beaux-Arts, les hôtels particuliers...

patrimoine.dijon.fr

Nièvre

• 14 et 15 septembre

// 12e Médiévales de Passy

Le CAUE de la Nièvre, propose des Le Château de Passy-lès-Tours à Varennes-les-Narcy se met une nouvelle fois à l'heure médiévale pour la 12e édition des Médiévales des Tours de Passy. Au programme : combats de chevaliers, joutes équestres, marché médiévales de plus de 30 exposants, animaux de la ferme, grand spectacle d'assaut du Château de Passy par les troupes ennemies...

Renseignements : https://passylestours.fr/

• Jusqu'au 18 septembre

// Balade avec les chèvres

La ferme de Claire (Claire Genet), à Saint-Bris-le-Vineux (Les Champs Galottes), organise des balades avec les chèvres, dans les collines, avec une dégustation de vins et de fromages, tous les mercredis et samedis durant l'été, jusqu'au mercredi 18 septembre. Rendez-vous à 10 h 30, inscription au préalable à accueil@ferme-claire.fr.

// Journée Biodiver'cité

L'école nationale des finances publiques accueille le 18 septembre, une journée dédiée à la biodiversité. Ainsi sont proposés des conférences, tables rondes et ateliers sur ce thème à partir de 9 h. Sur réservations : cleroy@ag-glo-nevers.fr

Renseignements et programme : https://www.nevers.fr/actualites/biodivercite-reservez-cette-date-18-septembre Yonne

• Du 27 sept. au 13 décembre

// Découvrez l'univers du vin

Le Domaine des Athénées et ses partenaires vous propose un programme de rencontre pour découvrir l'univers du vin. Ainsi, après le succès de la première saison, les dégustations thématiques sont renouvelées avec de nouveaux thèmes pour cette seconde édition : la lumière sur Chasselas (27 septembre), une virée dans le Jura (18 octobre), l'élevage du vin (22 novembre), une dégustation à l'aveugle (13 décembre). Possibilité de participer à tout le programme (125 euros) ou juste une séance (25 euros). 12 places par séances. Inscription jusqu'au jeudi midi précédent la séance. Lieu : CFPPA de Cosne 66 rue Jean Monnet à Cosne-sur-Loire.

Réservations et renseignements : cfppa.nevers@educagri.fr ou au 03 86 26 67 67.

• 12 octobre

// Élection de la reine des comices

La Société d'agriculture de la Nièvre organise l'élection de la reine des comices le 12 octobre lors d'un dîner dansant. Il aura lieu à partir de 20 h à la salle polyvalente de Moulins-Engilbert. Tarif : 38 euros ; pour les enfants à partir de 12 ans : 15 euros.

Renseignements et réservations : 06 88 68 79 12

// PORTRAIT

21

Le sens de l'improvisation alimentaire

À Dijon, Sandy Pagès-Hélary a créé Les Bourguigourmands. Un ensemble de services en ligne qui vont d'idées recettes aux conseils nutritionnels, avec une volonté claire : valoriser les producteurs et les produits bourguignons, en proposant une cuisine créative et maline.

Improviser, c'est un talent. Certains comédiens parviennent, en quelques secondes, à imaginer une histoire après que vous leur ayez soumis une idée, ou même un mot. Ce talent, il peut se décliner à d'autres domaines. Sandy Pagès-Hélary l'exerce en cuisine. À Dijon, cette jeune femme fait vivre depuis plus d'un an Les Bourguigourmands. Derrière ce « mot-valise », on trouve un éventail de services numériques qui ont tous pour point de départ la volonté de valoriser des producteurs et des produits locaux. La fondatrice n'a pas son pareil pour tirer le meilleur parti d'un frigo que le commun des mortels considère comme déprimant, tant il n'en sort a priori, aucune idée de plat. Sauf pour Sandy ! Cette capacité d'improvisation culinaire et ce goût pour les produits du terroir bourguignon se doublent d'une dimension créative et artistique sur laquelle nous reviendrons.



Bourguigourmands

Sandy Pagès-Hélary s'est prise de passion pour les produits agricoles bourguignons. Ils sont pour elle une source inépuisable de recettes et d'idées mises en lignes grâce aux Bourguigourmands.

Sciences et arts appliqués

Mais commençons par le début : native de Seine-et-Marne, Sandy Pagès-Hélary est venue étudier les sciences des aliments à l'Ensbana de Dijon (aujourd'hui Institut Agro) en 2009. Elle en est sortie ingénieure et même docteure, à l'issue d'une thèse portant sur les interactions entre les protéines salivaires et les molécules aromatiques, menée au sein de l'Inra. *« À l'époque,* explique-t-elle, *ces études me permettaient de réunir deux de mes centres d'intérêt : les sciences et l'art appliqué. J'ai notamment étudié le design de certains aliments »*. La jeune femme a même, un temps, caressé l'idée de devenir illustratrice scientifique. Son doctorat en poche, elle a commencé à travailler en recherche et développement dans l'industrie agroalimentaire. En parallèle, elle garde en tête un souci qu'elle a depuis qu'elle est enfant : lutter contre le gaspillage alimentaire, d'où l'art d'utiliser au mieux les restes. En 2016 elle tente de créer une start-up sur ce thème. *« Mon idée,* rappelle-t-elle, *était d'animer, dans des grandes surfaces, un îlot au cœur d'un rayon fruits et légumes et de récupérer des produits destinés à aller à la poubelle ou dans le circuit des épiceries solidaires. Je voulais proposer de les cuisiner devant le public, ce qui créait une animation, supprimait les pertes de produits et les gens auraient pu bénéficier d'un plat cuisiné frais... »* Séduisante, l'idée arrive sans doute un peu trop tôt et ne se concrétise pas, faute de partenaires. Alors la jeune femme s'essaye à l'enseignement, en collèges et en cours particuliers, elle se forme aussi beaucoup, à la cosmétologie ou au codage informatique, histoire d'élargir encore une palette de compétences déjà très diversifiée. C'est en travaillant dans l'informatique qu'elle a l'idée de créer une application qui proposait à des particuliers des recettes à partir de ce qu'ils avaient dans leur frigo et, si nécessaire, de partager des ingrédients, en fonction de son positionnement géographique. Une sorte de « Tinder » de la cuisine, favorisant les échanges entre cuisiniers amateurs, permettant de limiter le gaspillage alimentaire et de rapprocher les gens.

Le bon moment

C'est aussi à cette époque qu'après une période parisienne, elle revient à Dijon, ville qui lui correspond plus, et répond à une proposition d'Agrosup pour travailler sur les molécules aromatiques des baies de cassis, au profit de la crème de cassis locale. L'Indication géographique protégée (IGP) dont bénéficie ce produit implique d'utiliser majoritairement la variété Noir de Bourgogne, difficile à cultiver et très sensible au changement climatique. Sandy Pagès-Hélary va donc œuvrer à un projet, avec la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or, dans le cadre de deux Plan européens d'innovation (PEI). *« Le but,* précise-t-elle, *était de trouver une autre variété, ou un hybride à partir du Noir de Bourgogne, plus résistant que le Noir de Bourgogne originale, tout en conservant un bon rendement et en étant facile à récolter »*. Cette mission a pris fin au printemps dernier mais elle n'est pas pour rien dans le lancement, en août 2023, des Bourguigourmands : Sandy avait la conviction qu'il fallait soutenir, d'une manière ou d'une autre, ces bons produits bourguignons. *« J'avais envie de valoriser des producteurs que je trouve passionnants »*. Et cette fois, elle n'arrive pas trop tôt ! Poster des photos, des vidéos, de recettes, d'idées de préparations culinaires, voilà qui fait aujourd'hui partie d'une certaine normalité. Allez voir sur Instagram (1) mais aussi Facebook, Youtube et Tik Tok, les plats qu'elle présente. Le souci esthétique manifeste qui les accompagne ne les rend que plus attractifs. On y retrouve de manière évidente son tropisme artistique. Les réseaux sociaux, c'est aussi pour elle le moyen de sensibiliser des générations plus jeunes à l'intérêt de connaître les produits alimentaires en tant que matières premières, motiver les jeunes dans leur envie de cuisiner et, plus largement, donner envie à la population de se tourner vers une alimentation plus saine.

Boîte à outils

Au lancement, les Bourguigourmand était une activité bénévole que Sandy Pagès-Hélary menait en parallèle de sa profession. Désormais, elle souhaite passer à la vitesse supérieure et en vivre. Elle s'est constitué un réseau de plus de 30 partenaires (agriculteurs, commerces...) *« J'espère que parmi eux, beaucoup prendront conscience de tout le travail que j'effectue pour valoriser leurs produits »*, et que cela se traduira par la possibilité de se rémunérer. *« Chaque publication,* souligne-t-elle, *même sans vidéo, réclame de nombreuses heures de travail. Je fais de la veille sur internet pour réaliser des recettes innovantes. Je réfléchis au dressage en même temps que je crée mes recettes, je m'appuie sur ma connaissance des producteurs pour les enrichir »*. Ce qu'elle propose aujourd'hui, c'est une « boîte à outils » pour bien utiliser des produits locaux, enrichie d'autres services : création de pages Instagram pour des producteurs, maintien de leurs réseaux sociaux à jour... Elle s'appuie aussi sur sa formation scientifique pour accompagner les recettes d'informations sur les valeurs nutritionnelles de chacun des composants, en français et en anglais. Une véritable « Bourguifamily », comme elle surnomme la communauté de producteurs qui travaillent avec elle.



Bourguigourmands

Le soucis esthétique qui accompagne les recettes des Bourguigourmands est une constante, que ce soit pour cette mousse de truite au chèvre sur sa gougère au safran...



Bourguigourmands

...ou pour ce tataki de filet de bœuf et son aligot allégé.

Berty Robert

www.instagram.com/lesbourguigourmands/

Deux cagnottes en ligne et un passage sur M6

Afin de développer son activité, Sandy Pagès-Hélary a lancé des cagnottes en ligne sur Tipeee et sur Ulule, par lesquelles vous pouvez la soutenir (https://fr.tipeee.com/les-bourguigourmands et https:/fr.ulule.com/les-Bourguigourmands-la-collecte/) dans le but de financer des achats de matériels. Des créateurs de contenu sur les réseaux qui mettent en avant des producteurs ou des restaurateurs, il y en a, mais la particularité de Sandy, c'est qu'elle le fait en prenant le parti de valoriser les producteurs locaux avec imagination, créativité et le souci d'une cuisine accessible. Elle a également participé à l'émission « Ma recette est la meilleure de France », présentée sur M6 par le chef Cyril Lignac, avec une recette d'œufs en meurette à la crème de cassis de Dijon. À voir en replay.